

2m11.3087.8

Université de Montréal

**Connaissance et perceptions du Bas-Canada
En France de 1830 à 1842**

Par

Steven Fontaine-Bernard

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études
supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)

AVRIL 2003

© Steven Fontaine-Bernard, 2003



D
7
U54
2003
v.016

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**Connaissance et perceptions du Bas-Canada
en France de 1830 à 1842**

présenté par :

Steven Fontaine-Bernard

a été évalué par un jury composé des personnes
suivantes :

Président-rapporteur: John Dickinson
Directeur de recherche: Christian Dessureault
Codirecteur: Yvan Lamonde
membre du jury: Thomas Wien

Mémoire accepté le : 12 juillet 2003

Sommaire

Outre quelques rares exceptions, l'historiographie québécoise perçoit la période de la Conquête (1760) à l'arrivée de La Capricieuse (1855) comme une époque de profond oubli du Bas-Canada par son ancienne métropole, la France. Cependant, plusieurs Canadiens voyagent sur le vieux continent afin de parfaire leurs connaissances et pour se créer de nouveaux contacts. La fréquence de ces voyages en Europe s'intensifie à l'approche des Rébellions de 1837-1838. Par ailleurs, certains Français traversent également l'Atlantique et séjournent au Bas-Canada durant cette période.

À l'aide de sources imprimées que sont les correspondances, les récits de voyages, les ouvrages et les journaux français de l'époque, la présente étude a pour objectif de présenter la connaissance et les perceptions du Bas-Canada en France de 1830 à 1842. Cette recherche apporte deux nouvelles dimensions à la production historique québécoise. D'abord, elle montre que les relations, bien que peu nombreuses et de qualité inégale entre la France et le Bas-Canada, sont bel et bien présentes durant cette période. Ensuite, elle contribue à approfondir la dimension internationale des événements insurrectionnels au Bas-Canada en se concentrant plus spécifiquement sur la connaissance et les perceptions que les Français avaient du Bas-Canada avant, pendant et après les *Rébellions* de 1837-1838.

Summary

Other than a few rare exceptions, Quebec's history perceives the Conquest period (1760) up to the arrival of the "La Capricieuse" period (1855) as the era of the great abandon of France towards Lower Canada. However, a number of Canadians travelled to the old continent to increase their knowledge and to create new contacts. The frequency of these trips increased with the approach of the Rebellion period of 1837 – 1838. During the same period, certain French also crossed the Atlantic and stayed in Lower Canada.

The objective of this study is to present the French perspective and perception of Lower Canada from 1830 to 1842 based on printed material that includes letters, travel and work documents, and French newspapers articles. This research brings two new dimensions to the Quebec historical composition. First of all it presents the relationship between France and Lower Canada even if their contacts were not numerous and of uneven quality, they did exist during this period. Secondly, it contributes to analyse the international implications the insurrection events of Lower Canada had by looking specifically at the French perspective and perceptions of the Rebellion period (1837 – 1838) before, during, and after the events took place.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	6
A) Chapitre I : Le Bas-Canada oublié de la France (1830-1836).....	17
1. Auteurs et écrits français sur le Bas-Canada (1830-1836).....	18
1.1 Le récit de voyage d'Alexis de Tocqueville.....	18
1.2 La correspondance de Gustave de Beaumont.....	25
1.3 Les souvenirs atlantiques de Théodore Pavie.....	31
1.4 Le <i>Tableau statistique et politique des deux Canadas</i> d'Isidore Lebrun.....	35
1.5 Les <i>Lettres sur l'Amérique du Nord</i> de Michel Chevalier.....	47
1.6 Konrad Malte-Brun.....	50
1.7 La synthèse des voyages au Bas-Canada par Alcide Dessalines d'Orbigny.....	51
2. Journaux et revues de France : couverture du Bas-Canada (1830-1836).....	55
2.1 <i>La Revue Encyclopédique</i>	55
2.2 <i>La Revue des Deux-Mondes</i>	58
2.3 <i>Le Journal des débats politiques et littéraires</i>	61
Conclusion du Chapitre I.....	62
B) Chapitre II : Nouvel intérêt pour le Bas-Canada (1837-1839).....	70
1. Auteurs et écrits français sur le Bas-Canada (1837-1839).....	71
1.1 Édouard de Pontois.....	71
1.2 Francis de Castelnau.....	76
1.3 La réaction d'Alfred de Vigny à une séance de la Chambre des Lords (1839).....	80
1.4 La réponse d'Eugène Guillemot au Rapport Durham (14 mars 1839).....	84
2. La couverture de la presse française des Troubles au Bas-Canada (1837-1839).....	86
2.1 Les nouvelles canadiennes dans la presse française.....	87
2.2 <i>Le Constitutionnel</i>	91
2.3 <i>Le Journal des débats politiques et littéraires</i>	92
2.4 <i>La Gazette de France</i>	95
3. Le séjour de Louis-Joseph Papineau en France.....	99
Conclusion du Chapitre II.....	101

C) Chapitre III : Le Bas-Canada dans l'intérêt français (1840-1842) : maintien ou déclin?.....	105
1. Auteur et écrits français sur le Bas-Canada (1840-1842).....	106
1.1 Le séjour de Mgr Forbin Janson au Bas-Canada.....	106
2. La presse française et le Bas-Canada (1840-1842).....	109
2.1 <i>Le Journal des débats politiques et littéraires</i>	110
2.2 <i>Le Constitutionnel</i>	112
Conclusion du chapitre III.....	119
Conclusion générale.....	121
Annexe I : Sources utilisées par les auteurs.....	129
Annexe II : Chronologie des relations entre la France et le Bas-Canada de 1830 à 1842.....	143
Bibliographie.....	149

INTRODUCTION

Le titre de notre mémoire met en perspective deux termes : la connaissance et les perceptions françaises du Bas-Canada. Notre projet se propose d'approfondir la représentation que s'est fait la France de son ancienne colonie entre 1830 et 1842. L'opinion française est ainsi l'objet et la matière de notre étude.

Très peu d'auteurs ont, à ce jour, entrepris de reconstituer les liens unissant la France à son ancienne colonie de la Nouvelle-France et plus particulièrement pendant la période avant le voyage de *La Capricieuse* en 1855. L'ouvrage majeur de Sylvain Simard (1987), *Mythe et reflet de la France: l'image du Canada en France, 1850-1914*, fait figure d'exception. Dans cette recherche, l'auteur tente de définir les paramètres de l'opinion du Canada en France afin d'identifier les grands traits de la prise en considération, dans la conscience française, de la culture, de la société et de la vie en général au Canada. Pour ce faire, Simard étudie les réactions de la presse, les ouvrages publiés qui ont pour sujet en totalité ou en partie le Canada, les témoignages privés de contemporains (correspondances, mémoires, récits de voyages). Une autre œuvre digne de mention est celle d'Armand Yon (1975), *Le Canada français vu de France, 1830-1914*. Yon fut véritablement l'un des précurseurs au Québec dans l'étude de la perception du Canada en France. L'auteur analyse quelques récits de voyages et quelques œuvres françaises afin de cerner l'opinion de la France envers son ancienne colonie. Toutefois, les périodes étudiées par ces auteurs n'apportent guère de rétrospective suffisante. Pour cause, les moyens dont dispose le chercheur afin de retracer l'opinion étrangère sur le Bas-Canada sont plutôt rares; aussi doit-on effectuer un véritable travail de terrain puisque les journaux, les ouvrages, les récits de voyages et les correspondances entrant dans le cadre de l'étude doivent être lus, relus, analysés et comparés.

Toutefois, et bien qu'il s'agisse encore d'un ouvrage à compléter, les études de Françoise Lejeune de l'Université de Nantes ont pour objet les perceptions des revendications canadiennes dans la presse française et britannique en 1837.

Ainsi, de la période allant de 1830 à 1842, nous tentons de cerner les connaissances de base du Bas-Canada que possédaient les auteurs français répertoriés. Par le fait même, nous pouvons vérifier l'intérêt de la société française pour son ancienne colonie d'Amérique du Nord. Les opinions émises par les auteurs seront confrontées à la réalité bas-canadienne. Par opinion, nous entendons tous sentiments et jugements qu'écriront les auteurs français sur les Canadiens et le Bas-Canada dans les imprimés que nous avons analysés. Ce projet est à la fois original et bien intégré dans le cheminement de l'historiographie actuelle concernant les questions identitaires et l'intégration de la société québécoise dans les grands courants intellectuels et politiques du monde occidental de l'époque dans la première moitié du XIX^e siècle.

L'image que des étrangers se forment d'un autre pays ou, dans notre cas d'une colonie, revêt également une importance toute particulière puisque l'opinion publique peut à elle seule entraver ou contribuer à orienter les décisions des gouvernements. Aussi, tel que nous l'avons vu, notre champ d'étude avait été très peu développé jusqu'à l'arrivée du livre de Sylvain Simard sans toutefois se concentrer sur la période qui nous intéresse. Par conséquent, notre étude se veut la première à vraiment défricher le terrain compris entre 1830 et 1842 de façon aussi complète et systématique.

La période retenue est décisive : en amont, plus d'un demi-siècle après la Conquête et la cession, avant le séjour de Tocqueville et la parution en 1833 de l'ouvrage de Lebrun; en aval, après les Rébellions et la promulgation de l'Union. Il s'agit de la période la plus méconnue des

relations du Bas-Canada avec la France, avant *La Capricieuse* (1855). Ainsi, nous avons divisé notre intervalle en trois parties significatives. D'abord, de 1830 à 1836 : période de l'avant rébellion et de la montée des tensions dans la colonie, de la radicalisation du Parti patriote, de l'envoi des 92 Résolutions à Londres (1834) et de la commission Gosford (1835). Puis, de 1837 à 1839, lorsque les événements dégénèrent en combats armés opposant l'armée britannique à quelques villages patriotes, période également de vives répressions, de condamnations, de pendaisons, d'exils. Enfin, de 1840 à 1842, époque d'un certain retour au calme, à l'Union des deux colonies britanniques du Bas-Canada et du Haut-Canada. Cette période sera également marquée d'une coopération entre deux grands chefs politiques, LaFontaine et Baldwin. Cette nouvelle coopération confirme, suite à l'échec de la voie révolutionnaire, le passage du radicalisme à un réformisme modéré dans les colonies canadiennes. En ce sens, nous cherchons à définir l'opinion française selon l'évolution des événements qui bouleversent l'histoire des « cousins d'Amérique ». Nous voulons analyser l'évolution de l'opinion française par rapport à la colonie selon la période, selon les auteurs et voir s'il y a eu des modifications au fil du temps.

Afin de répondre de façon adéquate à notre questionnement, nous avons étudié quatre types d'imprimés susceptibles de contenir des mentions du Bas-Canada, le document imprimé étant la source principale de toute étude d'opinion mais aussi le principal moyen de diffusion des idées, des perceptions et des connaissances. Premièrement, nous avons analysé les ouvrages traitant du Bas-Canada publiés en France par des auteurs français. Certains ouvrages sont uniquement dédiés à l'étude de l'ancienne colonie française tel celui d'Isidore Lebrun, très intéressant du fait qu'il devance de quelques années l'œuvre de François-Xavier Garneau; ce qui lui vaut d'être l'une des premières histoires de la colonie. D'autres ouvrages contiennent quelques chapitres, quelques pages ou paragraphes concernant le Bas-Canada; ils feront

également l'objet d'étude de notre part. Ensuite, nous avons étudié les récits de voyages de visiteurs venus de France observer l'ancienne colonie.

Ces récits, dont l'un des plus importants est celui d'Alexis de Tocqueville qui séjourna au Bas-Canada à la fin de l'été 1831, ont l'avantage que leurs auteurs ont eu la possibilité de valider les informations qui leur étaient transmises; parcourant la province et interrogeant la population. Ainsi, ils pouvaient analyser et comprendre la société canadienne, sans recourir nécessairement à des intermédiaires susceptibles de déformer leur vision ou de les induire en erreur.

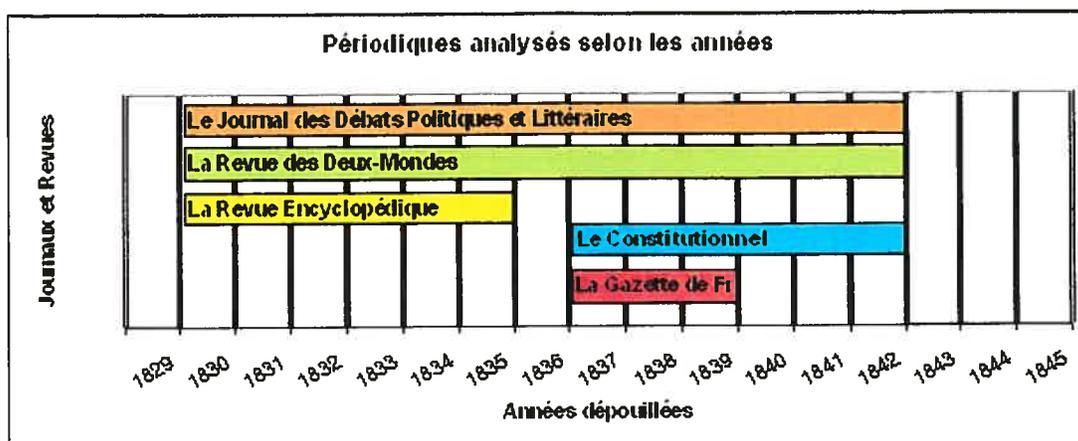
Puis, nous avons approfondi quelques correspondances contenant des commentaires, des appréciations et des idées sur le Bas-Canada. Ainsi, nous avons eu la chance de jeter un œil sur plusieurs lettres de M. de Pontois, ambassadeur de France aux États-Unis pendant les périodes de troubles en 1837-1838, qui informaient le comte de Molé, alors ministre des Affaires étrangères de France, des événements en Amérique.

L'inventaire de l'information ne saurait être complet sans l'étude de quelques périodiques. Leur influence et leur diffusion concourent directement à former l'opinion publique. Ainsi, quelques journaux et revues de France de 1830 à 1842 dûment choisis ont été étudiés afin de savoir si les événements et la vie au Bas-Canada intéressaient la presse et les lecteurs. Nous avons également porté un œil attentif à l'espace accordé aux nouvelles du Bas-Canada dans la presse française, comparativement aux nouvelles d'autres pays tels Haïti, le Brésil, les États-Unis, le Mexique et autres pays hors d'Europe. Étant donné le corpus élargi de journaux publiés en France, nous retiendrons essentiellement ceux de Paris dont l'avantage était d'être au diapason des questions politiques non seulement de la France mais des divers pays européens. Cependant, l'étude de la presse française étant longue et laborieuse, et les microfilms devant être empruntés à l'étranger, nous avons décidé de travailler par échantillonnage.

En effet, la quantité étudiée de journaux et de revues dépendait de notre appréciation à trouver des informations qui nous seraient utiles. De fait, comme nous croyions trouver peu d'information dans les périodes couvrant l'avant et l'après Rébellions, nous avons tenu compte de cette hypothèse en adoptant un corpus plus restreint. À l'inverse, présumant que nous repèrerions la majorité des articles qui nous intéressaient dans la période couverte par les années de troubles et de répressions au Bas-Canada, soit de 1837 à 1839, ce corpus a été élargi et dépouillé systématiquement.

De fait, un seul journal et une seule revue ont couvert toute notre période, soit le *Journal des Débats politiques et littéraires* et la *Revue des Deux-Mondes*. Pour le premier, nous avons procédé à une lecture à partir d'échantillons entre 1830 et 1834; puis d'une lecture quotidienne et attentive de 1835 à 1842. Pour l'échantillonnage nous avons étudié quatre mois par année : 1830 : janvier, avril, juillet et octobre; 1831 : février, mai, août, novembre et ainsi de suite. Ainsi, nous avons pour objectif de focaliser sur la période où nous croyions retrouver davantage d'éléments, suivant les événements qui surgissent au Bas-Canada. Pour les échantillons, nous avons retenu, pour chaque année, quatre mois répartis dans chacun des trimestres. Cependant, la *Revue des Deux-Mondes* n'a pas été sujette à cette même méthode, puisqu'elle a été beaucoup plus facile et rapide à consulter en raison de l'existence d'une table des matières dans chaque volume. D'autres journaux et revues ont également servi à notre analyse, ils ont été consultés à différentes périodes, pré ou post rébellions.

Nous avons étudié, outre le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes*, trois autres périodiques. La *Revue Encyclopédique* (1830-1835), *Le Constitutionnel*, (1837-1842) et *La Gazette de France* (1837-1840). Ces journaux n'ont pas été choisis au hasard; nous avons pris grand soin de choisir des journaux et revues de toutes les tendances idéologiques (gauche, centre, droite) qui caractérisaient la vie politique française de l'époque.



Parallèlement, nous avons porté une attention particulière aux sources utilisées par les auteurs lors de la rédaction et de la publication des ouvrages, des lettres, des récits et des articles. L'identification et l'analyse de ces sources étaient primordiales afin d'identifier l'influence et la construction des idées et des écrits des voyageurs, éditorialistes, correspondants et écrivains qui retiendront notre attention. Nous nous sommes efforcés de discerner les sources utilisées par les auteurs français provenant des États-Unis, de la Grande-Bretagne ou du Canada. Nous avons également tenté de retracer le nombre d'impressions des ouvrages, des récits et des journaux afin d'évaluer la portée de ces imprimés parmi la population française. Notre mémoire est avant tout une étude de l'opinion publique française envers le Bas-Canada.

Au cours de leurs écrits, les auteurs apportent certains commentaires sur différents aspects de la société bas-canadienne. C'est pourquoi nous avons étudié les perceptions qui concernent la vie quotidienne de l'habitant de la province bas-canadienne: l'agriculture, le régime seigneurial, le clergé, le système politique, l'économie, les habitudes de vie, les valeurs, les mœurs, la littérature, la vie culturelle, sociale et politique et les relations entre Canadiens et Britanniques de

la colonie¹. Ensuite, nous avons recherché les commentaires sur l'état d'avancement de la colonie par rapport aux pays occidentaux mais plus particulièrement à la France. Les trois divisions temporelles de notre étude sont à leur tour subdivisées selon ces thèmes afin de comparer davantage et plus précisément les perceptions des auteurs sur les sujets mentionnés et voir s'il existe une évolution selon la période.

À priori, les sources imprimées traitant du Bas-Canada dans la période qui nous intéresse sont peu nombreuses, pour ne pas dire rares. Bien que ce qui est perdu n'est pas pour autant oublié, la colonie de la Nouvelle-France n'est plus sous la gouverne de la France depuis 70 ans; ce qui diminue grandement l'intérêt de l'ancienne métropole envers le Bas-Canada.

De plus, les communications entre la France et le Bas-Canada demeurent difficiles et les écrivains français, lorsqu'ils écrivent sur le Bas-Canada, utilisent souvent des sources britanniques, tels les récits de voyageurs et les journaux anglais. Notons que la presse française ne dispose d'aucun correspondant dans la colonie et qu'elle n'en introduira un aux États-Unis, pays avec lequel la France a de plus en plus d'interactions, que dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Notre jugement sur les informations bas-canadiennes disponibles en France dans les périodes de 1830 à 1836 et de 1840 à 1842 se base sur l'idée que la France n'a que faire de son ancienne colonie et ne désire aucunement renouer des liens avec elle. Pour cause, la France de la monarchie de juillet se trouve très isolée en Europe suite aux guerres napoléoniennes qui ont pris fin en 1815 et la politique de la France se recentrera quelque peu sur l'Europe afin de courtiser quelques puissances et tenter de nouer de nouvelles alliances. Le pays est également très préoccupé par les événements qui surviennent à la même époque en Pologne, en Grèce et en

¹ Les premiers étant les descendants des premiers colons français et les seconds étant les descendants des Britanniques et des Américains arrivés au Bas-Canada après 1759.

Belgique. Tout ceci ne favorisera en rien de nouvelles connexions à l'extérieur du continent et encore moins avec une ancienne colonie. Pour ce qui est des nouvelles entreprises coloniales françaises tentées lors de la période qui nous préoccupe, elles se détournent des Amériques pour se diriger vers l'Afrique et l'Orient.

À l'inverse, nous prévoyions que la période « chaude » de 1837-1839 serait plus intéressante, surtout dans la presse, puisque les événements qui surviennent au Bas-Canada ont beaucoup d'écho tant aux États-Unis qu'en Angleterre.

La connaissance du contexte historique de l'époque, tant en France qu'au Bas-Canada aident à mieux circonscrire les perceptions des contemporains français. Plusieurs ouvrages dont *l'Histoire sociale des idées, 1760-1896* de Yvan Lamonde (2000), *Le Bas-Canada 1791-1840 : changements structureaux et crise* de Fernand Ouellet (1976) et *Les Rébellions de 1837-1838* de Jean-Paul Bernard (1983) ont servi à mieux connaître le contexte historique pour le Bas-Canada afin d'identifier les déformations, l'ignorance, les préjugés et ainsi d'évaluer la marge d'erreur qui existe entre les perceptions des auteurs français et la réalité. Au Bas-Canada, le Parti canadien, devenu le Parti patriote en 1826, se radicalise face aux abus répétés des dirigeants anglais et leur détermination à freiner tout projet pouvant supporter le développement de la culture canadienne-française. En chambre, les Patriotes et les Bureaucrates ne ménagent guères leurs paroles. Plusieurs débats sur les abus de pouvoirs des gouvernants, sur les réformes à apporter aux Conseils législatif et exécutif, sur l'éducation, le contrôle des dépenses publiques, la *American Land Company* et bien d'autres, surchauffent les esprits. Les propos sont ensuite retranscrits dans la presse écrite et favorisent, à leur tour, la radicalisation de la population. Les élections finissent bien souvent en rixes entre Patriotes et Bureaucrates. Bien que, jusqu'au rejet des 92 Résolutions envoyées à Londres en 1834, les Patriotes se contentent de contester le

gouvernement colonial, ils se rendent compte, au printemps 1837, que l'Angleterre n'apportera aucun soulagement au système politique décrié depuis plusieurs années. Des associations se forment, s'arment ou tentent de s'armer et s'affrontent à quelques reprises dans les rues de Montréal. L'agitation pénètre dans les campagnes, surtout dans la vallée du Richelieu et dans le comté des Deux-Montagnes, grâce aux nombreuses assemblées populaires.

La production historiographique sur les Rébellions de 1837-1838 est très large et les auteurs adoptent différentes approches. Que l'on favorise des facteurs économiques (Creighton), un combat politique et national (Groulx), un soulèvement populaire et la misère rurale (Parker), des facteurs sociaux (Ouellet) ou une lutte de classe (Bourque), etc, la plupart des auteurs conservent une vision locale des événements. Aucun historien ne s'est d'ailleurs encore penché sur les perceptions extérieures de ces mêmes troubles. L'intérêt de choisir la France comme témoin de cette polémique bas-canadienne est multiple. D'abord par le lien culturel qui unit les deux populations, mais aussi pour connaître la connaissance de la France envers le Bas-Canada lorsque Louis-Joseph Papineau débarque au Havre en 1839. Ainsi, nous ne proposons pas une nouvelle interprétation des Rébellions de 1837-1838; nous nous contentons de présenter l'image du Bas-Canada en France entre 1830 et 1842 et de fournir des éléments méconnus du contexte international de ce soulèvement.

Puis, des ouvrages tels la *Nouvelle histoire de la France contemporaine* (1972-1991), *La France des notables* de André Jardin et de André-Jean Tudesq, aident à comprendre l'attitude de la France à l'époque. En 1815, la France est dévastée et humiliée aux lendemains des guerres napoléoniennes. Elle se retrouve isolée au milieu d'une Europe qui la regarde avec méfiance et mépris. Survient la Révolution de 1830. La suspicion des autres pays est telle que même l'Angleterre, plus près de la France par son régime politique, attend un mois avant de reconnaître

le nouveau roi des Français : Louis-Philippe. L'Autriche accueille chez elle le roi déchu, Charles X, et la Russie sera le dernier pays à accepter le nouveau gouvernement.

Devant l'attitude agressive de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, tous des pays absolutistes, la France n'a d'autre choix que de se tourner vers l'Angleterre afin de briser son isolement. Face à leur méfiance commune des monarchies absolues, la France et l'Angleterre entrent dans une période de rapprochement. Dans les années précédant les insurrections de 1837-1838, la France et le Royaume-Uni, malgré certains différends diplomatiques et politiques, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, parviennent à maintenir des relations moins conflictuelles qu'au début du siècle. La conquête de l'Algérie (1830-1848) occupe une large part dans les affaires extérieures de la France. La résistance algérienne, menée par Abd el-Kader occupe le corps militaire français et demande énormément d'argent. En ce sens, les visées de la France en Algérie et le support apporté au pacha d'Égypte, notamment contre la Syrie, inquiètent les autorités britanniques.

La France connaît également des problèmes intérieurs. Les nombreuses dissolutions des Chambres ne parviennent jamais à donner une majorité assez forte à un Parti pour qu'il puisse agir à sa convenance. À titre informatif, se succèdent dans les années 1830 et 1840 pas moins de 15 ministères et 6 dissolutions du Parlement (1831, 1834, 1837, 1839, 1842, 1846) Aussi, les parlementaires s'intéressent d'abord aux problèmes européens et ils sont désireux de maintenir la paix avec la Grande-Bretagne. Le roi, remis en question par plusieurs, et la classe dirigeante française optent pour une paix à tout prix craignant qu'une guerre ne soit que trop favorable au Parti républicain.



Bref, nous tentons d'apporter une nouvelle dimension qui a échappé aux auteurs et spécialistes des Rébellions de 1837-1838 : l'internationalisation des événements bas-canadiens et leur perception à l'échelle internationale, du moins en France.

CHAPITRE I : LE BAS-CANADA OUBLIÉ DE LA FRANCE (1830-1836)

Le premier chapitre de notre étude couvre les années 1830 à 1836 que nous avons identifiées comme la période pré-révolutionnaire. De fait, on y remarque une augmentation des tensions politiques et socio-ethniques au Bas-Canada, une radicalisation du Parti patriote et l'envoi des 92 Résolutions au parlement de Londres (1834).

Pour répondre à nos objectifs, nous étudierons dans ce chapitre les récits de voyage d'Alexis Tocqueville, de Théodore Pavie et de Michel Chevalier, la correspondance de Gustave de Beaumont, l'ouvrage analytique d'Isidore Lebrun et l'ouvrage géographique de Konrad Malte-Brun. De plus, trois périodiques seront étudiés, soit le *Journal des débats politique et littéraire*, la *Gazette de France* et la *Revue des deux mondes*. Afin de ne pas trop diluer notre présentation, nous avons décidé d'aborder les différents périodiques à la fin du chapitre pour ainsi regrouper leurs propos et faciliter l'interprétation des données et l'élaboration de nos conclusions.

De ces sources françaises, nous tenterons, en premier lieu, de faire ressortir la connaissance du Bas-Canada en France durant les années mentionnées. Par la suite, nous présenterons les perceptions des auteurs sur différentes composantes de la société canadienne qui attirent leur attention. Ainsi, nous pourrions livrer à nos lecteurs les perceptions françaises sur le caractère, les mœurs et coutumes des habitants, sur les relations entre les Canadiens et les Britanniques et entre le Bas-Canada et l'Angleterre, sur l'éducation et l'état d'avancement des connaissances au Bas-Canada, sur la littérature, le clergé, le système féodal et l'agriculture. Nous présenterons également, puisque plusieurs auteurs en font mention, des perceptions sur l'avenir du Bas-Canada.

Nous porterons également notre attention sur les sources utilisées par les différents auteurs français afin de corroborer, préciser ou invalider leurs propos. L'identification et

l'analyse des sources sont impératives afin de comprendre les propos que tiendront certains auteurs.

1. Auteur et écrits français sur le Bas-Canada (1830-1836)

1.1 Le récit de voyage d'Alexis de Tocqueville (24 août au 2 septembre 1831)

Alexis de Tocqueville (1805-1859), ce magistrat français parti en Amérique enquêter sur le système pénitencier américain, fit un séjour d'une dizaine de jours au Bas-Canada à la fin de l'été 1831. Cette excursion n'était qu'une des nombreuses escales du long périple qu'il accomplit avec son ami Gustave de Beaumont, à la suite duquel, une fois de retour en France, il écrivit *De la démocratie en Amérique*, ouvrage magistral qui sut mieux que tout autre saisir l'originalité et les dilemmes de l'expérience démocratique américaine. Dans cet ouvrage, Tocqueville fit peu écho de son voyage au Bas-Canada, sauf pour évoquer çà et là les occasions perdues de la France en Amérique. Toutefois, de cet arrêt au Canada, l'auteur laissa quelques carnets de notes ainsi que des lettres recueillies dans l'ouvrage de Jacques Vallée : *Tocqueville au Bas-Canada*.

Au cours de son voyage en terre canadienne, Tocqueville eut quelques rencontres avec des personnages influents. Arrivé à Montréal le 24 août 1831, il s'entretient avec le sulpicien Joseph Quiblier, supérieur du séminaire de Montréal, l'interrogeant sur le système féodal, les frais de culte, la liberté de presse, le développement de l'instruction ainsi que sur l'animosité entre Canadiens et Britanniques. Toujours à Montréal, il rencontre les frères Mondelet, Dominique et Charles, tous deux avocats, les questionnant sur l'influence des journaux, les mœurs ainsi que la position du clergé dans les débats politiques. N'ayant passé que la journée du 24 à Montréal, Tocqueville s'embarque pour Québec où il arrive le 27 août. Il y fait la connaissance de John Neilson, député patriote modéré de la région ainsi que d'un marchand

anglais dont il oublie le nom. Interrogeant le premier sur le système féodal, l'instruction et le caractère des paysans et le second sur les relations entre Canadiens et Britanniques, Tocqueville parcourra la campagne afin de corroborer les renseignements obtenus lors de ses rencontres. De fait, il entreprend le 29 août, sans guide, une excursion dans la campagne des environs de Québec pour s'entretenir avec de nombreux paysans, des curés de paroisses, et il rencontrera Denis-Benjamin Viger.

Regroupant toutes ces données, les témoignages que Tocqueville offre dans son récit de voyage possèdent une valeur documentaire exceptionnelle, tant parce qu'il expose plusieurs facettes de la société canadienne mais aussi de par la qualité de l'homme, un des plus grands penseurs politiques du XIX^e siècle. Ainsi, par l'entremise du recueil de Vallée, nous pouvons découvrir les perceptions de Tocqueville à l'égard de différentes dimensions de la société bas-canadienne, mais non sans jeter un regard attentif sur les sources employées par le voyageur dans l'élaboration de ses conclusions.

Tocqueville sera franc avec lui-même ainsi qu'avec ses interlocuteurs lorsqu'il mentionnera qu'il ne connaissait rien des Canadiens, du moins du caractère français au nord des États-Unis, avant de mettre les pieds en Amérique. Sans doute surpris d'entendre sa langue natale dans une colonie possédée par l'Angleterre depuis si longtemps, Tocqueville écrit, peu avant de venir au Bas-Canada : « qu'il n'y a pas six mois, je croyais, comme tout le monde, que le Canada était devenu complètement anglais. »² Ce constat, venant d'un personnage faisant partie de l'élite intellectuelle de France, ne laisse pas présager une très bonne connaissance du Canada en France. Doit-on en être surpris? Nous aurons l'occasion d'y revenir. Par conséquent, c'est pour combler

² Jacques Vallée, *Tocqueville au Bas-Canada*, p. 107. Sur Tocqueville, se référer à LECLERCQ, Jean-Michel. *Les études canadiennes d'Alexis de Tocqueville*, Lille, Faculté de droit et de science économiques de Lille, 1965, 135 pages.

ce manque total d'information que Tocqueville décidera de franchir la frontière canadienne en 1831 afin d'y étudier la société. Le lecteur aura compris que ce voyage au Bas-Canada n'était nullement dans les plans originaux pas plus que les destinations choisies préalablement par le voyageur.

L'attention toute particulière que le voyageur porte à décrire le physique, la mentalité, les coutumes, les mœurs, les habitations, bref le caractère des habitants, laisse l'impression que Tocqueville vient à peine de découvrir une nouvelle civilisation, une nouvelle race d'hommes et de femmes jusqu'alors inconnue (ou oubliée) en France. On y remarque également les comparaisons fréquentes avec les États-Unis et la France pour que le lecteur puisse se faire une idée plus juste des Canadiens.

Ainsi, il mentionne que la population est heureuse et aisée, que les femmes sont pleines de force et de santé et « n'ont pas cet air délicat et maladif qui caractérise la plupart des Américaines. »³ Qualifiant le peuple de gai, de vif et d'intelligent, éminemment sociable, serviable, ayant des mœurs douces, plus moral et hospitalier qu'en France, il s'étonne toujours que ce peuple soit totalement inconnu en France. Voulant faire une comparaison avec les habitants de France, Tocqueville ajoute que les Canadiens « ont conservé la plus grande partie des traits originaux du caractère national [français], et l'ont mêlé avec plus de moralité et de simplicité. Ils sont débarrassés comme eux [les Américains] d'une foule de préjugés et de faux points de départ qui font et feront peut-être toujours les misères de l'Europe. »⁴ En homme averti, Tocqueville préférera parcourir les villes et les campagnes pour découvrir ce que sont en réalité les Canadiens. Ainsi, contrairement à ses quelques prédécesseurs tant Anglais qu'Américains qui ont publié des ouvrages et articles sur le Canada, il fera fi des récits déjà publiés, dont il n'a

³ *Ibid.*, page 90.

⁴ *Ibid.*, page 101.

vraisemblablement pas eu connaissance, mais aussi des rumeurs, des ouï-dire ou d'ouvrages partiels souvent imprégnés de préjugés défavorables, la plupart du temps, aux Canadiens.

Malgré toute la bonne humeur qui caractérise les Canadiens, il est très aisé, selon l'auteur, de discerner le peuple conquis : « les classes riches appartiennent pour la plupart à la race anglaise. Bien que le français soit la langue presque universellement parlée, la plupart des journaux, les affiches et jusqu'aux enseignes des marchands sont presque toutes en anglais. Les entreprises commerciales sont presque toutes en leurs mains. C'est véritablement la classe dirigeante au Canada. »⁵ L'auteur retiendra également le « caractère soumis » des Canadiens envers les Anglais. De ses propres yeux, il voit bien que c'est l'Anglais qui dirige le commerce, occupe les meilleures fonctions, gagne les meilleurs salaires et conserve « jalousement » le pouvoir et la richesse. Cette situation n'est pas sans expliquer une certaine réserve que les Canadiens entretiennent déjà envers le gouvernement et que Tocqueville est à même de sentir. Ce contexte mine également les rapports entre les deux peuples présents au Canada : « les Anglais et les Français se fondent si peu que les seconds gardent exclusivement le nom de Canadiens, les autres continuant à s'appeler Anglais. »⁶

Interrogeant les habitants sur le système seigneurial et quelques « sujets graves », Tocqueville en conclura que « les idées de cette population semblent encore peu développées [...] l'esprit d'égalité et de démocratie est vivant là comme aux États-Unis, bien qu'il ne soit pas si raisonneur. »⁷ Ayant pris connaissance de certains journaux qui publient quelques passages de littérature canadienne, Tocqueville dénoncera sa tournure simple et naïve, véhiculant de « petites idées dépassées ». C'est à la suite de sa visite d'un cabinet de lecture à Québec que Tocqueville s'étonne de voir que « presque tous les journaux » du Bas-Canada sont en langue anglaise;

⁵ *Ibid.*, page 88.

⁶ *Ibid.*, page 91.

⁷ *Ibid.*, page 101.

curieux pour une population à 90% francophone. C'est également à cet endroit qu'il lit plusieurs numéros du *Canadien*, journal pro-patriote mais modéré quant à certaines positions des Patriotes. Bien que le journal fasse opposition au gouvernement et parfois à tout ce qui est anglais, Tocqueville écrira que « je n'ai encore vu dans le Canada aucun homme de talent, ni lu une production qui en fit preuve. Celui qui doit remuer la population française et la lever contre les Anglais n'est pas encore né. »⁸

Poursuivant son investigation dans un palais de justice de Québec, il note que les avocats « ne firent preuve de talent ni dans le fonds des choses ni dans la manière de les dire. Ils manquent particulièrement de distinction, parlent français avec l'accent normand des classes moyennes. Leur style est vulgaire et mêlé d'étrangetés et de locutions anglaises. »⁹

Ayant rencontré très peu de Canadiens dignes d'adhérer à une « classe éclairée » et ayant « peu de besoins et de passions intellectuelles »¹⁰, Tocqueville s'interroge sur la capacité de la nation canadienne à se diriger elle-même. Ne trouve-t-il pas quelque peu étrange qu'une majorité canadienne, francophone et catholique de la région de Québec donne constamment son appui à John Neilson, pourtant Anglais et protestant? Ceci expliquerait également le fait que Tocqueville ne voit aucun homme capable d'enflammer les esprits et la nationalité canadienne pour la guider vers sa « libération ».

Dénonçant la piètre qualité de l'enseignement qui se reflète dans la littérature, les idées, les discours, les débats et les discussions, Tocqueville écrira que pour préserver la culture française au Canada, la population aurait besoin d'un « homme de génie qui comprendrait, sentirait et serait capable de développer les passions nationales du peuple [et] aurait ici un admirable rôle à jouer. Il deviendrait bientôt l'homme le plus puissant de la colonie. Mais je ne le

⁸ *Ibid.*, page 91. Papineau, lors du Passage de Tocqueville est absent de Montréal et de Québec; il se trouve à sa seigneurie de la Petite Nation.

⁹ *Ibid.*, page 92.

¹⁰ *Ibid.*, page 88.

vois nulle part. »¹¹ Cette affirmation peut sembler étrange pour ceux et celles qui connaissent le rôle prédominant que joue Louis-Joseph Papineau sur la scène politique bas-canadienne. Or, on sait que Tocqueville n'a pas rencontré Papineau pendant son voyage au Bas-Canada. Aussi on peut attribuer cette réflexion au fait que le voyageur n'a rencontré que des personnages modérés ou anti-patriotes. En effet, c'est le cas des Sulpiciens comme Quiblier qui, prônant la plus stricte loyauté envers la couronne ont exercé « une forte influence sur les Irlandais catholiques et contribuèrent de façon très décisive à les empêcher de se ranger du côté des patriotes. »¹² Nous devons aussi mentionner que les Sulpiciens sont également en négociation avec Londres afin de conserver les titres de Saint-Sulpice sur l'île de Montréal, titres qu'ils obtiendront formellement en 1841 et après avoir condamné les acteurs et les dirigeants Patriotes lors des événements de 1837-1838. Cette position anti-patriote est également le cas chez les frères Mondelet, tous deux anciens Patriotes, mais ayant changé de camp après avoir obtenu des postes en vue. Leur défection sera tellement liée au fait de porter davantage de crédit à leur statut personnel plutôt qu'à la défense de la nation bas-canadienne qu'ils seront l'objet d'un ouvrage de Louis-Hippolyte Lafontaine : *Les deux girouettes ou l'hypocrisie démasquée* (1834). Le revirement de Charles sera tel qu'il sera à la tête de la répression, après les rébellions, dans la région des Trois-Rivières. Cependant, le député Neilson est sans doute la plus grande raison pour laquelle Tocqueville ne pourrait voir en Papineau -absent- le chef qui saurait unir les Canadiens afin de lutter contre le joug britannique. Pour cause, on sait que Neilson prend peu à peu ses distances d'avec le parti de Papineau à compter de 1831, jusqu'à sa dissension complète en 1834 lorsque la Chambre d'Assemblée adopte le texte des 92 Résolutions. Cette démarcation est également vraie entre les habitants de Québec beaucoup plus modérés et où Tocqueville a passé la plus grande partie de

¹¹ *Ibid.*, page 101.

¹² John Alexander Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 1995, page 124.

son voyage, par rapport à ceux du district de Montréal, plus radicaux. N'ayant entendu que des propos modérés, voire anti-patriotes, et n'ayant vu qu'une dissension entre les Canadiens¹³ et un chef remis en question, est-il toujours si étrange pour nous que Tocqueville ne voit pas en Papineau le véritable défenseur des Canadiens?

Lors de son séjour à Montréal qui s'est limité à la seule journée du 24 août, Tocqueville rencontre le supérieur du séminaire de Montréal, M. Quiblier. Ce dernier, réfugié au Bas-Canada à la suite des répressions subies par le clergé français aux lendemains de la Révolution de 1789, se positionne très près du pouvoir colonial. Mais encore s'efforce-t-il de lui tracer un certain portrait de la réalité, sachant que Tocqueville rapportera ses propos jusqu'en France. Ainsi, Quiblier lui confie que le paiement de la dîme ne crée aucun mécontentement parmi la population et que cette dernière s'oppose à son abolition. Bien évidemment, nous savons que la dîme crée son lot de mécontents au Bas-Canada.

Ensuite, ayant discuté avec quelques ecclésiastiques lors de son excursion à la campagne, il témoigne que « la religion est éclairée et le catholicisme ici n'excite ni la haine ni les sarcasmes des protestants. »¹⁴ Il ajoute que les clercs sont bien instruits et polis, sans oublier le fait qu'ils conservent un fort sentiment de loyauté envers la couronne britannique.

Progressant dans sa réflexion, Tocqueville voit bien que les Anglais tentent de soumettre davantage les Canadiens. Aussi n'entrevoit-il pas un brillant avenir pour les francophones du Bas-Canada; avenir qui brille de moins en moins depuis la Conquête de 1760. Affirmant que « le plus grand malheur d'un peuple est d'être conquis » par une force étrangère, Tocqueville écrira, relatant les mots de Neilson, que le sort en est jeté en Amérique et que la fortune s'est prononcée en faveur de la race anglaise. « Le peuple conquérant tient le commerce, les emplois, la richesse,

¹³ Réformistes de la région de Montréal plus radicaux versus ceux de la région de Québec plus modérés.

¹⁴ *Ibid.*, page 90.

le pouvoir. Il forme les hautes classes et domine la société entière. Le peuple conquis, partout où il n'a pas l'immense majorité numérique, perd peu à peu ses mœurs, sa langue, son caractère national. »¹⁵

Les sources utilisées par Tocqueville lors de son périple au Bas-Canada ne sont pas vraiment objectives et conformes à la réalité. On voit que Neilson, Quiblier et les frères Mondelet n'approuvent pas les positions des patriotes plus radicaux et tentent d'influencer Tocqueville dans sa perception de la société canadienne. Sa connaissance de la réalité politique du Bas-Canada lui fait défaut afin de bien cerner les enjeux du moment. Tocqueville est captif de ses rencontres, de ses préjugés et sa perception de la réalité faussée par la non-rencontre de Papineau, et plus globalement, du point de vue patriote francophone.

1.2 La correspondance de Gustave de Beaumont (1^{er} août au 5 septembre 1831)

Âgé de 29 ans lors de son séjour en Amérique, aux côtés de Tocqueville de trois ans son cadet, Beaumont est magistrat à Versailles de 1826 à 1829, où il fait la connaissance de Tocqueville, avant d'obtenir un poste de juge au tribunal de la Seine. Passionné par les grands problèmes intellectuels de son temps, il sera mandaté, en compagnie de son ami, pour enquêter sur le système pénitentiaire des États-Unis afin d'en tirer des conclusions qui aideront à la réforme des prisons en France. Sur le Bas-Canada, Beaumont aura écrit quatre lettres à son père, dont deux alors qu'il se trouvait en terre canadienne. La plus importante de celles-ci étant sans doute celle du 26 août 1831 qui relate les propos que lui et Tocqueville ont recueillis de John Neilson qui, en ce sens, est la source principale des deux voyageurs lors de leur séjour au Bas-Canada.

¹⁵ *Ibid.*, page 114.

Il sera intéressant de comparer les perceptions de Beaumont avec celles de Tocqueville pour tenter de déceler des variantes bien que les deux personnages aient suivi le même itinéraire et rencontré les mêmes personnes. On peut consulter ses remarques sur le Bas-Canada dans le recueil d'une correspondance entretenue avec son père et son frère.

En route vers le Bas-Canada, Beaumont rencontre quelques Canadiens à Saginaw et à Sault-Sainte-Marie. Ayant quitté le territoire américain depuis peu, il constate déjà que « la gaieté française qu'ils ont conservée toute entière contraste régulièrement avec le sang froid glacial des Américains. »¹⁶ Retranscrivant tous les dires de Neilson sur les aspects de la société canadienne-française dont le tableau des habitants est très flatteur, Beaumont, à l'instar de Tocqueville, désire bâtir sa propre idée de la société bas-canadienne en parcourant la campagne. Faisant ressortir toute la bonhomie et la cordialité des Canadiens, il ajoute qu'il « est impossible d'imaginer une population plus heureuse que celle des campagnes dans le Canada. Il règne dans tous les villages une pureté de mœurs qu'on croirait fabuleuse si on en parlait dans nos villes d'Europe. Là, c'est chose inconnue que l'existence d'un crime ou un outrage aux bonnes mœurs. »¹⁷

Tout comme son ami, Beaumont n'est pas sans déceler une certaine tension entre l'Angleterre et les Canadiens. « Il y a, dans les habitants des campagnes, les germes de tous les sentiments qui conduisent un peuple à secouer le joug. »¹⁸ Il perçoit également le danger pour les Canadiens de voir les Anglais occuper les postes importants dans le commerce et les industries et de faire « tous leurs efforts pour écraser la population canadienne dont ils méprisent la pauvreté et dont ils ne comprennent pas le bonheur. »¹⁹ Soumis depuis le traité de 1763, Beaumont

¹⁶ Gustave de Beaumont. *Lettres d'Amérique 1831-1832*, texte établi et annoté par André Jardin et Georges W. Pierson, Paris, PUF, 1973, page 123.

¹⁷ *Ibid.*, page 139.

¹⁸ *Ibid.*, page 136.

¹⁹ *Ibid.*, page 140.

constate que les Canadiens forment un groupe à part, se mêlant très peu aux Anglais. Toutefois, Beaumont remarque que le gouvernement est « très doux et n'a rien de tyrannique » mais il ressent des « germes de mécontentement », de « malaise » et d'« hostilité » envers l'Angleterre. Aussi, bien qu'il croie que le peuple soit peu apte à prendre part aux débats politiques, il ressent certaines passions que pourrait développer la classe éclairée.

Il est étonnant, mais très intéressant, de voir que Beaumont tire des conclusions opposées à celle de Tocqueville sur l'éducation au Bas-Canada. Ce dernier ne croit pas que la population canadienne puisse se diriger par elle-même par manque d'hommes bien éduqués. À l'inverse, Beaumont peut déjà voir les efforts pour répandre dans la population « les lumières de l'instruction afin de les mettre à même de comprendre leurs intérêts politiques. »²⁰ Depuis le début des années 1800, trois factions se disputent le contrôle de l'éducation : les Conseils législatif et exécutif, l'Église et la Chambre d'Assemblée. Déjà en 1801 une loi dite des « institutions royales » fut imposée par le Conseil dans le but évident d'assimiler plus rapidement les Canadiens aux mœurs et coutumes mais surtout à la langue des Anglais. L'opposition du clergé qui n'avait pas les rênes de ce système et l'indifférence de la population ont contribué à l'échec de cette mesure assimilatrice. En 1824 une nouvelle loi fut adoptée; la « loi des Écoles de fabriques ». Cette fois-ci, le clergé catholique obtenait le contrôle de l'éducation au Bas-Canada. Cependant, le manque d'effectif clérical et l'opposition des hommes des professions libérales, dont le pouvoir grandissait depuis peu et qui voyaient dans les pratiques et les enseignements de l'Église un autre subterfuge afin de maintenir la population dans l'ignorance et la soumission, firent que seulement 48 écoles, en 1828, avaient vu le jour dans ce système. C'est en 1829, deux ans avant la venue de Beaumont, que l'éducation prit véritablement son envol au Bas-Canada. Dès la première année, grâce à la « loi des écoles d'Assemblée » ou « loi des écoles de syndics »,

²⁰ *Ibid.*, page 140.

262 nouvelles écoles ouvrent leurs portes et accueillent 18 401 étudiants. En 1830, 41 791 étudiants se rendent à l'école et ce nombre est évalué à 60,000 en 1831 par Neilson; pas si mal, selon le député de la région de Québec, pour une population de 600 000 âmes! Voilà ce que présente Neilson à Beaumont pour le convaincre des énormes progrès que fait l'éducation au Bas-Canada. Il y a aussi l'augmentation du nombre de journaux de langue française qui est directement liée, selon le voyageur, à une augmentation de l'alphabétisation de la population canadienne.

Malheureusement, malgré des progrès quantitatifs énormes et une satisfaction toute particulière de la part des élus et du peuple, la loi ne fut pas reconduite en 1836 par le Conseil. Les écoles, survivant grâce aux subventions de la Chambre d'Assemblée, ferment leurs portes à une vitesse effarante par manque de fonds. Pourquoi ne pas avoir reconduit la loi de 1829? Le Conseil y voyait l'éveil de tout un peuple mais, préférant le maintenir dans l'ignorance et la soumission. Son aval étant nécessaire pour reconduire la loi, il ne la reconduit pas.

Neilson trace un portrait très respectueux du clergé canadien lorsqu'il est interrogé par Beaumont. Pour cette raison, notre voyageur prend quelques éléments de réponse de Neilson pour bâtir ses conclusions. « Entièrement dévoué aux intérêts de la population », le clergé demeure un défenseur de la langue française. Beaumont remarque que la religion a une très grande emprise sur la population car « sa morale fait toute la police de l'endroit » et que le clergé est « universellement respecté ». Bien que certaines personnes soient en désaccord avec quelques pratiques de l'Église ou de certaines prises de position par cette dernière, Beaumont écrit que : « je me promenais un jour avec l'un des *démocrates* de Québec : il ne passait jamais devant une église sans faire le signe de la croix. »²¹ Remarque qui nous amène à la conclusion que les

²¹ *Ibid.*, page 142.

« démocrates » protestaient bien plus contre l'intervention politique des membres du clergé que contre l'institution ou la croyance religieuse.

Selon l'auteur, « on parle quelquefois de la société canadienne comme d'une société chez laquelle s'est réfugiée l'ancienne féodalité française dans toute sa pureté. Cette opinion n'a aucune espèce de fondement. Il n'y a de féodal que les mots. »²² Beaumont fait cette affirmation suite à ses visites à la campagne et après avoir comparé les redevances bas-canadiennes et américaines. Bien qu'il reste quelques traces de féodalité : les terres sont divisées en seigneuries et les tenanciers doivent payer une redevance au seigneur. Toutefois, cette dernière est très peu élevée; 5 ou 6 francs pour 90 arpents de terres et, bien que le seigneur ait une place réservée à l'église, il ne possède aucun autre privilège. Ensuite, au Bas-Canada, on donne le quatorzième minot pour payer les frais de mouture alors qu'aux États-Unis, le prix est plus élevé : on paie le douzième. Selon Beaumont, si le système féodal faisait vraiment difficulté au Bas-Canada, on verrait la population se lever en masse afin de l'abolir.

Contrairement à Neilson et à Tocqueville, Beaumont ne croit pas que la culture française soit nécessairement vouée à un sombre avenir au Bas-Canada : « Les raisons à y opposer sont que les neuf dixièmes de la population parlent français; que c'est un besoin pour les neuf dixièmes de parler une langue qu'ils savent; qu'ils n'entendront jamais une autre langue dans leurs églises; qu'ils ont des écoles où on leur apprendra à lire et à écrire en français; que, lorsqu'ils seront instruits et feront le commerce concurremment avec les Anglais, ils formeront une immense majorité éclairée dans laquelle la langue de la minorité s'absorbera. »²³ Ce scénario, craint par les Anglais, fait que le gouvernement de la colonie a intérêt à voir s'accroître la population anglaise grâce à une immigration massive. Cette dernière, ayant déjà débuté lorsque Beaumont arrive au

²² *Ibid.*, page 134.

²³ *Ibidem.*

Bas-Canada, le force à ajouter à sa réflexion que « les pauvres Canadiens seront, s'ils n'y prennent pas garde, enveloppés de toutes parts par une majorité étrangère, dans laquelle ils seront bientôt absorbés. »²⁴ Ces propos ne sont pas sans nous rappeler ceux de Tocqueville qui les utilise afin de prévoir un sombre avenir pour les Canadiens.

Questionnant un habitant pour comprendre pourquoi les Canadiens ne sortent pas des seigneuries pour éviter « l'encerclement anglais », il lui répond : « C'est vrai, nous avons tort, nous serions mieux en faisant comme vous dites. Mais pourquoi que vous gardez votre femme, quoique celle de votre voisin soit plus jolie? Et puis, voyez-vous, le gouvernement n'est pas canadien, les Anglais sont les maîtres. Il donne tout à ses favoris. »²⁵ Cette tension qui s'intensifie entre Anglais et Canadiens ayant des causes variées, Beaumont est à même de la sentir; peut-être même plus que quiconque puisqu'il se fait le prophète, en 1831, des événements qui surviendront en 1837-1838 : « il est probable que tout cela finira par une lutte violente; mais il serait difficile de prévoir quelle est celle des deux populations qui l'emportera sur l'autre. »²⁶

Tout comme Tocqueville, et pour des raisons que nous avons déjà mentionnées, Beaumont ne constate pas la présence d'un homme capable de conduire les Canadiens vers un avenir meilleur. « Il y aurait au Canada un grand rôle à jouer tout à la fois noble, honorable et dangereux. Ce serait celui d'un homme se consacrant tout entier à la population canadienne, vivant pour ses intérêts, excitant ses passions pour conserver son existence, se constituant le conseil désintéressé et gratuit de tous ses membres, se mêlant entièrement parmi eux; l'adversaire du gouvernement, chaque fois que l'occasion de l'attaquer se présenterait, obtenant mille concessions des gouvernants; demandant toujours davantage et, quand les passions du maître et

²⁴ *Ibid.*, page 140.

²⁵ *Ibid.*, page 136.

²⁶ *Ibid.*, page 140.

des sujets seraient irritées, lorsque le peuple serait éclairé sur ses véritables intérêts, prononçant à haute voix les mots d'indépendance et de liberté! »²⁷

Bien que les sources de Beaumont soient les mêmes que Tocqueville, il est intéressant de constater que leurs opinions diffèrent dans les domaines de l'éducation et de la survie de la culture canadienne-française. Beaumont est également prisonnier de ses sources peu variées, de ses préjugés. En fait, sa correspondance est presque uniquement basée sur les propos de John Neilson. Des sources plus pro-patriotes lui auraient tôt fait comprendre que Louis-Joseph Papineau, le grand chef politique au Bas-Canada mène un combat quotidien depuis de nombreuses années afin de soulager la province contre les abus des autorités anglaises. Dommage que la Chambre d'Assemblée n'était pas en train de siéger au moment où Beaumont et Tocqueville se sont trouvés dans la région de Québec. Ils auraient pu ainsi recueillir des propos de toutes les factions politiques.

1.3 Les souvenirs atlantiques de Théodore Pavie (1832)

En avril 1829, Théodore Pavie, alors âgé de dix-sept ans, quitte Angers et l'imprimerie familiale pour l'Amérique du Nord, rendre visite à son oncle d'Amérique, en Louisiane. Lié, de par sa famille angevine à l'élite intellectuelle de l'époque (son père et son frère aîné sont des proches du sculpteur David d'Angers et de Victor Hugo), Théodore est fortement imprégné des idéaux romantiques, aussi est-ce sur les traces de Chateaubriand qu'il va visiter les États du nord et le Canada et descendre le Mississippi. Pavie relate son voyage dans son ouvrage *Souvenirs atlantiques*, qu'il achève après son retour à Angers. Arrivé à New-York vers la fin mai après trente trois jours de traversée, il se dirige par l'Hudson vers Albany et Syracuse, puis vers Buffalo

²⁷ *Ibid.*, page 137.

d'où il traverse au Haut-Canada par le la rivière Niagara. De là, il se dirige vers Montréal, puis vers Trois-Rivières, Québec et Beauport avant de regagner les États-Unis. En 1832, son père imprima vingt exemplaires de ce livre, exemplaires qui étaient destinés à être donnés à tous ceux qui avaient accueilli son fils. L'année suivante, les éditions Roret à Paris publièrent une édition grand public en deux volumes des *Souvenirs atlantiques*.

Pavie voyage en premier lieu au Haut-Canada où il est surpris d'entendre quelques navigateurs parler français. Quelques discussions lui font envie de porter ses pas dans la basse province et on peut juger de l'intérêt et de la connaissance de Pavie envers le Bas-Canada lorsqu'il mentionne que : « si je n'eusse été Français, je ne sais même pas si j'aurais guidé mes pas errants au-delà de l'Ontario. »²⁸ Ainsi, le Bas-Canada n'est pour lui qu'un objet de curiosité et l'on peut estimer qu'il ne savait pas que d'anciens compatriotes, partageant pratiquement la même culture, se trouvaient encore au nord de la Nouvelle-Angleterre. On peut également évaluer l'état de ses connaissances du Bas-Canada en France lorsqu'il se remémore, une fois dans la région de Québec, foulant de ses pieds les plaines d'Abraham, les « vestiges d'une histoire oubliée et d'une puissance anéantie. »²⁹

C'est avec un « plaisir délicieux » que Pavie entend pour la première fois sur le Saint-Laurent des Canadiens chantant dans la langue de leur première patrie : « Ces voix m'arrivaient sur les flots comme un souvenir, et je les écoutais avec ravissement. »³⁰ L'auteur s'empresse de relater la cordialité avec laquelle tout voyageur étranger est accueilli au Bas-Canada. Invité à prendre place autour du feu dans les soirées hivernales, il est toujours le bienvenu : « Les mœurs des anciens habitants s'y sont conservées dans leur pureté, et les Américains et les Anglais, en un

²⁸ Théodore Pavie. *Souvenirs atlantiques, voyage aux États-Unis et au Canada*, Paris, Roret, 1833, 2 vol, page 199.

²⁹ *Ibid.*, page 187.

³⁰ *Ibid.*, page 146.

mot tous les gens qui ne connaissaient ni la France, ni les manières si prévenantes de ses habitants, sont frappés de l'accueil ouvert et vraiment cordial que l'étranger reçoit dans les moindres hôtels. »³¹ Bien que de l'époque de la domination française il ne reste plus que quelques débris, Pavie relate que ce qui ne pourra disparaître, malgré le passage du temps : les « mœurs douces et aimantes », le « caractère insouciant et heureux » et cette « hospitalité simple et amicale ».

Comparant les mœurs canadiennes à celles des anciens Normands, Pavie décrit les Canadiens comme désireux de changer de lieux, de tout entreprendre, de changer, au cours des années, d'occupation; passant de cultivateur à marin puis de constructeur à pêcheur et charpentier.

Bien que le pays ait été conquis et que plusieurs changements y aient eu lieu, il n'en reste pas moins « qu'au fond de l'âme d'une population qui n'a changé que de nom, les mêmes sentiments d'affection et de haine »³² persistent encore. Selon Pavie, le joug sous lequel vivent les Canadiens est « bien doux »; perception qui peut lui venir à la suite de conversations avec des Anglais de la colonie, non identifiés, qui lui confient que les habitants du Bas-Canada sont plus libres que lorsqu'ils étaient sous la coupe de la France. Toutefois, en ce qui concerne les relations personnelles entre Anglais et Canadiens de la colonie, Pavie est frappé de voir à quel point les premiers sont « durs » et « brusques » envers les seconds, désirant établir le moins de contacts possibles avec les « vaincus » et préférant garder pour eux la richesse, le contrôle et le pouvoir. Ce qui est plus surprenant encore pour Pavie, c'est de remarquer qu'il n'y a pas dans la population canadienne « ni émulation, ni désir d'*improvement*. »³³

³¹ *Ibid.*, page 168.

³² *Ibid.*, page 182.

³³ *Ibid.*, page 199.

Traçant un parallèle entre les écrits de Tocqueville qui disait que les Canadiens étaient inférieurs aux Américains en lumières mais supérieurs quant aux qualités de cœur, Pavie écrit que les Canadiens n'ont « jamais su lire ni spéculer, mais éprouver et sentir. »³⁴ Il relate également la mauvaise qualité de la langue française, « corrompue » par des mots anglais que les habitants ont adoptés et altérés. Pour marquer l'ignorance dans laquelle vivent les habitants, Pavie relate quelques questions qui lui ont été adressées, à savoir « si France est une ville plus belle que Québec, si Montréal n'est pas la plus splendide cathédrale de la chrétienté et si la route la plus courte pour aller à Rome n'est pas de passer aux Illinois et à Mexico. »³⁵

Encore une fois, la tentative de Pavie de présenter la société canadienne est limitée par les sources mises à la disposition de l'auteur. Bien entendu, les Anglais de la colonie ne qualifieront jamais autrement leur domination que par un « joug bien doux ». Ce qui est frappant par contre, et ce qui nous amène à croire que l'ouvrage de Pavie comporte des failles évidentes, c'est qu'il ne constate pas chez les Canadiens le désir de changer les choses, de s'améliorer. Cela est pourtant bien évident avec le désir de réformer le système d'éducation en 1824 et 1829. Cette fois-ci, la rencontre de John Neilson lui aurait été profitable. Sa non-rencontre d'hommes en vues tant du côté anglais que du côté canadien lui fait également défaut. Ses perceptions se limitent uniquement à ce que le voyageur est capable d'identifier; des discussions plus poussées lui auraient sans doute donné une autre perspective de la société canadienne que celle obtenue par quelques habitants.

³⁴ *Ibid.*, page 187.

³⁵ *Ibid.*, page 198.

1.4 Le *Tableau statistique et politique des deux Canadas* d'Isidore Lebrun (1833)

En France, l'homme de lettres Isidore Lebrun fait paraître son *Tableau statistique et politique des deux Canadas* en 1833. Bien qu'il n'ait jamais mis les pieds sur le sol canadien, l'auteur dispose de sources nombreuses et très variées. Ayant d'abord entendu quelques récits de la part de son ami N. Lemoult, qui a séjourné au Canada, Lebrun reçoit chez lui quelques personnalités canadiennes dont Amable Berthelot, Denis-Benjamin Viger, François-Xavier Garneau et Joseph-Isidore Bédard. Ces derniers le mettent en contact avec Ludger Duvernay, Augustin-Norbert Morin et Étienne Parent qui lui enverront des exemplaires de *La Minerve* et du *Canadien* en plus d'établir avec lui une correspondance. On sait qu'il a pris connaissance de plusieurs récits de voyages et d'ouvrages portant en partie ou en totalité sur le Canada rédigés par des Anglais et des Américains (voir annexe I), du recensement de 1831 et on le soupçonne très fortement d'avoir pu consulter les travaux statistiques de Jacques Viger³⁶.

Jugeant le Canada avec comme seul point de comparaison sa France natale, Lebrun, bien qu'adoptant une approche paternaliste envers les Canadiens, ne s'empêchera pas d'émettre ses opinions personnelles : « Il les regarde de loin et de haut. Juge volontiers sévère, il multiplie ses conseils comme autant de manifestations de ses bonnes dispositions et de sa bienveillance. »³⁷ Se voulant l'auteur du premier véritable ouvrage important sur le Canada à paraître en France, Lebrun tente d'y faire découvrir, dans ses moindres recoins et sous tous ses aspects, l'ancienne colonie française. En conséquence, l'auteur divise son livre en quelque 21 chapitres dont 18 porteront sur les populations, le gouvernement, l'éducation, la littérature et les journaux,

³⁶ Il est fort probable que Lebrun ait pu consulter les travaux statistiques de Viger comme ses *Tablettes statistiques du comté de Montréal en 1825* qui contient des notes très précises sur le personnel de chacune des écoles qu'il a trouvées ainsi que des renseignements sur les écoliers et les matières enseignées (*DBC*, VIII).

³⁷ Maurice Lemire. *La Vie littéraire au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, vol II (1806-1839), page 463.

l'agriculture, le commerce, les sciences et l'industrie, les tenures des terres (tenure féodale et cantons), les religions, la justice, la milice et la géographie.

En premier lieu, l'auteur s'étonne que « le pays où le nom français est le plus chéri, reste comme oublié du département des affaires étrangères! »³⁸ Étudiant quelques registres français sur les importations et les exportations, l'auteur note que les termes Bas-Canada ou même Canada ne sont nullement utilisés. De fait, on désigne le Canada par l'*Amérique anglaise*, la *Nouvelle Bretagne* ou les *Possessions britanniques dans le nord de l'Amérique*. D'autres encore ne font aucune distinction entre les diverses possessions anglaises de l'Inde, du Canada et des îles occidentales [sic]...

Tout au long de son ouvrage, Lebrun fait mention de connaissances minimales que la France avait du Canada avant son étude. Bien qu'il reste surpris que son pays n'ait que de vagues souvenirs trompeurs de son ancienne colonie, on se souvient encore des pionniers français qui ont parcouru l'Amérique du Nord, partant de Québec jusqu'au golf du Mexique, ce peuple « audacieux, conquérants sans généraux et sans armée, navigateurs intrépides sans marine, commerçants sans richesse, et savants géographes sans compas. »³⁹ Constatant que l'on parle si peu des Canadiens en France et que les idées que l'on se fait d'eux sont trop souvent erronées, partielles et sujettes à tous les préjugés possibles, il n'est pas étonnant pour un voyageur français qui débarque sur la côte est américaine d'apprendre avec stupéfaction qu'il y a, un peu plus au nord, de belles grandes villes canadiennes qui ont conservé tant bien que mal leur caractère français. « De ce côté de l'Atlantique, dira-t-il, on ignore que notre langue est l'idiome des 9/10 de la population canadienne. »⁴⁰

³⁸ Isidore Lebrun. *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, Paris, Treuttel et Würtz, 1833, page 40.

³⁹ *Ibid.*, page 212; tiré de *Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson*, Tome I, section 8.

⁴⁰ *Ibid.*, page 466.

Blâmant les voyageurs anglais et américains qui ont publié des récits infidèles sur le Canada, il dira d'eux qu'ils « n'ont voulu voir et peindre la société du Canada français que telle qu'elle due être sous Louis XIV. Ce jugement, accepté chez nous sans examen est de la part de nos écrivains, une erreur : par rapport aux Canadiens qui semblent parfois des progresseurs [sic] trop impatients, c'est une calomnie. »⁴¹ L'auteur va jusqu'à citer une déclaration faite à l'Assemblée nationale de Paris : « Depuis la révolution des États-Unis, répète-t-on dans la Chambre des Communes, il existe à peine un exemple d'un Canadien-français qui ait occupé un poste considérable ou permanent dans le commerce; l'habitant de cette extraction est peu apte au négoce, excepté à celui de détail, comme des demi-auberges, des demi-magasins dans les campagnes. »⁴² Selon Lebrun, qui commente cette affirmation, « c'est de la spéculation, de l'orgueil, de l'injustice : on offense toute une population, on trompe le commerce d'Europe. »⁴³ Pour cause, la France, en quête de nouveaux marchés pour ses exportations, aurait grand avantage, selon Lebrun, à établir et développer ses relations avec le Bas-Canada. Enfin, voulant quelque peu indigner la France d'avoir si subitement oublié le Canada, il écrit que « eux [les Canadiens], ils n'oublient pas que la fondatrice de leur pays fut la France, [...] jamais ils n'abjureront leur origine, car ils croient toujours à une nationalité. »⁴⁴

Lebrun écrit peu sur le caractère même des Canadiens; les présentant comme très religieux, avisés, courtois, ayant une humeur gaie et un caractère pacifique mais ayant un fort penchant pour l'alcool. Se réservant quelques lignes sur les Canadiennes, il cite Lemoult qui les perçoit comme de « bonnes épouses », des « mères tendres », des « ménagères soigneuses », des femmes remplies de grâce et de santé et dont la beauté est reflétée par leur teint et leur taille.

⁴¹ *Ibid.*, page 224.

⁴² *Ibid.*, page 408.

⁴³ *Ibidem.*

⁴⁴ *Ibid.*, page 534.

En regard de l'administration de la colonie, Lebrun relate les pétitions que la Chambre d'Assemblée a fait parvenir à Londres pour dénoncer les abus de ses gouverneurs ainsi que de leurs « fidèles tyrans ». Citant *La Minerve*, journal pro-patriote, Lebrun énumère quelques-uns des griefs des Canadiens qui prouvent, selon lui, leur bon sens. Cette volonté de redresser les abus au Bas-Canada proviendrait de la proximité des États-Unis qui, grâce à des relations de plus en plus fréquentes avec le Bas-Canada, parvient à l'éclairer et à lui faire prendre conscience des réformes à conduire.

L'auteur décrit nombre d'abus de la part des fonctionnaires anglais : favoritisme, cumul des charges, corruption, justice arbitraire, etc... et constate l'état d'oppression où se trouvent les Canadiens. Par conséquent, il en conclut qu'il n'est pas surprenant que les Conseils législatifs soient pour les provinces des causes d'irritation, des obstacles pour le pouvoir, une source d'affrontements et de défiance générale : « Et tous les conseillers, au nombre de 9 dans le Haut-Canada; et de 11 dans l'autre province, sont inamovibles, protestants, enfin étrangers au pays. »⁴⁵

Articulant son propos autour d'un article de la *Westminster Review* qui tente d'appuyer les demandes canadiennes, Lebrun retiendra l'insolence du clergé protestant ainsi que des fonctionnaires anglais qui, jour après jour, tourment en dérision les lois, les usages et la culture française. Déçus et désabusés de l'Angleterre, les Canadiens se tournent vers les États-Unis devenus pour eux le modèle à suivre tant par la manière de gouverner que par l'esprit de liberté, de justice et d'égalité.

Ensuite, Lebrun croit que l'Angleterre nuit au développement économique du Canada. La métropole « l'encombre sans cesse et pour plusieurs années, d'approvisionnements, de tous les articles qu'il est possible à la spéculation d'y expédier. »⁴⁶ En d'autres termes, l'Angleterre

⁴⁵ *Ibid.*, page 498.

⁴⁶ *Ibid.*, page 391.

devrait gérer le Canada comme une province et y favoriser l'essor économique et non plus comme une simple colonie où l'on empêche toute évolution qui pourrait parvenir à concurrencer les produits de la mère patrie. Paralysant le développement d'industries au Canada pour garder le monopole des produits anglais sur place, l'Angleterre empêche ainsi l'évolution et la diversification de l'économie canadienne qui doit se rabattre sur quelques produits primaires, tels que le bois et le blé. Ainsi, l'économie canadienne se voit dangereusement dépendante du marché anglais, étant soumise aux variations de la demande ou des prix en Angleterre. Il remarque également, en étudiant les tableaux de commerce extérieur de la France que le pavillon français ne s'approche guère des Canada, se limitant à paraître près des côtes de Terre-Neuve, là où la France possède des territoires de pêche. Par conséquent, les produits français qui parviennent à entrer sur le marché canadien sont acheminés soit par des navires anglais, soit par des navires américains.

Quant au commerce intérieur, l'auteur le présente « tel qu'il exista durant le moyen-âge. »⁴⁷ C'est-à-dire que les marchands persistent à acheter leurs marchandises pour une année entière et espèrent les écouler dans l'année qui vient. Ce commerce présente « une anomalie avec l'état des affaires, le grand nombre des marchés, avec l'activité continue et non plus périodique des ventes, des expéditions et des paiements. [...] Contraint encore de rester en dehors de ce roulement perpétuel des produits et des capitaux, le négoce des Canadas subit les dépréciations, les hausses, les fraudes et l'arbitraire du monopole, enfin l'agiotage des banques. »⁴⁸

Enfin, les Anglais du Canada ne se préoccuperaient, selon l'auteur, que de leur fortune personnelle; ayant le monopole de presque tout le commerce et des capitaux, ces derniers sont plus enclins à les réexpédier en Angleterre plutôt que de les investir au Canada.

⁴⁷ *Ibid.*, page 404.

⁴⁸ *Ibidem.*

Présentant le nombre d'écoles, d'étudiants et d'instituteurs, Lebrun ne voit pas d'un très bon œil le système d'éducation canadien. Rageant contre les ecclésiastiques qui maintiennent un enseignement suranné, basé sur des méthodes stationnaires, « les Canadiens laïques, qui comprennent notre siècle, sont repoussés des chaires, la classe fomente l'opposition contre la nouvelle société : ainsi la jeunesse, à son entrée dans le monde, est réduite pour embrasser des professions, à faire comme une abjuration des doctrines rétrogrades. »⁴⁹ Lebrun croit qu'un système plus laïc répondrait davantage aux besoins des Canadiens. Ensuite, l'immobilisme de l'éducation se fait également sentir dans le domaine agricole où les cultivateurs canadiens ne reçoivent aucun enseignement sur les nouvelles méthodes ou sur des procédés améliorés. De plus, peu de cultivateurs savent lire ou écrire; même que la lecture d'ouvrages aurait été limitée étant donné le très faible nombre de livres et de manuels sur l'agriculture qui parviennent au Canada. Devant une éducation déficiente, certaines personnes doivent s'exiler quelques années aux États-Unis ou en Europe pour approfondir leurs connaissances ou tout simplement pour recevoir une éducation appropriée à leurs fonctions, tels les médecins.

Cet état de stagnation intellectuelle est également visible, selon l'auteur, au sein des sociétés savantes bas-canadiennes. Composées en majorités d'Anglais et d'Écossais, ces sociétés restent pratiquement fermées aux Canadiens. Mais encore, ajoute l'auteur, ces sociétés entretiennent bien peu de relations et de correspondances actives avec leurs consœurs d'Europe.

Toutefois, Lebrun décèle un besoin pressant des Canadiens de se livrer à une éducation savante afin de maintenir leur prépondérance dans les emplois au barreau, dans les fonctions législatives et municipales. Il écrit également que « le barreau français placerait au rang de ses membres distingués plusieurs jurisconsultes canadiens. »⁵⁰ Cette volonté de se sortir du marasme

⁴⁹ *Ibid.*, page 195.

⁵⁰ *Ibid.*, page 433.

intellectuel qui afflige la population française du Bas-Canada est marquée par l'adoption en 1829 de la *loi des Écoles d'Assemblée* grâce à laquelle les établissements scolaires et le nombre d'étudiants croissent à un rythme remarquable. Déjà en 1833, Lebrun est à même de constater les « conquêtes rapides de la culture et les progrès de l'ordre moral et politique. »⁵¹

Étant lui-même un homme de lettres, Lebrun s'intéresse à toutes formes de production littéraire au Bas-Canada : journaux, ouvrages, poèmes, chansons, etc... En premier lieu, il remarque le nombre plus élevé de journaux anglais que de journaux français dans la province, pourtant très majoritairement francophone. Cela s'explique selon lui parce que les Britanniques de la colonie cherchent davantage à s'instruire et, par le fait même, sont plus alphabétisés que les Canadiens. La qualité de la production canadienne laisse également à désirer : « la polémique est parfois redondante, lourde dans les gazettes rédigées en français : la critique pourrait être moins acrimonieuse et plus spirituelle. »⁵²

Quant à la poésie, Lebrun constate qu'il ne s'agit que d'imitations de classiques français, souvent « prolixes et incorrectes ». Cette critique est redevable, non pas au talent des poètes canadiens mais bien à l'éducation qu'ils ont reçue. En effet, « l'élève apprend à découvrir comment les règles ont été appliquées dans les grands modèles classiques et, dans un second temps, il tente de les imiter [...] sans laisser jamais de place à l'innovation. »⁵³ La littérature canadienne souffre également du fait que le latin demeure, dans les collèges, la langue littéraire dominante; le français n'est encore considéré que comme langue d'usage; une langue populaire. Ainsi considérée comme langue vernaculaire, l'enseignement de la langue maternelle de 90% de la population bas-canadienne est inapproprié, retardé et négligé. En effet, l'orthographe ne fait aucun objet d'enseignement systématique, de même que les règles de syntaxe, de phraséologie et

⁵¹ *Ibid.*, page 534.

⁵² *Ibid.*, page 258.

⁵³ Lemire, *op. cit.*, page 47.

la prosodie. Dans un pays où la langue anglaise poursuit un but avoué d'assimilation, le français parlé l'emporte bien souvent sur le français littéraire et la langue s'imbrique d'anglicismes et de déformations. Appelés à écrire en français lorsque vient le temps de communiquer avec la grande majorité de la population, « les jeunes gens ne jouissent pas d'une formation littéraire suffisante. »⁵⁴

Étudiant les discours des chefs politiques canadiens dans les journaux qu'on lui fait parvenir en France, Lebrun constate que la rhétorique canadienne conserve encore les vieux artifices et la vieille philosophie scolastique. Bref, « la province exaltait de versificateurs, sans âme et sans idées, des orateurs phrasiens, des prédicateurs d'une assoupissante prolixité, et l'érudition dépensait sur des localités des connaissances trop vaniteuses pour être utiles : à peine la critique avait quelques organes. »⁵⁵

Bien avant que lord Durham ait dit que le Bas-Canada est « sans histoire ni littérature » dans son célèbre rapport, Lebrun qualifie le Bas-Canada de « province *encore* sans histoire ni littérature ». Le seul et premier ouvrage considérable écrit par un Canadien est l'*Histoire du Canada* de Jacques Labrie. Comble de malheurs, l'œuvre du docteur Labrie, non publiée au moment de sa mort en 1831, brûlera, encore sous forme manuscrite, lors de l'incendie du village de Saint-Benoît par les troupes anglaises et volontaires, les 15 et 16 décembre 1837.

Intimement liée à l'éducation comme l'est la littérature, l'agriculture canadienne souffre également du manque d'instruction des paysans canadiens. De fait, l'auteur voit que l'enseignement promulgué aux élèves est inefficace afin de détruire les préjugés existants. Utilisant des instruments peu perfectionnés, manquant d'instruction et de capitaux, l'auteur constate que le Bas-Canada pratique toujours les mêmes méthodes de culture qui prévalaient dans

⁵⁴ *Ibid.*, page 50.

⁵⁵ Lebrun, *op. cit.*, page 272.

l'ancienne France. Sur cette question, les sources indirectes dont Lebrun dispose afin de juger des pratiques agricoles des Canadiens peuvent s'avérer biaisées. En ce sens, les personnages qui lui envoient des écrits et des correspondances veulent changer en profondeur le système de culture et le matériel agricole du Bas-Canada. Cette position s'explique par la vision idéologique qui prévaut à l'époque selon laquelle les Britanniques disposent de meilleurs équipements et d'une expertise plus avancée. Pourtant, l'étude de Frank Lewis et de Marvin McNinnis souligne que « the English in Lower Canada really were not better farmers than the French »⁵⁶ bien qu'il y ait une légère différence entre la production d'un cultivateur anglais et d'un cultivateur canadien. Plusieurs études récentes⁵⁷ démontrent également que l'agriculture des Canadiens connaît une certaine modernisation au cours des premières décennies du XIX^e siècle. On peut également nuancer cette « supériorité » des Britanniques dans le domaine agricole en mentionnant les *Corn Laws* qui ont été adoptées au Parlement britannique dans la première moitié du XIX^e siècle afin de freiner l'importation de produits agricoles provenant de pays « moins évolués » ou du moins ne répondant pas au modèle préconisé en Angleterre. Un autre point qui prouve que Lebrun est dépendant de ses sources canadiennes est qu'il ne mentionne en aucun temps tous les efforts déployés par Amury Girod⁵⁸ qui publie plusieurs articles dans les journaux canadiens afin de livrer des informations sur les nouvelles méthodes et les dernières évolutions du domaine agricole. En conséquence, Lebrun est incapable de juger si ce qu'il prône est applicable au Bas-Canada puisqu'il ne connaît sur le Bas-Canada de ce que lui livrent ses sources.

⁵⁶ Frank Lewis et Marvin McNinnis, « The Efficiency of the French-Canadian Farmer in the Nineteenth Century » publié dans *The Journal of Economic History*, Vol. XL, no. 3, 1980, p. 514.

⁵⁷ Allan Greer, *Peasant, Lord and Merchant*, p. 210-211; Corinne Beutler, « L'outillage agricole dans les inventaires paysans de la région de Montréal reflète-t-il une transformation de l'agriculture entre 1792 et 1835? » dans François Lebrun et Normand Séguin (dir.), *Sociétés villageoises*, 1987, p. 121-130; Christian Dessureault, « Crise ou modernisation? » p. 381.

⁵⁸ Voir Philippe Bernard, *Amury Girod, un suisse chez les Patriotes du Bas-Canada*, Sillery, Septentrion, 2001, 255 pages.

L'auteur mentionne également que les sociétés savantes ont trouvé peu de solutions afin de favoriser le développement dans le domaine agricole, contrairement aux États-Unis ou en Europe où l'on décerne des prix afin de récompenser les meilleures inventions ou améliorations de machines.

D'emblée, on s'aperçoit que la perception de Lebrun envers le clergé canadien est très peu positive. Tel qu'il le mentionne, « une partie du clergé paraît se pénétrer de l'esprit d'opposition aux progrès sociaux. »⁵⁹ Selon lui, l'Église se garde bien de vouloir procurer aux Canadiens les nouvelles connaissances, les nouvelles idées venant d'Europe, préférant maintenir le peuple dans l'ignorance afin de lui imposer une plus grande domination sur leurs actions et leurs pensées. Autre aspect rétrograde que l'auteur note pour le clergé est qu'il continue d'imposer la dîme qui est « l'impôt le plus vexatoire; il frappe le travail et la production. »⁶⁰

À l'inverse de Pavie, mais dans la même veine que Beaumont, Lebrun constate que le système féodal ne prévaut plus au Bas-Canada comme on semble encore le croire. « Ce n'est pas sur les bords du Saint-Laurent, mais proche du Hanovre, dans les diverses contrées de l'Allemagne, que la vassalité du Moyen-Âge existe encore. »⁶¹ Présentant les Canadiens comme libres et exonérés de « tout service de nature basse », Lebrun remarque que les plaintes qu'ils acheminent au gouvernement colonial révèlent que « la libéralité règne dans cette Amérique, comparativement à l'état malheureux de grandes provinces d'Europe qu'on croit leur ressembler par la civilisation. »⁶² Le Bas-Canada serait ainsi moins « attardé » que la Bohême, la Hongrie, l'Autriche et le Milanais.

Ainsi, défaisant certains des préjugés qui peignaient le Bas-Canada comme une société restée figée au temps du Moyen-Âge, fraîchement sortie du temps de Louis XIV, Lebrun

⁵⁹ Lebrun, *op. cit.*, page 149.

⁶⁰ *Ibidem.*

⁶¹ *Ibid.*, page 428.

⁶² *Ibid.*, page 476.

conclura : « une remarque vraie et que sentent ses citoyens éclairés, c'est que plus de la moitié des États de l'Europe sont encore privés des libertés dont jouissent les deux Canadas. »⁶³

L'avenir du Bas-Canada, Lebrun le perçoit comme plusieurs personnalités canadiennes le décriront lors des troubles de 1837-1838, dont Louis-Joseph Papineau lui-même : faire l'indépendance d'avec l'Angleterre puis se joindre à l'union américaine. Toutefois, selon Lebrun, l'élément déclencheur d'une Révolution canadienne serait bien plus la mise à exécution du projet d'Union des deux Canada que tous les autres griefs établis dans les 92 Résolutions envoyées à Londres un an après la sortie du *Tableau statistique et politique des deux Canadas*. « On ne sait pas que l'île de Montréal, par ses mœurs, son industrie et par ses lumières, est la force du patriotisme canadien; qu'il poursuit de sa haine lord Dalhousie, parce que ce gouvernement fut favorable à la réunion de 1822; qu'une autre tentative produirait une résistance violente; que la population britannique des deux provinces fit-elle alliance, fut-elle soutenue de régiments anglais, l'ancienne population, celle qui est du sang français, accepterait plutôt la guerre; et que vaincue, elle se relèverait, déchirerait le pavillon du Léopard pour placer une étoile de plus au drapeau de la république américaine. »⁶⁴

Le livre de Lebrun, qui fustige les méthodes d'enseignement au Bas-Canada, sera mal reçu, on s'en doute bien, par le clergé canadien. L'abbé Maguire publiera même une brochure dénonçant cette œuvre « immonde et mensongère ». À ce point incriminé par l'auteur français, le clergé canadien ira jusqu'à croire que Lebrun « n'est qu'un prête-nom mercenaire, ami des libéraux canadiens, et qui, comme eux, ambitionnent d'importer au Canada le poison du libéralisme irreligieux [sic], et avec lui le fanatisme révolutionnaire, qui a versé sur la France des

⁶³ *Ibid.*, page 535.

⁶⁴ *Ibid.*, page 533.

maux tels que le genre humain n'en avait encore vu de semblables. »⁶⁵ Son principal conseiller, N. Lemoult, lui fera également part des doutes quant à l'objectivité de son travail. Dans une lettre qu'il adresse à Ludger Duvernay, on peut y lire : « M. Lebrun est un singulier corps qui a voulu faire à sa tête dans une affaire à laquelle il ne connaît rien et qui par cela même la gâtera en partie, je crains. Mes manuels, mes observations n'ayant rien pu sur son amour propre d'auteur, je l'ai abandonné à sa bonne étoile. »⁶⁶

Toutefois, le corpus élargi de sources utilisées par l'auteur est impressionnant. Des études déjà publiées, des manuels, des correspondances, des journaux, des ouvrages canadiens et même des rencontres avec quelques personnalités canadiennes venues en France. Bien que Lebrun n'ait jamais mis les pieds au Bas-Canada, sa position en France lui confère certains avantages que les autres auteurs n'ont pu obtenir. Mais encore, son désir de faire renouer la France avec son ancienne colonie est également un avantage que les autres auteurs ne possèdent pas. Là encore, cette tentative, favorablement perçue par les Canadiens, lui facilite l'obtention de matériel utile à son ouvrage. L'auteur peut également prendre en considération différentes perceptions émises sur la société bas-canadienne par l'étude d'ouvrages américains et anglais. Cependant, ses propres perceptions resteront toujours soumises à son jugement de « bon père » ainsi qu'à sa position d'homme faisant partie de l'élite littéraire française. En ce sens, bien que Lebrun critique amèrement plusieurs facettes de la société canadienne, lui apportant bien souvent quelques solutions de son cru, il n'en reste pas moins que ce qu'il préconise reste parfois difficilement applicable au Bas-Canada. En ce sens, bien que des changements drastiques puissent être profitables au Canadiens, notamment dans l'agriculture, Lebrun ne tient pas en compte des mentalités et des mœurs canadiennes dans ce domaine. Le républicanisme de l'auteur entre

⁶⁵ Thomas Maguire, *Le clergé canadien vengé par ses ennemis ou Observations sur un ouvrage récent intitulé Tableau statistique et politique des deux Canadas*, Neilson et Cowan, 1833, page 17.

⁶⁶ Ivanhoé Carron. *Papiers Duvernay conservés aux archives de la province de Québec*, RAPQ, 1926-1927, p. 156.

également en scène lorsqu'il critique la religion et commente les événements de la colonie. Le clergé est largement mis à mal dans son ouvrage pour son manque de zèle à assurer le progrès des Canadiens en le maintenant dans l'ignorance. Sa position politique l'amène également à écarter le « problème de races » au Bas-Canada. En ce sens, Lebrun y perçoit une lutte entre républicains et oligarques.

1.5 Les *Lettres sur l'Amérique du Nord* de Michel Chevalier de 1833 à 1835

Voyageant en Amérique de la fin 1833 à la fin 1835, Chevalier publie ses *Lettres sur l'Amérique du Nord* en 1841. Cependant, n'ayant fait qu'un saut au Canada, son œuvre traite presque exclusivement des États-Unis et du Mexique. Probablement que le peu de commentaires que nous pouvons retrouver dans son œuvre est le signe du peu d'intérêt qu'il porte au Canada. Aussi, bien qu'il nous livre quelques remarques sur la société bas-canadienne, son livre apporte peu d'éléments nouveaux si on le compare aux auteurs déjà étudiés.

D'entrée de jeu, Chevalier mentionne l'état d'oubli dans lequel le Canada baigne en France : « nous n'avons plus de souvenirs des hommes généreux qui se dévouèrent pour nous en assurer la domination [du Canada] ». ⁶⁷ Bien plus qu'un oubli ou qu'un désintéressement de la période post-Conquête, on croirait que l'histoire de la Nouvelle-France a été rayée volontairement de l'histoire coloniale de la France. Comme si la défaite fut si honteuse ou si peu importante que l'on ne voulait garder aucun souvenir collectif de la colonie canadienne ou des hommes et des femmes qui la peuplèrent jadis et qui y vivent aujourd'hui. Dans la même veine, Chevalier remarque qu'aucune peinture ni aucun monument n'est à l'honneur de « l'héroïque

⁶⁷ Michel Chevalier. *Lettres sur l'Amérique du Nord*, Paris, C. Gosselin, 1841, vol. 2, page 65.

LaSalle » en France et que les Français doivent aux Américains un petit monument érigé afin de perpétuer sa mémoire et de rappeler la présence de la force française en Amérique du Nord.

Comparant les habitants du Canada avec ceux de la Suisse, l'auteur dira d'eux qu'ils sont calmes, paisibles et ayant plus de bonheur et de contentement que les Américains. Cependant, l'auteur croit que les Canadiens se « débattent vainement contre le déluge britannique qui les ensevelit »⁶⁸ comme quoi nous pouvons tracer un parallèle entre ses propos et ceux de Neilson et de Tocqueville.

Chevalier s'étonne de constater que le système féodal persiste encore dans son intégralité au Bas-Canada : « Les redevances seigneuriales, la dîme, le droit de mouture, le four banal, y sont actuellement en pleine vigueur; et, chose incroyable, rien de tout cela ne figure dans l'interminable liste des quatre-vingt-treize [sic] griefs récemment dressée par les Canadiens contre le régime qui les gouverne. »⁶⁹

Chevalier occupe la majorité des pages, peu nombreuses, qu'il consacre Canada pour se lamenter des occasions perdues de la France alors qu'elle dirigeait sa colonie nord-américaine : « Le nom français avait alors de belles chances pour devenir le premier, non seulement, comme celui des Grecs, dans le monde des idées, par la littérature et les arts, mais aussi, comme le nom romain, dans le monde matériel et politique, par le nombre des hommes qui eussent été fiers de le porter, par l'immensité du territoire que sa domination eut couvert [...] il ne nous reste plus, hélas, que des regrets amers et impuissants. »⁷⁰ Toutefois, l'auteur se fait peu d'illusions quant au succès qu'aurait eu une colonie composée entièrement de Français. « Là où nous fraternisons avec les Peaux-Rouges, couchant avec eux dans les bois, vivant comme eux de notre chasse, voyageant à pied à leur manière, par des sentiers escarpés, l'opiniâtre Américain a abattu les

⁶⁸ *Ibid.*, page 64.

⁶⁹ *Ibid.*, page 74.

⁷⁰ *Ibid.*, page 64.

arbres antiques, promené la charrue, enclos les terrains, substitué les meilleures races bovines de l'Angleterre aux cerfs de la forêt, établi des fermes, de florissants villages et d'opulentes cités, creusé des canaux et des routes. »⁷¹ Ainsi, selon Chevalier, sans la Conquête de 1760, l'étendue et la rapidité de l'évolution de la civilisation au Bas-Canada auraient grandement souffert. En admiration devant l'activité ininterrompue qui caractérise les États américains, devant la rapidité avec laquelle ils se sont rendus maîtres d'un aussi grand territoire, de leur environnement, de la vitesse avec laquelle ils ont accru leur population, leur économie et leur puissance, il eût fallu des siècles, selon l'auteur, pour que la Nouvelle-France se dise vraiment maîtresse de la même étendue que les Américains ont conquise en moins de cinquante années.

Il est vraiment dommage pour nous que Chevalier accorde si peu d'intérêt aux Canadiens dans son ouvrage. Le fait de rencontrer des gens de même langage et de même souche ne semble pas l'atteindre au même point que les autres voyageurs et auteurs avant lui. Il est également très avare de sources. Bien que l'on sache qu'il a sûrement rencontré quelques habitants, nous ne pouvons identifier leur lieu d'origine, ni leur situation économique ou leurs idées politiques. Les 92 Résolutions, votées quelques temps avant l'arrivée de Chevalier, semblent être la seule source importante de son ouvrage. L'auteur ne semble donc pas, outre les 92, disposer de sources valables et s'en remet à son jugement afin de livrer un portrait incomplet de la société bas-canadienne. Ayant lu les 92 Résolutions, l'auteur aurait pu fournir à ses lecteurs un tableau politique beaucoup plus complet et pertinent. Cependant, le fait qu'il ne croie pas que la culture canadienne-française ait de l'avenir au nord de l'Amérique peut expliquer le manque d'intérêt pour le Bas-Canada et sa place minime dans son étude.

⁷¹ *Ibid.*, page 66.

1.6 Konrad Malte-Brun (1835)

Géographe et rédacteur au *Journal des Débats* pour la politique, les sciences, la littérature et les voyages, c'est entre 1832 et 1837 que paraît une des nombreuses versions de la *Géographie complète et universelle ou description de toutes les parties du monde* de Malte-Brun, versions qui seront augmentées, corrigées et republiées bien après sa mort. De cette série de 12 volumes, le onzième (1835), réservé à l'Amérique, comporte une description de la géographie, de la faune, de la flore, du climat et de la société canadienne, essentiellement sous forme de récits d'exploration. Cela dit, il est très facile de retracer les sources utilisées, dans l'édition que nous avons utilisée (1832), bien que les références ne soient pas données lorsqu'un passage est cité. Pour cause, la description canadienne comporte de larges passages de deux œuvres publiées sur le Canada dont l'une a fait l'objet de notre attention au cours de ce chapitre. La première, *Beautés de l'histoire du Canada*, publiée par D. Dainville [Philarète Chasle] en 1821, et antérieure à la période que nous couvrons, et l'autre étant le *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, d'Isidore Lebrun (1833).

L'ouvrage de Malte-Brun emprunte un grand passage de Dainville pour décrire les habitants du Bas-Canada : « Contents de peu, attachés à leur religion, à leurs usages, soumis aux gouvernements, qui respectent leur liberté, ils possèdent, à côté de beaucoup d'indolence, un fonds naturel de talents et de courage qui n'aurait besoin que d'être cultivé par l'instruction : ils se livrent avec ardeur aux travaux les plus rudes; ils entreprennent pour gain modique, les voyages les plus fatigants. »⁷²

Énonçant quelques critères physiologiques tels la forme du visage, la couleur des yeux, la longueur du nez et l'épaisseur des lèvres, l'auteur livre un portrait des femmes canadiennes qui

⁷²Konrad Malte-Brun. *Précis de la géographie universelle*, Paris, André, 1832-1837, XI, p. 71. Tiré de DAINVILLE, D. [Philarète Chasles], *Beautés de l'histoire du Canada*, Paris, Bossange frères, 1821, p. 482.

sont « remarquables par leur grâce et leur brillante santé. Par l'éclat de leur teint, la régularité de leurs traits et la beauté de leur taille, elles ressemblent aux Cauchoises. »⁷³ L'auteur mentionne également que « la sobriété n'est pas la vertu des Canadiens; l'habitude de l'ivresse y produit des accidents tragiques. »⁷⁴

Concluant son chapitre sur le Bas-Canada, l'auteur mentionne : « que de souvenirs, que de regrets le pays que nous venons de décrire ne nous rappelle-t-il pas? [...] Un empire a été perdu par la légèreté, la présomption et l'ignorance géographique de ce qu'on appelle en France des hommes d'État et des ministres. »⁷⁵

L'œuvre de Malte-Brun puise dans les ouvrages de Dainville et de Lebrun afin de livrer un portrait du Canada. À l'époque, il n'avait guère le choix des sources car rien de ce qu'avaient écrit Tocqueville, Beaumont ou Chevalier n'avait encore été publié et ce n'est pas avec l'ouvrage de Pavie qu'il aurait pu livrer une description complète du Canada. Empruntant beaucoup à Lebrun, ce dernier sera cité tout au long de l'article sur le Canada. Inversement, bien que Malte-Brun utilise certains passages de Dainville, nous ignorons pourquoi il ne mentionne pas l'auteur. Limité par ses sources, par les perceptions que leurs auteurs et leurs préjugés, il est fort étonnant que Malte-Brun n'ait pas puisé dans diverses sources britanniques et américaines pour approfondir son article sur le Canada.

1.7 La synthèse des voyages au Bas-Canada par Alcide Dessalines d'Orbigny (1836)

Alcide d'Orbigny est né à Couëron en 1802. Fils de médecin, il est d'abord employé par le Muséum d'Histoire Naturelle en qualité de dessinateur et il se consacre rapidement, avec succès,

⁷³ *Ibid.*, page 72.

⁷⁴ *Ibidem*. Tiré de LEBRUN, Isidore. *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, Paris, Treuttel et Würtz, 1833, page 244.

⁷⁵ *Ibid.*, page 76.

à la recherche scientifique. En 1825, il entre en contact avec Humboldt et Cuvier, et commence à préparer le grand voyage qui l'amènera en Amérique du sud (1826-1833). Parti de Brest en juillet 1826, il ne revient en France qu'en février 1834 avec pour bagage des milliers de fossiles et de dessins recueillis au cours de son périple en Amérique du Sud qui lui apportèrent les félicitations du monde scientifique européen. Dès son retour, il entreprend la composition de son récit de voyage auquel il décide de greffer d'autres journaux de voyages de divers explorateurs ayant parcouru toutes les parties des Amériques. Publié pour la première fois en 1836, son *Voyage pittoresque dans les deux Amériques : résumé général de tous les voyages*, accorde une place non négligeable aux possessions de l'Angleterre en Amérique du Nord.

Traduction de récits de voyages d'Anglais au Bas-Canada, là se résument essentiellement les sources dont se sert d'Orbigny afin de publier un chapitre sur le Bas-Canada dans son ouvrage. Maintes erreurs factuelles et de transcription se glissent dans ce chapitre. Entre autres, on apprend que c'est Jean (sic) Cartier qui a découvert le Canada et que c'est Roberval qui a fondé Québec. Amplement basé sur la traduction du récit de John Lambert, d'Orbigny dressera un portrait du Bas-France, inspiré par des yeux anglais, à ses contemporains de France.

On y apprend, après avoir eu droit en introduction d'un sommaire historique de l'ex-colonie française, que les Canadiens sont des hommes « rudes et demi-sauvages qui parlent un jargon français presque inintelligible, [chantant] des chansons à demi-françaises [et parlant avec les] plus énergétiques jurons. »⁷⁶ On peut lire également que les descendants des premiers Français sont d'une politesse affectueuse et familière envers les étrangers, conviant les voyageurs à venir boire en leur compagnie. « Adroits, spirituels et prévenants [...] on se ferait difficilement

⁷⁶ Alcide d'Orbigny. *Voyage pittoresque dans les deux Amériques : résumé général de tous les voyages*, Paris, L. Tendré, 1836, p. 515.

une idée de la cordialité avec laquelle nous fûmes accueillis.»⁷⁷ Les qualités morales des Canadiens sont sans cesse vantées tout au long de l'article. Le paysan canadien est décrit comme étant « fier et l'être le plus vif, le plus gai, le plus pétulant que l'on puisse voir. »⁷⁸

Ébahi par le paysage sauvage et grandiose, laissant très peu de place aux grandes cités, le Bas-Canada est décrit comme une civilisation agricole « assez avancée » ou les champs sont couverts de riches moissons.

Lors de son passage à Montréal et à Québec, le voyageur y énumère les bâtiments publics qui laisse l'impression d'une société plus avancée que certains auteurs le laissaient croire. On y parle des collèges, des églises, des séminaires, des palais de justice, des instituts et des sociétés, des bibliothèques, des musées et des cabinets de lecture. Cette description des villes laisse une impression que le Bas-Canada est davantage une société au même niveau que la France et l'Angleterre plutôt qu'une société rétrograde et laissant de côté les sciences et la littérature. Une étude plus approfondie par l'auteur des programmes d'enseignement dans les collèges et de la composition des sociétés d'histoire, littéraire et agricoles aurait pu apporter, tel que l'a fait Lebrun, plusieurs précisions.

Quoiqu'il en soit, on peut y lire que le Bas-Canada est, en fait, « un mélange heureux des éléments qui constituent le caractère anglais et français. »⁷⁹

Dans un second chapitre qui a pour titre « histoire et géographie du Canada », on y relate les voyages d'explorations de nombreux navigateurs ainsi que quelques moments forts de la Nouvelle-France, dont la campagne de 1759 qui enleva à la France son empire en Amérique du Nord.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 517.

⁷⁸ *Ibidem.*

⁷⁹ *Ibid.*, p. 519.

Cette fois-ci, l'agriculture bas-canadienne n'est pas présentée comme étant « assez avancée » mais plutôt rétrograde. « L'agriculture est encore dans l'enfance au Canada. Toutes les améliorations introduites en Europe dans la culture sont ignorées dans ce pays. La rotation scientifique des récoltes importe peu à ses fermiers. »⁸⁰ Comment expliquer ce changement dans la présentation de l'agriculture au Bas-Canada? Tout simplement parce que d'Orbigny se fie maintenant aux écrits d'un autre voyageur, MacGregor.

Enfin, on peut lire dans l'article de d'Orbigny que « les usages, les habitudes sociales, les relations du monde sont encore à peu près ce qu'elles étaient avant la conquête. »⁸¹ Tel que l'ont déjà mentionné plusieurs auteurs, on remarque que les « colons primitifs » se gardent de se mêler (assimiler) aux « maîtres nouveaux », faisant preuve d'une grande fierté d'origine qui persiste toujours.

Enfin, ne laissant que quelques mots pour parler du gouvernement, l'article le décrit comme faisant preuve d'une tolérance extrême envers les Canadiens, jugeant que l'avenir agira en sa faveur et fera entendre raison aux Canadiens des bienfaits des coutumes et de la culture britanniques.

L'article d'Orbigny sur le Bas-Canada est basé sur des récits de voyageurs anglais que nous avons déjà identifiés. Bien entendu, les préjugés de ces derniers se retrouvent inévitablement dans l'ouvrage de l'auteur sans que celui-ci ait confirmé ou infirmé ses sources d'une quelconque manière. Ainsi, on ne parle que du « soin paternel » et de la tolérance extrême que le gouvernement anglais accorde aux Canadiens. Les préjugés anglais de l'époque envers les Canadiens étant connus, c'est de manière « tout anglaise » que le portrait du Bas-Canada est livré

⁸⁰ *Ibid.*, p. 524.

⁸¹ *Ibid.*, p. 525.

dans l'édition de 1836. L'auteur ne semble pas accorder de cohérence à son texte puisque les propos des voyageurs sur lesquels il se base diffèrent à quelques reprises. L'utilisation de l'œuvre de Lebrun aurait pu rectifier bien des choses et apporter une vision bien différente de la situation au Bas-Canada. L'édition de 1867 du *Voyage*, quant à elle, accorde une plus large part à des sources françaises, dont Pavie et Malte-Brun de même que le Canadien François-Xavier Garneau, et l'approche plus sympathique envers les Canadiens est plus visible.

2. Journaux et revues françaises : couverture du Bas-Canada (1830-1836)

2.1 *La Revue Encyclopédique*

C'est en 1831 que la *Revue Encyclopédique* publie pour la première fois un article sur le Bas-Canada signé par Isidore Lebrun, le même qui publiera, deux années plus tard, son *Tableau statistique et politique des deux Canada* (1833). Cet article a un but très particulier : démystifier le Canada aux yeux des Français. En fait, il s'agit d'une préface à son livre qui tente de présenter le Canada et ses habitants sous leur véritable jour, les quatre articles de Lebrun publiés dans la *Revue Encyclopédique* se retrouvant comme toile de fond de certains chapitres de son livre. Les données divulguées dans ce premier article visent à défaire les pires préjugés et l'ignorance qui pèsent alors sur le Canada et ses habitants. Il est cependant à noter que cet article est publié sous la rubrique *États-Unis*. Ce qui peut laisser sous-entendre que lorsque l'on écrit sur des aspects de l'Amérique du Nord, on pense essentiellement, pour ne pas dire uniquement, aux États-Unis.

Ce premier texte fait partie d'une suite de cinq articles publiés jusqu'à la fin de la période qui nous intéresse ici. De ces cinq articles, quatre sont de la plume de Lebrun. On peut lire également une critique de son livre suite à sa publication. Nous avons décidé de regrouper ces

articles qui traitent chacun d'un aspect en particulier de la société canadienne en un tout pour en faciliter l'analyse et la compréhension.

D'entrée de jeu, Lebrun réaffirme une triste réalité que l'on connaît déjà, réalité qui est relatée dans une correspondance que l'auteur reçoit de certains membres de la Chambre d'Assemblée bas-canadienne : « des étrangers qui nous ont visités, la plupart ont remporté et répandu des préjugés de toutes sortes contre ce pays et ses institutions. On s'imagine en Europe, d'après des données fausses et reproduites par vos dictionnaires géographiques et autres ouvrages, que les descendants des Français qui colonisèrent ce pays, vivent à la manière des Tartares et des Lapons... »⁸²

En 1833 paraît une critique du *Tableau statistique et politique des deux Canadas* de Lebrun. Bien que l'auteur, dont le nom nous est inconnu, de cet article se réjouisse que l'on daigne s'intéresser à une « branche toute française », à un peuple digne de l'intérêt et de l'amitié de la France, cela ne l'empêche pas de conclure : « Ignorants, comme nous le sommes communément en France, de ce qui se rapporte aux choses intérieures du Canada, à sa politique, à ses opinions, à ses ressources, il nous serait difficile de faire un critique bien assurée de ce livre. »⁸³

Selon l'auteur de cette recension, « [...] les Français du Canada sont restés ce qu'ils étaient au moment de leur émigration, au point qu'ils semblent avoir quitté d'hier la France de Louis XIV. »⁸⁴ N'ayant rien changé à leurs coutumes, à leurs mœurs et à leur mode de vie, Lebrun, citant un récit de MacGregor (Londres, 1832), présente les Canadiens comme aimant chanter et fumer la pipe, toujours contents et joyeux, remerciant sans cesse le « bon Dieu », la vierge et les Saints.

⁸² *Revue Encyclopédique*, 1831, page 722.

⁸³ *Revue Encyclopédique*, 1833, page 497.

⁸⁴ *Ibid.*, page 142.

Lebrun vise d'abord à faire accepter à ses lecteurs le Canada comme faisant partie du « nombre des États en progrès. » Bien que le parti anglais se soit opposé à la propagation, à la diffusion et à l'extension de l'instruction, une loi récente, celle de 1829, changera grandement, selon l'auteur, l'aspect du pays. Pour soutenir les progrès réels de l'éducation au Bas-Canada, l'auteur note que « dans la seule Bretagne, plus de 1900 communes manquent d'écoles : en Canada, chaque paroisse en possède au moins une. »⁸⁵ Il note également que cinq collèges sont bien établis dans le pays et qu'une volonté de remplacer les anciennes méthodes d'enseignement par les nouvelles et d'harmoniser les cours en fonction des progrès des sciences et des arts s'accroît très rapidement parmi les citoyens instruits. Dans un autre article publié quelques temps après, en 1832, et qui traite des récits de voyages au Canada composés par des Anglais ou des Américains, Lebrun mentionne que les Canadiens n'ont contribué qu'à une bien faible part à l'élaboration de ces œuvres. Bien qu'ils comptent quelques hommes bien éduqués, l'auteur mentionne que l'enseignement des sciences physiques et naturelles ne fait pas encore partie des programmes éducatifs canadiens.

Un second article, également de la plume de Lebrun, paraît quelques temps plus tard et s'intéresse cette fois-ci à la littérature canadienne. Pour analyser cette dernière et informer le lecteur, il fait un compte rendu d'une œuvre de M. Bibaud, publiée à Montréal en 1830. Lebrun souligne que le Bas-Canada compte déjà quelques versificateurs qui étudient la littérature française et il se désole que les œuvres de Joseph Quesnel n'aient pas été publiées. Qualifiant l'œuvre de Bibaud de « curieux pour les bibliothèques » car, bien qu'étant un « homme de bien, un défenseur courageux de la morale; mais ses idées parfois mal coordonnées, son style heurté, incorrect, diffus, montrent qu'il n'est pas toujours resté dans le vrai lieu. »⁸⁶ Il encourage les

⁸⁵ *Revue Encyclopédique*, 1831, page 723.

⁸⁶ *Revue Encyclopédique*, 1832, page 530.

littéraires français à s'intéresser davantage au Canada : « Tout est neuf en Canada pour la poésie : nature, climat, industrie, histoire. » De plus, ce pays étant « si mal connu en Europe », n'y trouverait-on pas plusieurs muses à y consacrer quelques vers?

Enfin, désirant sans doute défendre Bibaud, malgré le fait qu'il soit Canadien, éloigné des grands centres intellectuels de France et pourvu d'une éducation encore « boiteuse », Lebrun reconnaît que « des versificateurs, dans nos départements, publient des recueils de leur poésie, qui, certes, sont inférieures à celle du poète canadien. »⁸⁷

2.2 *La Revue des Deux Mondes*

Se présentant d'abord comme une revue qui s'intéresse à la politique, à l'administration et aux mœurs, *La Revue des Deux Mondes* changera de cap pour devenir une revue de haute culture.

Bi-mensuelle, cette revue libérale compte 350 abonnés en 1831 et 1000 en 1834.

Au premier trimestre de 1831, la *Revue des Deux Mondes* publie un article de M. Barker⁸⁸ : « Essai historique, statistique et politique sur le Canada. »⁸⁹ Au fur et à mesure que l'auteur raconte l'histoire du Canada, partant des premiers explorateurs, passant par la fondation des villes, la Conquête de 1759, l'acte de 1774, l'Acte constitutionnel de 1791, la guerre de 1812-1814, il insère quelques remarques sur les habitants, le système politique, l'agriculture et l'éducation.

En 1835, Philarète Chasles, dans un article intitulé « De la littérature dans l'Amérique du Nord », qui en fait ne se concentre que sur les États-Unis, stipule néanmoins que « Jamais le Canada qui parle français ne cessera d'être français. »⁹⁰

⁸⁷ *Ibid.*, page 531.

⁸⁸ Nous ne disposons d'aucune information pouvant aider à identifier l'auteur.

⁸⁹ Étrangement, le titre de l'article de Barker est très semblable à celui du livre de Lebrun.

⁹⁰ *La revue des deux mondes*, 1835, III, 169.

Il n'y aura qu'un seul autre article sur le Canada qui paraîtra dans cette revue entre 1830 et 1836. En fait, il s'agit d'un extrait du livre de Michel Chevalier, publié quelques années plus tôt, qui sera inséré vers la fin de 1836. Comme nous avons déjà mentionné ce livre, nous ne croyons pas devoir y revenir une seconde fois.

Barker écrit très peu sur le caractère des habitants mais s'en tient à l'essentiel : « ils se font remarquer par d'excellentes qualités; ils sont probes, hospitaliers, polis, économes, spirituels et industriels. »⁹¹ Qualités d'autant plus remarquables qu'elles ne se retrouvent rarement, selon l'auteur, « dans une société où le manque d'instruction est absolu. » Citant une allocution de M. Parker, un négociant anglais qui présente les Canadiens comme les « meilleurs colons de l'Angleterre », et le Canada comme le « bras droit de l'empire britannique », Barker note cette fierté d'être français chez les Canadiens qui supportent la domination anglaise sans désir de la renverser. Cependant, cela ne les empêche pas d'avoir pour les Anglais une « haine insurmontable. »

Il remarque également que la population des deux provinces du Canada formule nombre de griefs afin d'obtenir des solutions aux problèmes de la colonie. Toutefois, ces doléances trouvaient bien peu souvent écho à Londres et, quand c'était le cas, d'une manière imparfaite et partielle. Pour cause, « les gouverneurs parvenaient, à l'aide de leurs créatures dans le conseil législatif, à étouffer ces plaintes. »⁹²

Ensuite, l'auteur est l'un des seuls à distinguer, voire à énoncer, les plaintes des Canadiens et des Britanniques qui habitent au Bas-Canada. En effet, les colons anglais des *Townships* se plaignent d'être sous la juridiction de lois civiles françaises, de ne pas avoir de cour de justice à peu de distance, et désirent unir les deux provinces du Canada et nommer leurs représentants à la

⁹¹ *Ibid.*, 1831, p. 301.

⁹² *Ibid.*, page 313.

Chambre d'Assemblée. L'autre pétition, celle des Canadiens, signée par plus de 87,000 personnes, s'insurgeait contre l'autorité arbitraire de Dalhousie qui avait dissout la Chambre d'Assemblée à plusieurs reprises sans motifs sérieux, avait disposé des deniers publics sans l'assentiment de la chambre élue et prenait position contre les conseils qui rejettent sans cesse des lois vitales et essentielles à l'évolution et au développement de la colonie. Cette pétition, défendue à Londres, amena la commission Gosford de 1828 et apporta, selon l'auteur, plusieurs soulagements aux maux canadiens.

Barker, qui perçoit au Bas-Canada un « manque d'instruction absolu », renforce son argument par quelques exemples tirés de la Chambre d'Assemblée et des tribunaux. Dans la première, « il n'est pas rare d'y voir les graves et importantes questions du gouvernement débattues par des hommes qui souvent ne savent ni lire ni écrire. » À propos des tribunaux, il écrira que « les juges, avec les meilleures intentions du monde, sont trop peu versés dans la connaissance des lois pour pouvoir remédier à cet état de chose, la législation de cette province, prêtant à une infinité d'interprétations différentes, est une source de contentions continuelles; et les avocats, étant pour la plupart des naturels du pays, ou de jeunes aventuriers de l'Angleterre ou du Canada, qui ont embrassé la profession du barreau sans avoir fait d'études préalables, il en résulte que leur ignorance donne lieu à une foule de procès. »⁹³ Cette déclaration rappelle les propos de Tocqueville lors de sa visite d'un tribunal de Québec. Barker conclut en faisant savoir au lecteur que la province aurait grand besoin d'une université ou d'un collège où la jeunesse canadienne pourrait acquérir de bonnes bases de jurisprudence.

Pour l'auteur, l'agriculture bas-canadienne est encore bien en retard sur les standards européens : « En général, aucun changement important n'a eu lieu dans le misérable système de culture qui était en usage dans le pays à l'époque de sa conquête, et si l'on remarque un

⁹³ *Ibid.*, page 312.

accroissement dans les exportations des produits agricoles, c'est à l'extension donnée à la culture, et non au perfectionnement du système qu'il faut l'attribuer. »⁹⁴ Barker ne met pas uniquement en cause le manque d'éducation pour expliquer ce retard dans le domaine agricole. Ainsi, selon lui, les forts profits que les Canadiens ont retirés de l'exploitation forestière explique le peu d'intérêt à développer une agriculture plus rentable au Bas-Canada.

2.3 Le *Journal des débats politiques et littéraires*

Dans ce journal, publié sept jours par semaine et ne faisant relâche qu'à très peu de reprises, aux jours de fêtes, on retrouve des nouvelles extérieures, des nouvelles intérieures mais aussi un compte rendu des débats parlementaires à Londres et à Paris. Le *Journal* réserve également une partie de ses deux premières pages à la publication d'œuvres littéraires, de poèmes, de pièces de théâtre et de romans. Très prospère et influent pendant les années qui nous intéressent, le *Journal* compte annuellement quelque 14,700 lecteurs. Considéré historiquement comme un journal de centre, il sera, de 1830 à 1848, un soutien, parfois le seul valable, de la monarchie de juillet. Tel que le démontre son lectorat essentiellement composé de la noblesse libérale et de la bourgeoisie peu enclines aux concessions démocratiques qui affaibliraient leur influence, le quotidien prône la prudence ainsi que la paix à tout prix avec l'Angleterre.

De juin 1830 à décembre 1836, les mentions et nouvelles du Canada sont pratiquement inexistantes. Bien qu'on publie quelques écrits sur l'Amérique, celle-ci semble ne désigner que les États-Unis. Ainsi, on peut lire dans le *Journal* des articles sur différents aspects de la société américaine, comme la religion, l'esclavage, les bateaux à vapeur ou la liberté de la presse. On peut également suivre les élections américaines, les discours des présidents ainsi que les tensions

⁹⁴ *Ibid.*, page 300.

au Texas entre Mexicains et colons américains. Ce n'est que le 22 août 1834, dans une correspondance des États-Unis, sous la rubrique *Lettres sur l'Amérique*, que les lecteurs du journal peuvent pour la première fois se remémorer la présence française en Amérique du nord. Dans cette correspondance, qui relate l'histoire de Pittsburgh, on peut lire que les lieux avaient d'abord été occupés par des Français, qu'ils ont vaillamment combattu les armées anglaises avec leurs alliés amérindiens peu avant la Conquête de 1760.

Une première nouvelle concernant spécifiquement le Canada paraît le 4 mai 1835 alors qu'on observe que la conduite de certains membres de la législature nécessite des secours immédiats de la Grande-Bretagne. Par la suite, on doit se reporter au 28 avril 1836 pour prendre connaissance d'autres nouvelles de la colonie en ébullition alors qu'on peut lire que les élections ont occasionné des désordres sérieux.

Toutes les nouvelles reçues du Canada, pour la période qui nous intéresse, se retrouvent dans la rubrique « Nouvelles extérieures : Angleterre » du *Journal*. Ainsi, le périodique français ne fait que retranscrire des nouvelles déjà publiées dans des journaux britanniques afin d'informer le lectorat français des événements au Canada. Cela dit, la fréquence avec laquelle on parle du Canada indique à quel point l'intérêt du journal est peu porté vers l'ancienne colonie de la France : aucune mention des 92 Résolutions, de Papineau et des Patriotes.

Conclusion

Dans ce chapitre qui traite des années 1830 à 1836, années que nous avons identifiées comme période de tensions grandissantes au Bas-Canada entre le Parti patriote et le Parti bureaucrate, nous avons passé en revue diverses sources traitant en partie ou en totalité du Bas-Canada. Il importe, à ce moment-ci, de rassembler les opinions émises par les auteurs sur chacun

des sujets retenus afin de faire ressortir les perceptions communes et divergentes; une ligne maîtresse de pensée qui caractériserait les auteurs français de cette période.

Sur la connaissance du Bas-Canada en France, nous constatons d'abord que cette dernière semble avoir banni son ancienne colonie de sa mémoire, suite à la défaite de 1759. Tel que nous pouvons le constater, les voyageurs français s'aventurent dans un pays inconnu, persuadés de découvrir une nouvelle civilisation. Ils s'y aventurent bien souvent sans avoir préalablement eu l'intention de le faire; on apprend, une fois arrivé aux États-Unis, qu'au nord de la frontière subsiste encore un peuple de langue et de coutumes françaises. Cette impression de découvrir une nouvelle souche de la population française se reflète dans la façon que les aventuriers ont de décrire le physique des habitants, leurs habitations, leurs coutumes, leurs activités, bref tout ce qui caractérise leur société. S'indignant du fait que le Bas-Canada soit oublié de la France et des Français, certains auteurs traceront, au meilleur des connaissances acquises lors de visites, auprès de correspondances ou grâce à des rencontres ou des lectures, des portraits qu'ils livreront dans leur pays.

Le caractère des habitants est bien souvent le sujet prédominant des écrits des auteurs étudiés. Comparant le Canadien avec l'Américain et/ou le Français, les auteurs s'accordent tous lorsque vient le temps de vanter les mérites des bonnes mœurs canadiennes. On le dit heureux, jovial et hospitalier, éloigné des valeurs capitalistes qui font souffrir les sociétés européennes ou américaines. L'intérêt que l'on porte à la description du caractère des habitants donne à penser qu'on connaît mal en France les « cousins d'Amérique ». Sur ce sujet, l'étude de quelques ouvrages sur l'altérité aide à mieux cerner les objectifs de comparaisons des auteurs. Bien que l'on présente le Canadien comme semblable au Français dans certains domaines, il n'en reste pas moins qu'on cherche toujours à le définir comme inférieur, faisant ressortir les domaines qui le dévalorisent (éducation, littérature) pour prouver qu'il est moins bien que « nous ».

Sur les relations entre Canadiens et Anglais, la plupart des auteurs mentionnent le déséquilibre qui existe entre les deux populations du Bas-Canada. On perçoit facilement que l'Anglais domine la société, la politique, l'économie et le commerce et qu'il tente par plusieurs astuces d'atteindre son objectif avoué d'assimiler les Canadiens à ses mœurs, coutumes, religion et langue. Certains auteurs, plus que d'autres, constatent à quel point le joug anglais pèse lourd sur la population canadienne et on n'omet pas de signaler le fossé ethnique qui sépare encore les deux peuples du Bas-Canada. Cela dit, les auteurs qui ont conscience des demandes de redressement émises par les Canadiens s'emploient à défendre le bien fondé des griefs canadiens.

Le système d'éducation canadien est, pour sa part, sujet à de nombreuses critiques de la part des auteurs étudiés mais plus particulièrement des auteurs ayant une formation littéraire ou intellectuelle plus développée. Attaqué tant dans ses programmes dépassés que dans la formation des éducateurs jugés incompetents ou désireux de maintenir le peuple dans l'ignorance, le manque d'instruction est perçu en France comme la principale cause de la stagnation de la société canadienne. Cela étant vrai tant dans ses mœurs, ses pratiques agricoles que dans la littérature et ses idées politiques. Malheureusement pour les Canadiens, bien que certains élus du peuple tentent de remédier à ce grave problème en établissant les écoles de la Chambre d'Assemblée en 1829, l'Église et le gouvernement anglais, désireux de maintenir une main ferme sur les aspirations canadiennes, s'empressent de critiquer les « démocrates » canadiens soucieux d'apporter quelque lumière sur les esprits.

Attaqué par les uns, défendu par les autres, le clergé canadien est un des sujets de controverse entre les auteurs français. Pour cause, certains voient dans le clergé un outil de défense efficace et robuste de la culture canadienne (et française!) au Bas-Canada. On perçoit le clergé comme désireux de préserver la culture française des attaques anglaises. On voit les clercs bien instruits, polis, tentant d'apaiser les discordes entre Canadiens et Anglais. D'autres, Lebrun

en tête, voient le clergé comme opposé à tous progrès sociaux qui pourraient amener la société canadienne à évoluer. Empêcher le progrès, notamment dans l'éducation, c'est empêcher l'évolution des idées; c'est empêcher surtout la contestation de la domination cléricale sur la population.

L'agriculture est, pour tous les auteurs, un des traits qui servent à décrire les Canadiens comme un peuple arriéré et sorti tout droit du règne de Louis XIV. Continuant d'employer les mêmes procédés qu'au temps de la Conquête, les Canadiens ne semblent pas désireux d'améliorer leurs méthodes agricoles. Les uns y voient une preuve du manque d'éducation, d'autres un choix des Canadiens de contrer l'assimilation anglaise ou simplement parce qu'on tire un profit suffisant avec le commerce du bois qui ne nécessite pas une augmentation de la production agricole.

Un autre domaine qui suscite différentes perceptions du Bas-Canada est le système seigneurial qui persiste au Bas-Canada. Certains n'y voient que des restes insignifiants, d'autres le voient encore existant dans toute son intégrité. Les premiers, désireux de démentir les seconds, optent pour une recherche plus approfondie sur le système seigneurial au Bas-Canada. Les voyageurs l'étudient et comparent ses composantes le système des tenures aux États-Unis et dans certains États européens afin de prouver que les Canadiens ne sont pas soumis à un système féodal rigoureux, pesant et retardataire : « Il n'y a de féodal que les mots » dira Beaumont. Certains de nos auteurs croient que l'on a dépeint le système féodal au Bas-Canada de manière à renforcer des idées fausses ou préconçues afin de décrire les Canadiens comme un peuple arriéré, figé dans le temps et peu soucieux de changer son sort.

Comme littéraire, Lebrun est pratiquement le seul à s'intéresser à la littérature bas-canadienne, consacrant un chapitre complet à ce domaine. Encore une fois, l'éducation est pointée du doigt lorsqu'on mentionne que les écrivains canadiens sont peu nombreux et très peu

créatifs. Imitateur des anciens modèles français, Lebrun croit que le Bas-Canada demeure sans littérature et presque sans homme capable de produire une œuvre qui soit digne de ce nom. La poésie, la chanson et la peinture étant encore très peu développées dans l'ancienne colonie française, Lebrun croit que la France devrait s'y intéresser davantage afin de mieux faire connaître le Bas-Canada en France.

Les auteurs ont également des opinions différentes quant à l'avenir du Bas-Canada. On peut distinguer trois perceptions de l'avenir des Canadiens. La première, celle que Tocqueville met en lumière, est le destin fatal réservé aux Canadiens s'ils demeurent sous la coupe de l'Angleterre : celui de l'assimilation complète et totale qui se traduirait par la disparition de la culture française en Amérique du Nord. Le second scénario serait une Révolution canadienne qui libérerait le peuple canadien du joug anglais. La présence française serait assurée par le nombre croissant de Canadiens qui parlent et vivent en français et qui n'auront plus à s'inquiéter des tentatives assimilatrices des gouvernements anglais. Le troisième scénario, prôné par Lebrun, serait une Révolution canadienne suivie d'une annexion aux États-Unis. Quoiqu'il en soit, nous sommes étonné que ces auteurs qui se prononcent sur l'avenir des Canadiens voient, en grande majorité, une solution qui passerait inévitablement par un conflit armé; un présage des troubles de 1837-1838. Il est également « surprenant » de voir qu'aucun auteur ne prévoit un avenir « commun » entre populations anglaise et canadienne au Bas-Canada.

L'éventail du corpus des sources utilisées par les auteurs étudiés mérite également notre attention. Ces sources varient énormément selon l'auteur (voir annexe I). Les voyageurs utiliseront davantage leurs expériences personnelles afin de tracer un tableau de la société canadienne dans leurs écrits. Par exemple, Tocqueville et Beaumont recueillent plusieurs renseignements auprès de personnalités connues du monde religieux, politique et économique, puis tentent de valider ces dires en parcourant la campagne laurentienne. Il s'agit ici d'une

« étude de terrain » puisque les auteurs ne disposent d'aucun autre renseignement sur le Bas-Canada que ceux que l'on veut bien leur livrer. Ce fait doit nous faire porter attention aux positions politiques des acteurs rencontrés au Bas-Canada pour expliquer les propos tenus par les voyageurs français. D'autres, tel Lebrun, bien qu'ils ne mettent pas les pieds au Bas-Canada, disposent d'un corpus plus qu'impressionnant de sources. Lebrun possède un réseau de correspondants, de journaux canadiens, d'ouvrages anglais et américains sur le Bas-Canada et rencontre quelques voyageurs canadiens lors de leur séjour en Europe. Majoritairement, il est en contact avec des personnes proches des idées patriotes au Bas-Canada. Ses attaques virulentes contre le clergé, son approche paternaliste envers les Canadiens et son appui aux réformistes indiquent que Lebrun adopte une position favorable aux Patriotes canadiens. Quoiqu'il en soit, chacun des auteurs est restreint par les sources disponibles, tant par leur nombre, leur diversité que par leur origine, leur orientation politique et leurs propres préjugés. Pour finir, le *Journal des débats*, bien que l'intérêt pour le Canada y soit très limité, tire ses sources de nouvelles parues dans des journaux britanniques. Cependant, on peut lire, entre 1830 et 1836, un nombre relativement élevé d'articles sur les États-Unis, ce qui nous laisse croire qu'outre l'Angleterre, l'intérêt de la France se porte principalement, voire uniquement sur l'Union américaine.

Pour ce qui est des ouvrages, le livre de Lebrun demeure le plus important de cette période. En effet, il occupe une place prédominante tant pour le large corpus de sources utilisées afin d'écrire son ouvrage, par la profondeur avec laquelle il décrit société canadienne mais aussi par la précision de plusieurs données qui requièrent la connaissance d'ouvrages spécialisés ou de soutenir une correspondance avec des gens en vue dans la colonie. Lebrun est, par son ouvrage et ses articles dans la *Revue Encyclopédique*, l'homme de France s'étant le plus distingué à l'endroit du Bas-Canada entre 1830 et 1836 tel que nous le confirme *La Minerve* : « C'est la première fois qu'un littérateur européen s'occupe du Canada, oublié des uns et méprisés des autres, pour le

faire connaître à ceux de qui nous tenons, avec notre culte, nos mœurs, et notre langue, notre littérature et la meilleure partie de nos institutions civiles. »⁹⁵ Affirmation également tenue par François-Xavier Garneau qui écrit que Lebrun est « le premier écrivain français qui eut osé depuis longtemps rappeler à la France les malheureuses victimes du gouvernement de Louis XV. »⁹⁶ Son ouvrage sera maintes fois cité ou mis en référence comme nous pourrons le voir dans les chapitres suivants. Ensuite, bien que d'autres aient apporté, par leurs écrits, des commentaires intéressants sur le Bas-Canada, ils n'ont pas eu la même portée et la même influence en France. Pensons simplement au récit de voyage d'Alexis de Tocqueville ou aux correspondances de Gustave de Beaumont qui n'ont pas été publiés à l'époque. Leurs ouvrages respectifs suite à leur séjour en Amérique étant *De la démocratie en Amérique* et *Marie, ou de l'esclavage aux États-Unis*. Quant au *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, il est arrivé en France dans la plus complète indifférence de la part du lectorat français.

Enfin, où en sont les perceptions bas-canadiennes en France avant 1837? À l'unanimité, les auteurs se réjouissent de retrouver un caractère français en Amérique du Nord que l'on croyait disparu ou complètement dilué. Les Canadiens sont une source de souvenirs mais aussi de modèles afin de prêcher les mœurs douces et simples. Toutefois, le Bas-Canada demeure, pour la France de la révolution de juillet déjà passée par la Révolution de 1789, une société rétrograde où le système d'Ancien Régime persiste toujours, où l'éducation fait défaut, où la vie intellectuelle, tant dans les sciences que dans la littérature est pratiquement inexistante et où le clergé garde sa prédominance sur les esprits et les actions du peuple. Mais c'est aussi une société où l'on perçoit des mécontentements, une certaine prise de conscience de la vie politique extérieure et où l'on

⁹⁵ *La Minerve*, 17 juin 1833.

⁹⁶ François-Xavier Garneau, *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1968, p. 198.



voit poindre un nouvel acte dans la pièce opposant depuis des siècles deux grandes civilisations d'Europe.

CHAPITRE II : NOUVEL INTÉRÊT POUR LE BAS-CANADA (1837-1839)

Le second chapitre de notre étude se concentre sur les années 1837 à 1839 que nous avons identifiées comme la période « chaude » au Bas-Canada. Pour cause, l'augmentation des tensions observées dans la période précédente conduit au déclenchement d'un conflit armé entre le gouvernement colonial et les réformistes radicaux du Parti patriote. À partir du printemps 1837, les forces patriotes multiplient les assemblées populaires et les mouvements de désobéissance civile envers le pouvoir colonial. À l'automne de la même année, les dirigeants coloniaux précipitent les événements en lançant des mandats d'arrêt contre les principaux chefs du Parti patriote. Le gouvernement colonial décide ainsi de tuer dans l'œuf ce qu'il considère comme des actes de « Rébellion ». La colonie subit ensuite une vague importante de répressions (pillages, incendies, exils) de la part de l'armée anglaise et des forces loyalistes. L'automne suivant, la colonie connaît une seconde tentative malheureuse d'insurrection armée qui enclenche une seconde vague de répression. En effet, l'année 1839 est marquée par la pendaison de 12 Patriotes bas-canadiens ainsi que par de nombreuses déportations.

Nous avons déjà mentionné en introduction que les années 1837 à 1839 devraient, selon nous, intéresser davantage la France à la réalité canadienne. Afin d'étudier cette hypothèse, nous disposons de plusieurs sources importantes. D'abord, nous avons consulté la correspondance d'Édouard de Pontois, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France aux États-Unis, le récit de voyage de Francis de Castelnau, qui voyage au Bas-Canada à la veille du départ de lord Durham. Nous avons ensuite dépouillé trois quotidiens de Paris que nous avons sélectionnés selon leur orientation idéologique : *Le Constitutionnel*, journal de gauche ou républicain, *Le Journal des débats politiques et littéraires*, journal de centre et *La Gazette de*

France, journal de droite ou monarchique. Pour finir, nous pouvons également compter sur l'analyse du *Rapport Durham* d'Eugène Guillemot.

L'étude de la presse française devrait permettre d'évaluer l'intérêt de la France envers son ancienne colonie. Nous pourrions aussi y lire les jugements portés, selon la position politique des journaux, sur les demandes de redressement des Patriotes canadiens. Enfin, nous nous efforcerons de retrouver et d'identifier les appuis trouvés en France par Louis-Joseph Papineau en 1839, le chef patriote ayant été « mandaté » pour y chercher l'aide monétaire, matériel et politique qu'il n'avait pu obtenir de Washington.

1. Auteurs et écrits français sur le Bas-Canada (1837-1839)

1.1 Édouard de Pontois

Envoyé aux États-Unis, l'ambassadeur Édouard de Pontois a pour tâche d'informer le ministère des Affaires étrangères de France sur les divers développements et événements en Amérique du Nord. Sa correspondance, composée d'une vingtaine de missives traitant des troubles de 1837-1838, a été conservée et publiée dans la revue *Nova Francia* en 1928 et 1929. Voyageant au Bas-Canada du 27 juillet au 11 août 1837 en compagnie du secrétaire d'ambassade Dubois de Saligny, de Pontois rencontre le gouverneur Gosford à Québec le 28 juillet et participe à un "meeting" loyaliste. Par la suite, il assiste, à l'invitation de Thomas S. Brown, à l'assemblée patriote de Saint-Constant du 6 août et parcourt la campagne afin de s'enquérir des sentiments des habitants. Le 8 août, l'homme politique français sera reçu à Montréal par Louis-Joseph Papineau. Par conséquent, il est un témoin direct et important des événements qui se préparent.

Comme la majorité des communications de Pontois avec son ministère consiste à relater les nouvelles reçues des Canada, des derniers développements politiques, des agitations

populaires, des mouvements de troupes et des batailles, nous nous proposons d'aborder ses dépêches de façon chronologique. Cela nous permettra également d'adopter une meilleure approche puisqu'il se fait avare de commentaires sur les éléments de la société bas-canadienne, préférant se concentrer sur le mouvement patriote ainsi que sur son chef.

En mission afin de communiquer un compte rendu à son ministère de la situation au Bas-Canada, la première lettre de Pontois est rédigée alors qu'il se trouve à Montréal, le 9 août 1837. Depuis près de deux semaines au Bas-Canada, le voyageur a pu étudier nombre d'aspects de la société. Ayant parcouru la campagne, il note que la population lui semble inchangée depuis un siècle et qu'elle est peu préparée aux innovations politiques, caractères qui sont la base du sentiment de « douleur et de regret » qu'il éprouve en arrivant dans la colonie. L'administration coloniale lui semble « douce et facile » puisque les libertés religieuses y sont assurées et que la Chambre d'assemblée dispose de droits politiques assez vastes et reconnus par le gouvernement de Londres. Il n'y a, selon lui, de négatifs que les « inconvénients inséparables du système colonial », mais rien d'oppressif ni de blessant.

Croyant que les Canadiens n'ont aucun motif sérieux de se révolter contre la métropole, il est persuadé que ce n'est, au fond, qu'un conflit entre Français et Anglais : « J'ai étudié avec soin l'état des choses, j'ai entendu parler des hommes des deux partis, des gens de tout âge et de toute condition [...] et tout m'a confirmé dans l'opinion que la rivalité des deux races est, au fond, la cause réelle des troubles du pays et la question de nationalité le seul argument que les agitateurs peuvent parvenir à faire comprendre aux Canadiens, dans la longue énumération de leurs griefs contre la métropole. »⁹⁷ Pontois croit que ces tensions sont entretenues par des hommes ambitieux, des opportunistes, afin d'arriver à leurs fins politiques et pour étancher leur soif de

⁹⁷ Correspondance de M. de Pontois au comte Molé : dans Robert de ROQUEBRUNE, « M. de Pontois et la rébellion des Canadiens français en 1837-1838 », *Nova Francia*, vol. III, n. 4, p. 274. (Montréal, 9 août 1837)

pouvoir. Ayant entendu les discours des chefs patriotes à l'Assemblée de Saint-Constant, il ne croit pas que le mécontentement provienne de la nation canadienne mais qu'il a été orchestré de longue date par ces chefs et leurs alliés. Parmi ceux-ci, Louis-Joseph Papineau est sans contredit celui qui s'attire le plus les foudres du diplomate français : « M. Papineau m'a paru beaucoup en-dessous de sa réputation et du rôle qu'il prétend jouer; ses idées sur les questions générales sont communes, sa conversation déclamative, son admiration pour les institutions démocratiques des États-Unis dénuée de critique et de discernement. »⁹⁸ Il mentionne également que le chef patriote dirige à son gré et se fait les plus dangereuses illusions quant aux secours attendus des États-Unis afin de soutenir la rébellion canadienne.

D'emblée, de Pontois ne croit nullement aux chances de succès d'une rébellion canadienne et espère que les habitants ne tomberont pas dans le piège qui leur est tendu par des hommes exaltés : « Quant aux moyens plus violents et plus décisifs, c'est-à-dire le recours aux armes, il faut espérer que malgré les excitations de la presse et des meetings qui prêchent ouvertement la révolte, les Canadiens seront assez sages, assez prudents, assez éclairés sur les véritables intérêts pour s'en abstenir. »⁹⁹ À l'inverse, une tentative d'insurrection ne serait suivie que de crise économique ou de retard dans le redressement de certains griefs, d'autant plus que les Canadiens lui semblent pacifiques, religieux et peu enclins à soutenir une révolution.

Le 15 novembre 1837, Pontois reçoit une lettre du comte de Molé, ministre des Affaires extérieures de France, dans laquelle on peut concevoir quelle est alors la connaissance des événements canadiens en France. En fait, il lui écrit que les détails sur Papineau « ont pour nous tout l'intérêt de la nouveauté. »¹⁰⁰ On l'informe également que l'Angleterre soupçonne la France de vouloir soutenir les Patriotes au Bas-Canada. En fait, suite à l'assemblée de Saint-Constant à

⁹⁸ *Ibid.*, p. 275. (Montréal, 9 août 1837)

⁹⁹ *Ibid.*, p. 274. (Montréal, 9 août 1837)

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 278. (Paris, 29 juillet 1837)

laquelle a participé de Pontois, certains loyalistes ont communiqué avec lord Palmerston, ministre anglais des Affaires étrangères, qui, lui, a communiqué avec son homologue français afin de s'enquérir des intentions de la France dans ce dossier.

Jusqu'au printemps 1838, les correspondances de l'ambassadeur français ne font que relater les divers développements dans les colonies canadiennes et à la frontière américaine. Pontois, alors de retour à Washington, se trouve au milieu du centre d'intérêt pour la cause canadienne. Les rapports et les journaux de la frontière convergent tous vers la capitale américaine afin d'informer le gouvernement des plus récents événements. Cela dit, les rapports qui parviennent des Canada ou de la frontière comportent souvent des contradictions, des rumeurs ou des exagérations et il est difficile pour Pontois de communiquer des informations valables à son gouvernement.

Une autre réponse de Molé vient encore une fois confirmer le manque d'information en France sur son ancienne colonie. On peut lire, dans une lettre datée du 13 janvier 1838, que « quant à la sensation produite en Europe par les événements du Canada, elle a été d'autant plus vive, qu'ils venaient réveiller subitement l'attention sur un pays dont on n'était plus depuis longtemps habitué à s'occuper, et que pour les personnes qui n'ignoraient pas les démêlés de la colonie avec sa métropole de tels événements étaient encore un sujet de surprise tant on était loin de croire que les choses en fussent arrivées à ce point. »¹⁰¹

Ayant rencontré de nouveau Gosford alors que ce dernier séjournait aux États-Unis avant de retourner à Londres, suite à la nomination de lord Durham comme gouverneur-général des colonies canadiennes, il en informera le ministère français, croyant avoir trouvé de nouvelles explications aux causes des troubles aux Canada : « Il [Gosford] m'a avoué que l'insurrection du

¹⁰¹ *Ibid*, vol. IV, n. 1, p. 7. (Paris, 13 janvier 1838)

Bas-Canada avait été, en effet, comme je le présu-
mais, provoqué par les menaces et les violences
du parti ultra-loyaliste anglais. »¹⁰²

Dans ses lettres qui portent sur la rébellion de 1838, à compter du 15 novembre 1838, de Pontois réitère encore une fois que la cause canadienne n'a aucune chance de réussite, manquant d'armes, d'organisation, de chefs militaires, notant toutefois une sympathie plus chaleureuse des Américains comparativement à l'année précédente. Ayant rencontré Papineau, alors en exil aux États-Unis à deux reprises (août et fin novembre 1838), de Pontois l'invite à reprendre promptement les commandes de ses partisans afin de les dissuader de tenter une nouvelle insurrection. Contrairement aux propos contenus dans sa première lettre dans laquelle il associait les troubles aux ambitions personnelles de quelques chefs, il informe désormais le ministère français que les tensions au Canada ont été provoquées par un régime illégal, arbitraire et violent, opprimant le pays et le poussant à la prise d'armes.

Papineau ne parvient pas à reprendre le dessus sur les patriotes de la frontière et il décide alors de se rendre en Europe pour y chercher du secours. Pontois, qui n'est pas un partisan d'une aide de la France envers la cause canadienne, reprend alors les propos qu'il a déjà tenus, mais avec plus de sévérité. Il écrit que Papineau n'est « qu'un illusionné, pourvu d'un esprit médiocre et étroit; bref tout le contraire de ce que doit être un chef de parti. »¹⁰³

Dans ses démarches afin d'approfondir ses connaissances sur les incidents qui surviennent au Bas-Canada et d'en informer son ministère, Pontois rencontre les chefs politiques, tant loyalistes que patriotes, et tente de corroborer les informations obtenues en parcourant la campagne, tel que l'ont fait Tocqueville et Beaumont. Sa position de diplomate français n'est pas

¹⁰² *Ibid.*, p. 18. (Washington, 29 mars 1838)

¹⁰³ *Ibid.*, Vol. IV, n. 2, p.90. (New-York, 30 novembre 1838)

sans jouer sur ses perceptions. D'abord parce qu'il est Français et aurait pu avoir une approche sympathique envers les Canadiens, à l'égard de leurs demandes de redressement, voire leurs démarches. Or, c'est tout l'inverse qui se produit, si l'on se fie à sa correspondance sur les événements de 1837. En ce sens, il réprovoque les actes des Patriotes mais surtout de leurs chefs politiques. Par contre, ses lettres de 1838 laissent croire qu'il assouplit sa position, mentionnant que la rébellion de 1838 est provoquée par des actes délibérés du gouvernement colonial. Cependant, il n'approuve aucune des deux insurrections. Sa perception peut être influencée par sa fonction. Vivant à Washington et voyageant dans les villes importantes de la côte est, dont New-York, il est au fait des intentions du gouvernement américain de préserver sa neutralité dans ce conflit. Comment une simple colonie peut-elle tenir contre « 15 mille hommes de bonnes troupes, et une artillerie nombreuse et bien servie, auxquelles il faut ajouter les milices. »¹⁰⁴ Sa position et le portrait qu'il dresse des patriotes auraient-ils été différents si les États-Unis avaient soutenu de façon officielle les réformistes canadiens? Quoi qu'il en soit, Pontois semble noircir volontairement la situation canadienne et ternir l'image des Patriotes et de leurs chefs afin que la France n'intervienne pas en leur faveur. Selon lui, la France ne doit pas compromettre ses relations avec la France et de renforcer de façon inutile son isolement en Europe. Nous aurons l'occasion de revenir plus tard sur ce sujet.

1.2 Francis de Castelnau

Francis de la Porte, comte de Castelnau, naquit à Londres en 1812. De 1837 à 1841, il visite l'Amérique du Nord pour étudier ses institutions. S'appliquant à tout connaître pendant son séjour, il porte attention aux systèmes politiques, au commerce, aux industries, aux religions, à l'éducation, à l'agriculture. Après un retour en France, il entreprend un voyage d'exploration de

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 83.

l'Amérique du Sud entre 1843 et 1847 et publie un compte rendu de ce second voyage en 12 volumes entre 1850 et 1859.

Voyageant au Bas-France en septembre 1838 alors que lord Durham est à la veille de son départ pour l'Angleterre, Castelnau y prend quelques notes qu'il envoie en France en 1839. Ces remarques ont été publiées en 1842 dans son ouvrage intitulé *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord*.

D'entrée de jeu, l'auteur s'étonne de retrouver en Amérique du nord le caractère français. Cet étonnement lui vient du fait de la prédominance de la race anglo-américaine qui entoure la petite population française concentrée sur les rives du Saint-Laurent. De plus, il est surpris de trouver ce caractère encore intact, surtout par suite des nombreuses tentatives d'assimilation du gouvernement britannique. Puis, séparée de la France depuis plusieurs années, Castelnau mentionne que le pays est « complètement oublié d'elle. »¹⁰⁵

Ayant voyagé aux États-Unis avant son passage au Canada, le voyageur compare les sociétés américaine et canadienne. Le premier constat de l'auteur n'est guère favorable aux Canadiens qu'il qualifie de « véritable anomalie au milieu de ces Américains. »¹⁰⁶ Pour cause, il perçoit le Canadien comme gai, brave, défenseur ardent de sa nationalité mais insouciant et aimant peu le progrès; ses moulins sont encore mues par la force du vent et il n'investit pas dans les prodiges de la vapeur. À l'inverse, l'Américain lui semble si actif, si industriel, aimant le progrès et les affaires.

¹⁰⁵ Francis de Castelnau, *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord*, Paris, A. Bertrand, 1842, p. 67.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 68.

Castelnau est également étonné de retrouver encore présent le vieux système féodal; système qui « n'est plus dans les mœurs et dont les effets sont désastreux. »¹⁰⁷ Cette constatation comporte deux volets. D'abord, un système qui n'est plus dans les mœurs; celles de la France bien entendu. La société canadienne est, selon l'auteur, inchangée depuis l'époque de Louis XIV : il y retrouve les mêmes mœurs, les mêmes expressions, la dîme, le droit féodal et la banalité du moulin et, chose étonnante pour Castelnau, les Canadiens ne désirent en rien changer leur situation puisque, ayant jeté un coup d'œil sur les 92 Résolutions, il constate qu'aucune d'elles ne demande de réformes sur ce plan. Comparant le système féodal à une vieille momie égyptienne qui aurait traversé les âges sans se détériorer, il invite les poètes, les romanciers et tous ceux qui cherchent à comprendre le grand siècle à venir passer quelques temps au Bas-Canada, véritable phénomène politique.

Ensuite, un système dont les effets sur le progrès sont désastreux. D'abord, l'état stationnaire de la société est relié, selon Castelnau, au fait qu'à chaque fois qu'un habitant désire vendre sa terre ou sa propriété, une part non négligeable est retournée au seigneur ce qui, pour l'auteur, ne favorise guère l'investissement puisque la valeur réelle est moindre de ce que pourra en retirer l'habitant. Et ce n'est, pour l'auteur, qu'un exemple parmi tant d'autres.

Toutefois, il mentionne que ce système est maintenu pour une raison bien particulière : celui de l'amour de la patrie et non pas parce que les Canadiens s'éloignent des idées républicaines. Héritée de la France, ce système préserve les Canadiens des tentatives d'assimilation des Anglais. C'est donc par choix que les descendants des Français conservent, préservent et défendent le système seigneurial qui prévaut au Bas-Canada, car l'auteur mentionne que si la colonie venait à se libérer de ses « oppresseurs », elle s'élèverait vite au même niveau que les autres nations civilisées.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 69.

Selon Castelnau, l'évolution de la société canadienne passe inévitablement par l'indépendance de la colonie et il remarque que cette marche vers l'autonomie est d'ores et déjà enclenchée : « À voir les efforts que ces hommes ont déjà faits [1837] pour acquérir leur indépendance, et ceux surtout auxquels ils se préparent [1838], l'on ne saurait douter de leur ardent désir d'être libres; mais ils comprennent en même temps qu'avant d'épurer leurs institutions, il faut secouer le joug étranger, plaie hideuse et dégoûtante. »¹⁰⁸ Allant à l'encontre de Pontois, Castelnau perçoit le mouvement patriote comme faisant l'unanimité chez les Canadiens, peu importe leur statut social. Pour lui, tout homme doit donner secours à la cause nationale, même au péril de sa vie. Seul fait exception le clergé qui, pour des raisons d'intérêt temporel et pour éviter une répétition de la Révolution de 1789, se range du côté des autorités.

Pour cet auteur, l'échec de 1837 fut utile pour les Canadiens puisqu'il leur a permis d'identifier les gens vraiment fiables et de démasquer ces chefs qui, après avoir excité les passions, se sont enfuis lorsque les troubles ont commencé. Cette pensée se rattache sans aucun doute aux DeLorimier, Girod qui ont quittés St-Eustache et à Louis-Joseph Papineau qui, pendant la bataille de Saint-Denis et sous les recommandations de Wolfred Nelson, a quitté le village pour éviter d'être blessé, tué ou capturé. Cependant, cette « sortie » a provoqué énormément de rumeurs dans la colonie, à la frontière américaine et comme nous le verrons plus loin, jusqu'en France.

Le voyageur, qui voit poindre l'orage de 1838 croit aux chances de succès de cette « population [qui] bien que chancelante, est encore debout. »¹⁰⁹ Attaché aux sentiments et aux vues révolutionnaires des patriotes, il croit aux chances de succès d'une nouvelle insurrection qui,

¹⁰⁸ *Ibidem.*

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 71.

à l'inverse de celle de l'an passé, est mieux organisée, dispose de matériel et surtout de chefs courageux.

Bien que l'auteur ne cite aucune source en particulier, il est certain que ses rencontres avec quelques Canadiens l'ont convaincu du bien fondé des mouvements insurrectionnels. Trois raisons majeures peuvent expliquer le fait que Castelnau se rallie si vite à la cause des Patriotes. D'abord parce qu'il perçoit la domination anglaise au Bas-Canada comme un frein au développement socio-économique des Canadiens. Il l'a clairement mentionné lorsqu'il écrit que le Bas-Canada rejoindrait vite le rang des nations « civilisées » lorsque la colonie acquerrait sa liberté. Ensuite parce que Castelnau a pris connaissance du texte des 92 Résolutions et qu'il en approuve les articles. Le dernier point, est que l'auteur est Français; et de voir les Canadiens « opprésés » par des Anglais réveille en lui la vieille querelle franco-britannique. En aucun moment il ne semble avoir été en contact avec des dirigeants britanniques ou des adversaires des Patriotes. Il est peu vraisemblable que Castelnau perçoive le mouvement patriote comme faisant l'unanimité chez les Canadiens de tous les statuts en 1838 à moins qu'il n'ait rencontré que quelques Canadiens exilés à la frontière américaine suite à la débandade de 1837. Quoiqu'il en soit, c'est avec son cœur de Français et ses préjugés anti-britanniques que Castelnau trace un portrait du Bas-Canada.

1.3 La réaction d'Alfred de Vigny à une séance de la Chambre des Lords (1839)

Alfred Victor, comte de Vigny naît à Loches, en Touraine, le 27 mars 1797 dans une famille d'ancienne noblesse; son éducation est fortement marquée par le culte des valeurs aristocratiques et militaires. Après la tourmente révolutionnaire, qui les laisse ruinés, les Vigny s'installent à Paris. Bien qu'il soit entré dans l'armée, il ne participera jamais à des mouvements

militaires importants. Se résignant ainsi à une vie de garnison, il occupe ses nombreux temps libres à la lecture et à l'écriture. Devenu poète, romancier et dramaturge, il reçoit l'estime de Lamartine, de Victor Hugo et de Sainte-Beuve. La révolution de juillet (1830) est également une période de remise en question où le pessimisme politique et les erreurs répétées des gouvernements le font plonger dans une solitude reculée. C'est également à ce moment qu'il se rapproche progressivement des valeurs républicaines. Il démontre un grand enthousiasme pour la Révolution de 1848 où il espère jouer un rôle dans la II^e République. L'échec de sa candidature marque un autre moment de grande déception. Il se retire alors à la campagne. Il meurt toutefois à Paris en 1867, à la suite d'un cancer.

C'est après avoir assisté à une séance de la Chambre des Lords à Londres, en 1839, que Vigny fera paraître un article intitulé « Les Français du Canada », dans lequel il réagit sur « la nécessité absolue d'étouffer une nation française de quatre cents cinquante mille âmes »¹¹⁰ prônée par certains parlementaires britanniques.

Dès le début, Vigny s'insurge contre les discours de certains parlementaires britanniques dont le but est de faire disparaître un peuple de langue et coutumes françaises au nord de l'Amérique, d'autant plus que ces propos sont tenus en sa présence, devant lui, un Français. Cela dit, il ne s'étonne pas d'entendre de tels projets puisque, selon lui, la France n'a aucune connaissance que subsiste un peuple d'origine française en Amérique. En ce sens, il écrit que « l'opération [faire disparaître le peuple canadien d'origine française] était facile, on [les parlementaires britanniques] pouvait être assuré que la France ne s'en agiterait pas, qu'elle n'étendrait pas même sa main paresseuse pour demander quelque carte du globe afin de

¹¹⁰ VIGNY, Alfred de. « Les Français du Canada », dans Jean MÉNARD, *Xavier Marmier et le Canada*, Québec, PUL, 1967, p. 183.

s'enquérir dans quel coin de l'Amérique du Nord s'est blottie cette tribu désolée. »¹¹¹ L'échec de 1759, bien que la défense désespérée de la Nouvelle-France puisse être une marque de courage des Français « est un événement presque entièrement oublié de nos jours, comme semble l'être aussi de nous la nation canadienne tout entière. »¹¹² Cela dit, il n'est pas étrange pour lui de constater que son pays n'a aucune idée des événements au Bas-Canada, des débats à Londres qui visent à anéantir un peuple d'origine française ou de la subsistance de ceux-ci dans un territoire jadis sous la coupe des rois de France. Cette dernière est, selon lui, un pays beaucoup trop renfermé sur lui-même, n'ayant d'intérêt que pour ses propres affaires, vivant en quelque sorte en ostracisme par rapport au monde et même à l'Europe : « Nous ne connaissons pas ce qui végète hors de notre céleste empire. En voulez-vous la preuve? Regardez là-bas, en face de Westminster dans ce bâtiment sombre et petit, de forme sévère et gothique, se trouve une petite chambre meublée de bancs rouges, au milieu un trône, un sac de laine à ses pieds; là se décrète préparée avec lenteur l'étouffement infaillible d'une nation française de six cents mille âmes. »¹¹³

Sans aucun doute influencé par le *Rapport Durham*, dont il est sûrement question lors de sa visite au parlement britannique, il écrit que les Canadiens n'ont ni passé, ni présent, ni histoire, ni journaux. « Isolés par quatre vingt ans de séparation de la mère patrie, et ne comprenant rien à notre monde nouveau qui a remplacé en France celui qu'ils connaissaient et dont leur petit nombre est resté la copie et le satellite isolé; ils n'ont plus de littérature ni de théâtres et l'ignorance complète leur misère. »¹¹⁴ L'échec de 1759 et la rupture des relations entre la Nouvelle-France et son ancienne métropole est pour l'auteur une fatalité pour les Canadiens, qu'il perçoit comme une « nation mourante », privée des soins et de l'aide de la France mais surtout parce que soumis à une nation étrangère.

¹¹¹ *Ibidem.*

¹¹² *Ibid.*, p. 185.

¹¹³ *Ibid.*, p. 188.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 184.

Vigny perçoit également les Canadiens comme un peuple étant resté immobile au milieu d'un monde progressiste tant aux États-Unis qu'en Europe. Le Bas-Canada est pour lui « un coin du monde qui se révolte plutôt que d'être dépouillé de ses coutumes et qui garde leur poussière aussi saintement que si c'était la cendre de ses ayeux [sic]. »¹¹⁵ Toutefois, l'auteur n'est pas sans mentionner que les Canadiens ne sont pas sans savoir et connaître les nouvelles évolutions politiques, les nouveaux types de régimes, mais préfèrent garder leurs vieilles lois justement parce qu'elles sont contraires aux coutumes et aux lois de leur nouvelle métropole. Selon lui, cet esprit de résistance nationale qui s'effectue au Bas-Canada, a pour objectif premier la préservation du fait français en Amérique par les Canadiens, attitude pleinement excusable selon Vigny qui ne les juge pas trop sévèrement.

Présentés par les défenseurs des réformistes canadiens en Chambre, Vigny est bien au fait des torts, des vices et des chicanes qui minent la paix au Bas-Canada depuis tant d'années. Le Conseil législatif fait partie de ses premières récriminations envers le système qui gouverne le peuple canadien. S'opposant à toutes les réformes promulguées par les Canadiens, entravant l'éducation par la non-reconduite de la loi des Écoles d'Assemblée en 1836 laissant persévérer les abus, ce Conseil est « odieux à la colonie, n'étant plus que l'instrument de la Couronne qui nommait tous ces membres. »¹¹⁶ Après avoir dressé un tableau des différents griefs que les Canadiens ont envoyés à Londres dans leurs 92 Résolutions de 1834, l'auteur note que « la source des abus dont a souffert ce malheureux pays est lointaine et profonde. »¹¹⁷ Il y voit clairement l'état d'oppression dans lequel la minorité anglaise maintient la majorité française. Il souligne le favoritisme envers les Anglais pour les emplois administratifs les plus importants, dans la législation et dans la justice. L'injustice avec laquelle les Anglais dirigent, administrent et

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 183.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 186.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 187.

contrôlent la colonie ainsi que le désir des Canadiens de préserver tout ce qui ne fait pas d'eux des Anglais, en d'autres termes tout ce qui les caractérise comme d'origine française font dire à Vigny qu'au fond, il s'agit d'une querelle de race.

Opposition entre Anglais et Canadiens, nation sans littérature, sans histoire et sans passé, régime politique à revoir; voilà des propos que défend Vigny mais qui se retrouvent tous dans le *Rapport Durham*, lequel on croit être la source principale de l'auteur pour son article. Nous ne désirons pas revenir sur une critique du *Rapport* puisque de nombreux personnages, tant lors de sa sortie (Papineau, Guillemot) que des historiens contemporains y ont accordé des études en profondeur. Vigny a également pris connaissance des 92 Résolutions envoyées à Londres en 1834 et approuve les griefs canadiens.

Cela dit, si l'auteur ne s'en tient qu'aux propos tenus par des Anglais qui ne se croient jamais dans le tort, surtout lorsqu'un peuple remet leur autorité en doute, ainsi qu'au *Rapport Durham*, on peut comprendre pourquoi il perçoit les événements canadiens comme une querelle de « races ». Le mouvement parallèle qui a éclaté dans le Haut-Canada n'occupe pas autant les parlementaires britanniques, principalement parce qu'ils le croient mené par des Américains et non par des sujets britanniques. En ce sens, le parti ministériel tente de tourner les événements canadiens en leur faveur, c'est-à-dire de les identifier comme une querelle entre Canadiens et Anglais afin d'avoir plus de facilité à mettre en branle leurs visées assimilatrices qui mènera, entre autre, à l'Union de 1840.

1.4 La réponse d'Eugène Guillemot au Rapport Durham (14 mars 1839)

Âgé de 24 ans en 1839, Eugène Guillemot avait déjà voyagé en Amérique à deux reprises. Son premier séjour, en tant qu'observateur désireux d'acquérir des informations sur les systèmes

politiques et économiques du Nouveau Monde, se déroula entre 1833 et 1836. Son second périple se fit en 1838 alors que de nombreux réfugiés patriotes se trouvent en exil aux États-Unis. Chaussegros de Léry¹¹⁸, compagnon de Papineau lors de sa traversée atlantique, lui écrit que ce Guillemot a déjà écrit et publié quelques articles sur le Canada. Selon Ruth White, Guillemot est un proche du journal *Le National* qui, malheureusement pour nous, est très difficile d'accès. On dit de Guillemot qu'il est également proche de Félicité de Lamennais et qu'il servira de relais à Papineau afin que ce dernier puisse le rencontrer. Dès cet instant, il deviendra un ami intime de toute la famille Papineau et entretiendra une correspondance soutenue jusqu'à la mort de Louis-Joseph Papineau.

Le 14 mars 1839, Eugène Guillemot fait paraître sa *Réponse d'un Français au rapport de Lord Durham, ex-Gouverneur de l'Amérique britannique*, adressée à tous les partisans de la cause franco-canadienne. Pourquoi limite-t-il la « cause canadienne » comme étant uniquement supportée par des Français du Canada? Sans doute parce que Papineau était arrivé en France en disant qu'il avait adopté la cause canadienne comme une cause toute française. Puis, parce que les passions seraient d'autant plus fortes en France si l'on mettait l'accent sur le « fait français » tout en révélant que le but des Canadiens était de rétablir une force française en Amérique du Nord. N'est-ce pas en ce sens que l'auteur de la réponse demande aux Canadiens de publier un manifeste avouant ce but? Et que lorsque cet objectif serait connu des Français, ceux-ci se lèveraient en masse et convaintraient les Américains de se joindre à eux.

À l'instar de Lebrun, il réitère également, la nécessité qu'à la France de créer et d'entretenir des liens forts et durables avec les « cousins d'Amérique », porte d'entrée naturelle

¹¹⁸ Fils du Patriote Louis-René et compagnon de classe d'Amédée Papineau, Charles-Auguste Chaussegros de Léry s'embarque pour la France afin de poursuivre ses études. Source : Ruth White, *Louis-Joseph Papineau et Lamennais*, HMH, 1983, p. 29.

pour la France avec la vaste et prospère Amérique afin de faciliter l'établissement et le développement du commerce français aux États-Unis.

Se voulant davantage un cri du cœur afin que la France vienne en aide à un « peuple injustement opprimé », l'opuscule de Guillemot reflète bien la position de défenseur de la culture française contre les efforts d'assimilation britannique reprise par certains auteurs et certains journaux contemporains afin de justifier les actions des Patriotes canadiens. Cependant, ses rencontres avec les Patriotes en exil à la frontière américaine, sa connaissance du *Rapport Durham* et ses discussions avec Papineau en France donne le ton à son texte. Les entrevues animées entendues à la frontière et les propositions désobligeantes envers les Français du Canada dans le *Rapport Durham* ont sans doute aidé à forger ses propos. En fait, Guillemot est prisonnier de ses préjugés culturels voire anti-britanniques. Sa connaissance du Bas-Canada ne lui est donné que par des exilés vociférant contre la Grande-Bretagne, du chef en exil qui en ajuste ses propos de manière à charmer davantage son auditoire français, et d'un rapport qui donne raison, sur certains point de vues aux Patriotes, mais qui cherche la meilleure façon de les assimiler.

2. La Couverture par la presse française des troubles au Bas-Canada

(1837-1839)

Tous trois publiés quotidiennement, *Le Journal des débats politiques et littéraires*, *Le Constitutionnel* et la *Gazette de France* adoptent la même présentation : on retrouve sur les quatre pages divisées en trois ou quatre colonnes, des nouvelles extérieures et intérieures, les débats et discours importants prononcés aux parlements de Londres et de Paris ainsi que des extraits de

romans (feuilletons), des poèmes, des critiques littéraires, des annonces classées. Tous publiés à Paris, les journaux ne font relâche que très rarement, aux jours de fêtes.

Les sources utilisées par les journaux sont les mêmes. D'abord, on cite des nouvelles parues dans d'autres journaux de France, surtout en province, et dans des journaux anglais; il n'est pas rare de lire : « on peut lire dans » ou « le journal de [...] nous apprend que. » Ensuite, les journaux disposent également de correspondants, surtout en Afrique, au Moyen-Orient et en Angleterre; mais très peu en Amérique; tous aux États-Unis. Par conséquent, les journaux fournissent des informations sur les divers aspects de la société américaine : l'esclavage, l'économie, les religions, le gouvernement et les industries. Ils portent également attention aux élections, aux discours des présidents et aux troubles du Texas. Puis, on publie les débats de Londres et de Paris, afin de tenir les lecteurs au courant des affaires des pays ou de motiver la position idéologique du journal et d'en faire la promotion; on critique les paroles de l'un, on appuie la position de l'autre. Il n'est également pas rare de voir un journal qui s'acharne à détruire ou ridiculiser les écrits d'un autre, surtout s'ils sont en opposition idéologiquement. En ce sens, *Le Constitutionnel*, de gauche, et *La Gazette de France*, de droite, en sont de parfaits exemples.

2.1 Les nouvelles canadiennes dans la presse française

Comme nous l'avons vu avec le *Journal des débats* au chapitre précédent, les nouvelles canadiennes sont quasi-inexistantes entre 1830 et 1836. La première moitié de l'année 1837 est également très pauvre quant à la diffusion d'informations sur le Bas-Canada; lorsqu'on parle de l'Amérique, c'est aux États-Unis que l'on fait référence. Si un lecteur français désire lire sur le Canada, il doit se rapporter à la rubrique « Nouvelles extérieures » et au sous-titre « Angleterre ».

Les nouvelles canadiennes ne sont pas, à ce moment-ci, distinctes des nouvelles britanniques; quantité et intérêt négligeables obligent.

On peut noter une nette augmentation des nouvelles relatives au Bas-Canada dans *La Gazette de France* et le *Journal des débats* dès la fin août 1837. Ces informations deviennent si nombreuses que ces deux journaux séparent alors les nouvelles canadiennes des nouvelles britanniques. En ce sens, on crée une sous-rubrique « Canada » ou « Nouvelles du Canada » le 24 août dans la *Gazette* et les écrits sur le Canada sont aussi regroupés dans le *Journal des débats*. Dans le *Constitutionnel*, on doit attendre la fin novembre 1837 pour observer une recrudescence des informations sur la colonie et un sous-chapitre « Canada » est créé le 30 novembre.

Indépendamment des journaux, les sources de renseignements sur le Bas-Canada sont les mêmes. D'abord, la presse française se tourne vers les journaux anglais, dans lesquels on puise des nouvelles sur la colonie qui ont été publiées trois jours auparavant. Par exemple, si on est le 30 novembre, la source sera un journal anglais du 27 novembre. Pourquoi cette règle des trois jours? L'explication est fort simple. Premièrement, parce que la France ne reçoit ni journaux ni correspondances du Bas-Canada; mais aussi très peu de journaux américains. Sa principale source pour les nouvelles « américaines » demeure ce qu'elle peut retirer des journaux anglais. Ensuite, parce que le délai de publication d'une nouvelle anglaise dans un journal français est de trois jours; temps de traversée en France, de lecture par le rédacteur et de publication obligent. Il est également coutumier de ne pouvoir s'informer et lire de nouvelles informations sur le Bas-Canada le mercredi puisque la presse anglaise fait relâche le dimanche. La dépendance des journaux français est telle qu'ils sont incapables de publier des nouvelles canadiennes si les journaux britanniques sont empêchés de se rendre de l'autre côté de la Manche, suite à une tempête ou au brouillard. Enfin, bien que la presse française cite quelques sources américaines ou

canadiennes, telles des journaux ou des correspondances, ces dernières ont toutes été préalablement publiées dans un journal anglais.

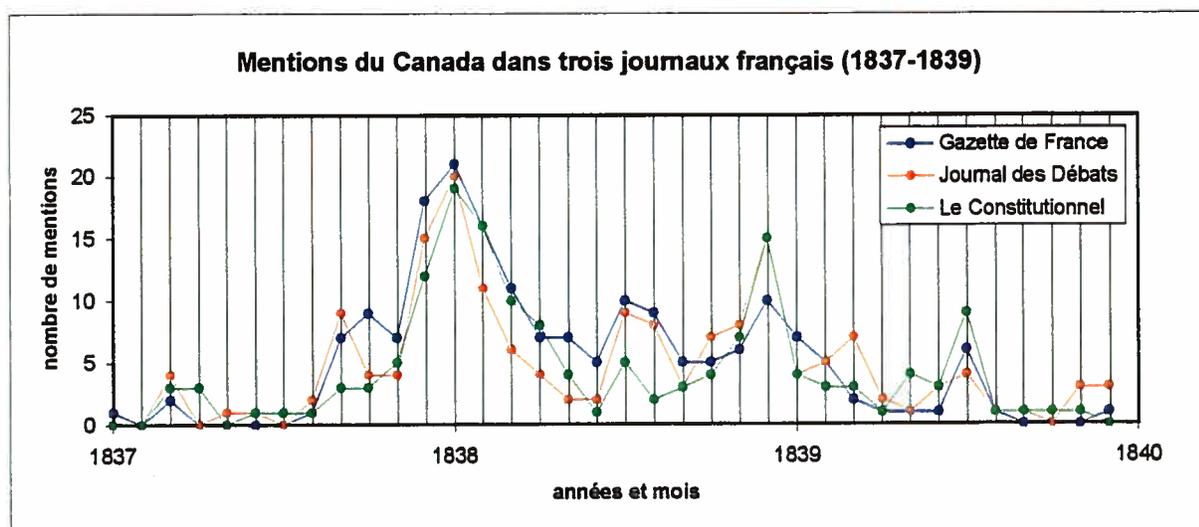
Dans un second temps, les journaux français tirent leurs informations des débats à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords du parlement britannique. Là encore, on dépend de journaux britanniques qui retranscrivent les débats de Londres et la règle des trois jours s'applique ici aussi. Ces débats sont une source très intéressante puisqu'ils opposent les tenants des deux courants de pensée; à savoir ceux qui sont en faveur que l'Angleterre accède aux demandes des Canadiens et ceux qui sont contre. Les orateurs font souvent des résumés de l'état actuel du pays, de son histoire et de la genèse des griefs canadiens, ce qui permet au lecteur de se créer un contexte dans lequel il peut jauger les Réformistes et les Bureaucrates. Toutefois, cette source, bien que précieuse, n'est pas disponible à longueur d'année, puisque le parlement ne siège pas douze mois par année.

Aux mois de décembre 1837 et de janvier 1838, les nouvelles canadiennes occupent une place prépondérante dans les rubriques « Nouvelles extérieures » dans les trois journaux étudiés, délogeant les nouvelles européennes, sud-américaines et même américaines qui, jusqu'alors, occupaient une place importante. Est-ce parce que la presse française accorde un intérêt particulier aux nouvelles canadiennes ou est-ce parce que les journaux anglais et américains sont saturés de ces mêmes nouvelles? Nous avons tendance à pencher pour la seconde option. Ensuite, on peut observer une constance dans la parution d'informations canadiennes jusque vers avril 1838 avant que leur régularité et leur nombre déclinent.

Le soulèvement de l'hiver 1838 parvient également à occuper une place importante dans les pages françaises mais dans une moindre mesure. Pour cause, la rébellion menée par Robert Nelson au Bas-Canada ne s'échelonne que sur environ une semaine avant d'être complètement écrasée. Cet échec rapide des Patriotes se répercute dans la couverture que lui accorde la presse

de France puisque les articles concernant cette seconde révolte se concentrent en décembre 1838 et janvier 1839.

Le tableau suivant illustre bien ces tendances. Nous entendons par « mentions » toutes les nouvelles qui puissent avoir un rapport direct ou indirect avec les Canada : Débats en Chambres des Communes et des Lords à Londres, nouvelles et correspondances des journaux britanniques, et les articles français sur les Canada et sur lord Durham. Sous un autre aspect, nous entendons par « articles » les éditoriaux parus dans les journaux français, écrits par des journalistes français et publiés en très grande majorité en première page des journaux étudiés, non plus sous les rubriques des nouvelles externes.



Afin d'approfondir notre connaissance de la couverture par la presse de Paris des événements du Bas-Canada entre 1837 et 1839, il nous importe maintenant d'étudier le contenu de ces articles. Cette démarche permettra d'évaluer davantage l'intérêt que porte chaque journal à la cause canadienne mais aussi de définir sa position face au soulèvement patriote. Ainsi, nous pourrions identifier la présence ou non d'un lien entre l'appartenance politique du journal et l'appui aux Patriotes du Bas-Canada. Pour ce faire, nous identifierons les articles écrits par les

rédacteurs de chaque journal concernant les troubles canadiens puis nous évaluerons leurs positions.

2.2 *Le Constitutionnel* (1837-1839)

Journal de gauche, *Le Constitutionnel*¹¹⁹ publie sept articles sur le Canada de 1837 à 1839. Le premier de ces articles, ayant pour titre « L'Insurrection du Canada », paraît le 17 décembre 1837, alors que les troubles dans l'ex-colonie française sont connus depuis déjà quelques semaines en France.

Dans ce premier article, on peut penser que ce journal est en faveur de la cause des Patriotes canadiens. On peut lire que « le gouvernement de la Grande Bretagne dans le Canada devient plus dur, plus brutal : les garanties des colons furent restreintes, les droits des citoyens méconnus; les assemblées représentatives n'eurent plus cette liberté d'expression et de votes qui les avaient caractérisées dans l'origine. Le système anglais devint bizarre, soupçonneux; il est aujourd'hui passé à la tyrannie la plus minutieuse. »¹²⁰ Le second article du 24 décembre est un compte rendu de lecture de l'ouvrage d'Isidore Lebrun grâce auquel on tente de tracer un tableau sommaire de la situation canadienne et que nous avons déjà étudié au premier chapitre. Cependant nous retiendrons un passage de l'article dans lequel on écrit qu'il existe au Bas-Canada une lutte interminable entre deux nations, opposant leurs coutumes, leurs mœurs et leurs langues. Le troisième article, d'un correspondant de Londres, est celui qui à notre avis correspond le mieux à la ligne de pensée du journal à propos de la situation canadienne. Basé sur les bases républicaines du journal et faisant ressortir ces mêmes principes dans les demandes de redressement du Bas-Canada, on réitère : « le besoin qu'ont tous les hommes de défendre leurs droits, dans la nécessité de l'égalité devant la loi, [...] la différence des opinions religieuses. La

¹¹⁹ Publié à 7407 exemplaires en 1837 et 5833 en 1838.

¹²⁰ *Le Constitutionnel*, 17 décembre 1837.

métropole refuse la jouissance des droits politiques : la colonie réclame la jouissance des droits sociaux imprescriptibles. »¹²¹ *Le Constitutionnel* perçoit la situation canadienne comme un combat entre une colonie bafouée ou dépouillée de ses droits démocratiques essentiels et une métropole tyrannique. Les articles du 5 janvier et du 11 février 1838 offrent peu d'intérêt si ce n'est qu'on propose que la population du Bas-Canada étant en majorité d'origine française, elle se doit de recevoir toutes les sympathies des lecteurs. Comme on le mentionne le 6 décembre 1838, alors que le journal s'indigne de l'attitude du parlement britannique à l'égard de lord Durham, « nos sympathies sont, au contraire, acquises à ces enfants de la France, que les traités ont incorporés malgré eux à l'Angleterre et qui s'efforcent aujourd'hui de rompre un lien imposé par la violence et scellé par d'éternelles déceptions. Le bon droit est pour les Patriotes du Canada [...] la France les protège de ses vœux et de ses sympathies, et ici c'est de quelque valeur, car c'est le pays qui les exprime. »¹²² L'article mentionne également que le Canada est une anomalie sur le continent américain puisqu'il est encore dirigé par une monarchie européenne. Enfin, l'article du 23 décembre, qui fait suite à celui du 6, s'emploie à continuer cette « Esquisse du Canada », où l'on étudie le climat, l'histoire, les tensions religieuses sans oublier de condamner la constitution « despotique » qui dirige le pays.

2.3 Le Journal des Débats politiques et littéraires (1837-1839)

C'est le *Journal des débats*¹²³ qui semble avoir accordé la place plus importante aux événements de 1837-1838 comme en font foi les 11 articles qu'il lui accorde. Toutefois, il est le quotidien qui tarde le plus à publier un article sur l'ancienne colonie française puisque les lecteurs doivent attendre le 1^{er} janvier 1838. Le quotidien, historiquement de centre, mais qui se

¹²¹ *Ibid.*, 2 janvier 1838.

¹²² *Ibid.*, 6 janvier 1838.

¹²³ Publié en 8730 exemplaires en 1837 et 9166 en 1838.

veut bien souvent le seul défenseur valable de la monarchie de juillet (1830-1848), adopte d'emblée une attitude passive envers les patriotes canadiens. Pour cause, bien que l'on reconnaisse que l'Angleterre a laissé naître certains abus et que « l'irritation paraît égale chez tous, sans distinction d'origine [...] ce n'est pas là une querelle de race entre deux nationalités rivales, comme on cherche à le faire croire, mais bien une lutte entre la colonie et la métropole, »¹²⁴ on espère que le conflit s'apaisera vite afin de préserver les Canadiens mais surtout pour ne pas affaiblir l'Angleterre, seule alliée de la France en Europe.

Le second article du 8 janvier tente de tracer des parallèles entre les Troubles aux Canada et la guerre d'indépendance américaine. Déjà, on sait que les événements intéressent le lectorat et le quotidien dresse un tableau des colonies afin d'informer ses lecteurs sur la réalité canadienne; on y mentionne la population totale, l'étendue du pays, la géographie, la fertilité des terres, le climat, on parle de la population « renommée pour sa bravoure et son caractère aventureux. »¹²⁵ Le troisième article, en date du 20 janvier, est indicatif de la ligne de pensée que le journal adopte envers les deux colonies britanniques d'Amérique du Nord. On mentionne que « la séparation du Canada est une nécessité extrême que la marche des événements peut amener, mais que rien encore ne commande de subir. » Autrement dit, l'indépendance du Canada est souhaitable et souhaitée, mais dans un avenir plus éloigné. On y présente également lord Durham, qui vient d'être nommé par Londres pour préparer un rapport sur la situation des colonies et soumettre des solutions afin que les escarmouches de 1837 ne se répètent pas.

Pourtant, bien que le quotidien ne souhaite pas pour le moment voir le Bas-Canada se séparer de sa métropole, on écrit le 28 janvier que la métropole a commis de graves torts envers sa colonie et que les griefs des Canada sont pleinement fondés : « Les prétentions des Canadiens

¹²⁴ *Journal des débats politiques et littéraires*, 1^{er} janvier 1838.

¹²⁵ *Ibid.*, 8 janvier 1838.

sont justes, parce qu'elles sont fondées sur des droits formellement reconnus par la métropole; les Anglais les trouvent d'autant plus légitimes qu'elles n'embrassent que les garanties chères à tous les pays constitutionnels. »¹²⁶ La majorité des autres articles de 1837 concernant les Canada ont peu d'intérêt : second message de neutralité du président américain Van Buren au Congrès (6 février), géographie de l'Amérique du Nord (11 février), démission de lord Durham (21 octobre), suivie d'un véritable éloge sur le personnage et son travail au Bas-Canada (13 novembre).

L'article du 14 décembre 1839 revient complètement sur les écrits déjà parus dans ce même journal alors qu'on prétendait que les abus commis par la métropole étaient les causes de la révolte des Canadiens. Ainsi, bien que l'on ait prétendu le contraire, on présente maintenant l'Angleterre comme une métropole juste et généreuse, pourvue d'une administration libérale et éclairée : « elle [l'Angleterre] y a fidèlement respecté les droits, les traditions et les usages. Elle a garanti la liberté des cultes et l'inviolabilité des propriétés religieuses. Elle a accordé aux Canadiens des immunités commerciales (bois) malgré la qualité moindre par rapport à la Baltique. Elle a pris à sa charge toutes les dépenses militaires du Canada sans demander en retour aucun impôt aux habitants. Aussi le Canada est-il l'un des pays les moins taxés de la terre. [...] Le gouvernement anglais n'a rien fait pour mériter la haine des Canadiens. »¹²⁷ Toutefois, on croit que des réformes importantes s'imposent dès maintenant; l'Angleterre doit faire en sorte d'abolir le système féodal. L'émancipation, que l'on croit inévitable mais à long terme, doit survenir lorsque les Canada seront en mesure de subvenir à leurs propres besoins et n'auront plus besoin de la métropole comme tutrice.

Le 15 juin 1839 marque un autre virage de l'opinion du *Journal des Débats* dans les affaires canadiennes. Ayant pris connaissance du *Rapport Durham*, le journal tente maintenant

¹²⁶ *Ibid.*, 28 janvier 1838.

¹²⁷ *Ibid.*, 14 décembre 1838.

d'expliquer les causes des maux canadiens par l'existence d'une rivalité entre la population française et la population britannique : « L'irritation du parti français, son opposition à une foule de mesures qui intéressaient l'avenir du pays, son invincible répugnance pour tout ce qui pourrait favoriser les relations du Bas-Canada, soit avec la province supérieure, soit avec l'Angleterre, allaient toujours croissant; et plus on aurait accordé de pouvoir à la majorité de la chambre élective, plus on lui aurait donné d'armes pour attaquer dans ses intérêts et dans son développement la population d'origine britannique. »¹²⁸ Autrement dit, le Parti patriote, que l'on percevait jadis comme le parti de la réforme, est désormais relié au conservatisme et est vu comme un frein au développement économique et politique du Bas-Canada. Cette lutte entre deux nations a cependant été suscitée par le favoritisme que le gouvernement colonial avait envers les habitants d'origine anglaise, leur réservant les postes importants et lucratifs dans l'administration. S'opposant à l'union des deux colonies du Canada qui, selon le journal, ne réglerait aucunement les tensions dans le pays puisque la population française ferait opposition au gouvernement avec les mécontents anglais, on note que « tous les embarras subsistent donc; le présent est assez sombre, l'avenir est incertain, et nous garderons bien de hasarder nos conjectures sur une situation aussi compliquée. »¹²⁹

2.4 La Gazette de France (1837-1839)

*La Gazette de France*¹³⁰, bien que la première à présenter un article sur le Bas-Canada (7 décembre 1838) est le journal qui consacre le moins d'articles à la colonie canadienne (3). Notons aussi que le contenu est beaucoup moins riche que les éditoriaux parus chez ses deux rivaux. En effet, le premier article n'est en fait qu'un passage du livre d'Isidore Lebrun (1833)

¹²⁸ *Ibid.*, 15 juin 1839.

¹²⁹ *Ibid.*, 30 juillet 1839.

¹³⁰ Publiée en 5506 exemplaires en 1837 et 5000 en 1838.

dans lequel on présente les forces en présence, les abus du gouvernement colonial et les demandes du Parti patriote. Le second, du 29 janvier 1838, est un extrait du même article paru dans le *Journal des Débats* le 28 janvier, dans lequel on présente les réclamations du Parti patriote comme justes et fondées. Il faut attendre le 14 février 1838 pour connaître l'opinion propre à *La Gazette* sur les événements du Bas-Canada. Dans son article, intitulé « Le Canada, son avenir », on s'étonne, en premier lieu, que la France n'ait pas porté une attention toute particulière à l'insurrection canadienne : « C'est pourtant quelque chose de grave que ce mouvement des populations canadiennes, soit qu'on éprouve, en l'appréciant, les sentiments et les sympathies que les souvenirs tout français de ce pays devraient réveiller parmi nous, soit que l'on s'arrête aux considérations d'ordre politique que soulève naturellement un fait de cette importance. »¹³¹ Reliant les troubles du Bas-Canada à une question d'opposition entre colonie et métropole, le journal croit que le désir d'émancipation existe dans le Haut comme dans le Bas-Canada et que l'Angleterre ne doit pas s'opposer à la volonté nationale sous peine de connaître les mêmes conséquences violentes qui ont découlé de la guerre d'Indépendance américaine. Une victoire de l'Angleterre contre les Patriotes canadiens ne ferait que retarder momentanément un destin évident : « Quant à nous, Français, nous devons faire des vœux pour que cet avenir se réalise le plus promptement possible, »¹³² finit par conclure le quotidien.

Le journal souhaite-t-il l'émancipation des Canada parce qu'il juge les demandes des Patriotes justes et fondées? Nous le croyons, mais en partie. Ou plutôt est-ce que la bataille que se livrent Canadiens et Britanniques qui fait ressortir en France ce vieux sentiment qui oppose Français et Anglais depuis des siècles? Nous croyons que là est l'essentiel de la réponse. Ainsi, dans l'article, on souhaite non seulement l'indépendance du Canada, mais aussi celle d'autres

¹³¹ *La Gazette de France*, 14 février 1838.

¹³² *Ibidem*.

possessions anglaises conquises lors de guerres européennes ou de voyages d'exploration. En fait, le journal souhaite affaiblir, du moins diminuer l'empire britannique; empire que la France n'a pu bâtir et maintenir en Amérique.

Bien que les journaux français étudiés aient rapporté les événements bas-canadiens avec plus d'intérêt entre 1837 et 1839, il n'en reste pas moins que toutes les nouvelles qu'ils publiaient provenaient de l'Angleterre et avaient été publiés dans des journaux britanniques.

Dans l'ensemble, pour des raisons différentes, les journaux étudiés appuient les Patriotes du Canada. En effet, lors de la lecture des articles que les journaux consacrent au Bas-Canada, on constate que chacun d'eux, selon sa ligne idéologique, apporte un soutien moral aux Patriotes. D'abord, le *Constitutionnel*, journal républicain, fait ressortir les revendications démocratiques des Canadiens : égalité, justice, liberté; voilà ce que demandent les habitants du Bas-Canada à une métropole tyrannique. Ensuite, *Le Journal des Débats politiques et littéraires*, quant à lui, adopte une position changeante de 1837 à 1839. Tantôt il considère les demandes de redressement des Canadiens justes et fondées, rejetant les propos tenus dans les journaux britanniques qui identifient les tensions au Bas-Canada à un conflit de races; tantôt il présente les Canadiens trop pressés de s'émanciper d'une métropole qui, au fond, n'a rien de tyrannique bien que des réformes urgentes au niveau interne s'imposent. Le quotidien croit que les Canadiens doivent prendre leur mal en patience puisque « le cachet de notre siècle, et son plus grand titre de gloire pour l'avenir, c'est l'esprit d'émancipation. »¹³³ Finalement, se servant du *Rapport Durham* afin d'expliquer les événements au Bas-Canada et peut-être pour faire échec à Papineau qui cherche du secours en France au même moment, on en vient à dire ce que publiaient les journaux britanniques, à savoir que le Parti patriote est un parti rétrograde, bloquant avec énergie

¹³³ *Journal des débats politiques et littéraires*, 14 décembre 1838.

toutes les réformes que les Anglais tentent d'introduire dans la colonie et que les Canadiens doivent accepter leur statut de peuple conquis. Puis, on dirait que le journal monarchiste *La Gazette de France* tente de se tenir à l'écart, préférant publier les opinions des autres journaux plutôt que d'en émettre une qui lui est propre. De fait, on doit attendre le 14 février 1838 avant de constater une prise de position claire du journal concernant les troubles bas-canadiens. L'appui que le journal accorde aux Patriotes canadiens comporte un arrière fond de cette rivalité France-Angleterre, bien que l'on présente le problème comme une colonie qui tente de s'affranchir d'une métropole qui ne respecte pas ses droits.

Ensuite, il est clair que chacun des journaux adopte une attitude sympathique aux Canadiens puisque ces derniers sont d'origine française bien que l'on tente, bien souvent, de dissimuler cette idée derrière des positions républicaines ou anti-coloniales. Cependant, le Bas-Canada ne réussira qu'à récolter des sympathies et des vœux de la part des journaux parisiens étudiés. Bien que ces derniers invitent la population à porter davantage d'intérêt à la cause canadienne, ils ne tentent pas de soulever les passions afin de débloquent des fonds ou de convaincre le gouvernement de fournir des hommes et du matériel aux Patriotes. Mais ici, la France tente de ménager ses rapports avec l'Angleterre, a une connaissance minimale du Bas-Canada et ne désire pas reprendre ses territoires perdus en Amérique du Nord.

Un pays qui est en train de réprimer sauvagement un soulèvement de peuples conquis dans son propre empire peut-il critiquer avec force ou intervenir dans les agissements d'une autre puissance impériale? Oui, si le but de la France aurait été de nuire aux intérêts britanniques, de reconquérir d'une manière ou d'une autre le Bas-Canada ou de venir en aide à un peuple de même origine qui continue de croire aux chances de revenir sous la coupe française.

Enfin, bien que les nouvelles canadiennes occupent une place importante dans la presse française, il importe d'évaluer le bassin de lecteurs afin de cerner le nombre d'abonnés qui sont

au fait des événements bas-canadiens. En 1837, la circulation des trois journaux étudiés se chiffre à 21,643 exemplaires livrés à chaque jour. En 1838, ce nombre connaît une légère baisse et se chiffre à 19,999 exemplaires. Étant donné que le nombre d'exemplaires en circulation n'équivaut pas au nombre de lecteurs, puisque le même journal peut être lu par plusieurs personnes de la même famille ou dans des lieux publics, on peut croire que le nombre de personnes qui ont pu être informées des troubles au Bas-Canada est beaucoup plus élevé. Toutefois, à l'instar des années 1830 à 1836, nous n'avons retrouvé aucune « lettre d'opinion » dans ces journaux parisiens entre 1837 et 1839 ce qui ne nous renseigne aucunement sur les opinions des lecteurs.

3. Le séjour de Louis-Joseph Papineau en France

Puisque l'appui d'un gouvernement étranger paraît indispensable au Bas-Canada pour vaincre la puissance britannique, et puisque les États-Unis refusent de s'impliquer, pourquoi ne pas demander l'intervention de la France, qui a aidé les ex-colonies américaines en 1776 à conquérir leur indépendance? Très nombreux sont ceux qui croient que Papineau réussira à Paris ce qu'il n'a pu faire à Washington et il reçoit de nombreux appuis pour soutenir sa mission, dont celui de William L. Mackenzie, le chef réformiste du Haut-Canada.

Papineau débarque au Havre le 5 mars 1839 confiant de trouver en France l'aide qu'il n'a pu obtenir du gouvernement américain. Le patriote canadien n'arrive pas à Paris sans y être attendu : ses deux bons amis Joseph Nancrede, qui a déjà voyagé au Bas-Canada et Hector Bossange, qui a ouvert une librairie à Montréal reprise par Fabre, l'accueillent. Le *Journal du Havre* salue l'arrivée du chef patriote et recommande aux Français de lui consacrer un accueil chaleureux. Dans la même veine, plusieurs journaux inondent Papineau d'invitations afin de recueillir ses propos ou de publier son portrait. Déjà ses deux amis ont organisé des réunions

privées afin que Papineau puisse défendre la cause canadienne devant des personnalités importantes. Il est reçu par Louis-Antoine Garnier, député et rédacteur du *National*, qui organise un dîner public pour qu'il puisse plaider sa cause devant un auditoire plus impressionnant. Il assiste également à plusieurs séances de la Chambre des députés et participe à des dîners privés afin de rencontrer des personnalités influentes de diverses tendances politiques. Il accepte l'invitation du banquier Jacques Lafitte qui le présente à des maréchaux, des pairs et des députés influents. À Paris, il rencontre M. Ternaux, Isidore Lebrun et M. de Lammenais, dont les *Paroles d'un croyant*, mis à l'Index par le Vatican, avaient été publiées clandestinement au Bas-Canada par Ludger Duvernay.

Dès les premiers jours, Papineau recueille énormément d'appuis de toutes parts. On dit de lui, dans les journaux, qu'il fait sensation. Tous s'indignent au récit des atrocités commises au Canada. Cependant, après quelques semaines à Paris, il conçoit que son exil n'apportera pas de secours immédiats au Canada car la France lui semble en profonde léthargie et centrée sur ses propres intérêts. Mais, sans désespérer, il multiplie les rencontres, fait publier son *Histoire de la résistance du Canada au gouvernement anglais* dans la *Revue du Progrès* en mai 1839 afin d'éveiller des sympathies françaises. Papineau réussit à créer des liens d'amitié solides; certains dîners deviennent coutume : il est reçu tous les dimanches par Lafitte, les jeudis par le chef des sociétés républicaines Delagrangé, les vendredis par M. Robertson et les samedis par les docteurs Harlan.

Mais le temps passe, les secours ne viennent pas. Vers la fin mai, Papineau, prévoyant que son séjour s'étirera sur une très longue période, demande à sa femme et à sa famille de le rejoindre à Paris afin de l'aider à lutter contre la solitude. Désireux de rallier la jeunesse à sa cause, il continue d'accepter diverses invitations qui lui permettent de rencontrer Alexis de Tocqueville et Gustave de Beaumont, qui ont voyagé au Bas-Canada en 1831, M. Chasseron,

conseiller d'État sous Napoléon et M. Guillemot qui, âgé de 24 ans, publie sa *Réponse d'un Français au rapport Durham* le 14 mars 1839.

En France, Papineau trouvera beaucoup d'appuis moraux, mais aucun engagement formel et concret de la France envers la cause canadienne. Cette inaction, nous le verrons, trouve sa genèse dans plusieurs problèmes externes et internes de la France à cette époque. Quelques rumeurs provenant des États-Unis nuisent à la mission de Papineau en France. Ces rumeurs le présentent tantôt comme un exalté, tantôt comme un lâche qui a fui le combat à Saint-Denis. Ces rumeurs, mêlées aux propos de certains agents à la solde de l'Angleterre qui s'efforcent également de discréditer Papineau pour mieux contrecarrer ses démarches, amènent quelques fois le chef patriote à plaider pour lui-même.

Enfin, nous savons¹³⁴ également que les lettres de Pontois, qui ne croit aucunement aux chances de succès de la cause canadienne et qui a une opinion arrêtée sur le chef patriote, sont lues au roi de France par le ministre des Affaires Étrangères. Rien de quoi rassurer le roi afin d'investir le pays dans une guerre pour un pays lointain, sans chef ni chance de réussite et pour lequel la France n'a aucun bénéfice politique ou territorial à retirer.

Conclusion

En France, les années 1837 à 1839 marquent le moment de la renaissance du fait français en Amérique du Nord dans l'esprit des lecteurs de journaux parisiens. Brusquement, l'attention de tout un pays, surtout grâce à la presse, se porte sur une parcelle de terre, jadis sous la coupe des rois français, mais à laquelle on n'avait plus porté attention depuis la Conquête de 1760. Désormais, lorsque l'on traverse l'Atlantique, on sait que l'on peut retrouver au nord des États-

¹³⁴ Par la dépêche de Molé à de Pontois datée du 29 juillet 1837.

Unis un peuple ayant la même origine et surtout parlant le même langage même après 75 ans de régime britannique.

L'intérêt pour le Bas-Canada en France est intimement lié à l'intérêt que les journaux américains et britanniques portent aux événements canadiens. Pour cause, ces journaux resteront toujours la principale source d'information des quotidiens français. Bon an mal an, avec les informations dont ils disposent, les journaux tentent de diffuser des articles concernant le Canada, essayant de le faire connaître à leurs lecteurs. Ils tentent également de prendre position sur les événements qui bouleversent un peuple d'origine française en Amérique. Bien que le sentiment d'une même origine soit très fort lorsque vient le temps d'appuyer les Canadiens contre une métropole injuste, on tente de faire ressortir des motifs autres que le vieux sentiment de rivalité entre la France et la Grande-Bretagne. La dépendance envers les journaux anglais est telle que la France est coupée de toute nouvelle du Canada lorsque les journaux anglais ne peuvent lui parvenir. Il serait intéressant de comparer l'intérêt porté aux événements canadiens entre 1837 et 1839 par les journaux britanniques pour tracer un parallèle avec celui des journaux français.

Les quotidiens étudiés donnent encore davantage de place aux nouvelles bas-canadiennes à mesure que les Rébellions de 1837-1838 se développent ce qui consacre souvent une bonne part des « Nouvelles étrangères » aux « Affaires du Canada. D'autre part, si les journaux accordent autant de place aux Rébellions, quittent à leur attribuer quelques articles, ce n'est pas uniquement en vertu de l'importance des événements en tant que tels, mais sans aucun doute parce que cela intéressait les abonnés.

La presse n'est pas toujours derrière la cause canadienne comme le montre assez bien le *Journal des Débats*. Voulant préserver la paix à tout prix avec l'Angleterre, ce dernier présentera plus souvent qu'autrement les Patriotes sous un mauvais jour. Bien qu'il reconnaisse qu'une

colonie mature se doit de se séparer de sa métropole, il juge que ce temps n'est pas venu pour le Canada et croit que les Canadiens doivent prendre leur mal en patience.

L'opposition aux Patriotes est surtout marquée du côté du diplomate de Pontois. Ayant fait son enquête au Bas-Canada afin d'évaluer la situation et d'en informer le ministère des Affaires étrangères de France, l'estime qu'il porte à Papineau est très négative. D'abord parce que Papineau ne lui semble pas être au fait des nouvelles doctrines; le chef politique canadien lui semble quelque peu arriéré « ce qui peut être doit peu surprendre de la part d'un homme qui n'a reçu que l'imparfaite éducation d'un pays fort arriéré, qui a à peine vu l'Europe et qui passe sa vie au milieu de gens qui lui sont fort inférieurs et l'écoutent comme un oracle. »¹³⁵ En d'autres termes, le pays lui semble peu préparé à s'engager dans une révolution mais surtout, comme l'avait mentionné Tocqueville, à se diriger lui-même.

Cet esprit de stagnation perçu au Bas-Canada est également visible dans les écrits de Castelnau pour qui la société canadienne est une véritable « momie égyptienne » au milieu de ces Américains si innovateurs. Cependant, à l'inverse de Pontois, il formule ses meilleurs vœux de réussite à une seconde tentative d'insurrection des Canadiens. C'est également vrai pour Guillemot qui souhaite que les Canadiens parviennent à faire renaître l'influence du fait français en Amérique du Nord afin de favoriser de nouveaux débouchés au commerce français et aussi d'affaiblir la puissance britannique.

Comme nous l'avons vu, les appuis que trouvera Papineau lors de son séjour en France sont variés et nombreux. Toutefois, bien qu'il soit parvenu à amasser de nombreux appuis, surtout républicains, ceux-ci ne se transformeront jamais en un engagement formel de la France aux côtés des Patriotes canadiens. D'abord parce que le parti républicain n'est pas au pouvoir,

¹³⁵ Correspondance de M. de Pontois au comte Molé : dans Robert de ROQUEBRUNE, « M. de Pontois et la rébellion des Canadiens français en 1837-1838 », *Nova Francia*, vol. III, n. 5, p. 275. (Montréal, 9 août 1837)

parce que la politique intérieure et extérieure connaît des difficultés graves, mais surtout parce que la France ne veut pas briser le lien déjà fragile qui l'unit à l'Angleterre, le seul pays la préserve de se retrouver complètement seule advenant une offensive des pays absolutistes.

CHAPITRE III : LE BAS-CANADA DANS L'INTÉRÊT FRANÇAIS (1840-1842) : MAINTIEN OU DÉCLIN?

Les années 1840 à 1842 marquent un retour au calme dans le Bas-Canada et la période post-rébellions justifie le troisième chapitre de notre étude. Celui-ci nous donne la chance de vérifier si l'intérêt pour le Bas-Canada persiste en France après la période « chaude » de 1837-1839, qui a donné lieu à une renaissance du Bas-Canada dans la presse parisienne. Nous pourrions vérifier si les rébellions de 1837-1838, qui ont réveillé le souvenir des « cousins d'Amérique » dans une partie de la population française, feront en sorte que plus de gens regarderont au-delà de l'Angleterre et aussi au nord des États-Unis. Bien que nous ne croyions pas que l'intérêt pour la colonie conserve la même intensité après 1839, nous pouvions présager qu'elle ne serait pas au même stade de désintéressement et d'ignorance que dans la période couverte dans notre premier chapitre.

Afin de vérifier nos hypothèses, nous disposons du récit de voyage de Mgr Forbin-Janson, qui a entrepris une véritable croisade en 1840 et 1841, du *Journal des Débats politiques et littéraires* et du *Constitutionnel* que nous étudierons systématiquement de 1840 à 1842. Nous porterons un œil attentif au nombre de nouvelles relatives au Canada mais surtout aux articles français publiés dans ces journaux, qui ont trait aux divers domaines ou événements bas-canadiens.

Le corpus de sources étant fort restreint, nous pouvons déjà nous demander si l'intérêt de la France pour le Bas-Canada connu entre 1837 et 1839, ne s'est pas évaporé aussitôt que les événements de la colonie ne se répercutent plus sur la scène internationale. Quoiqu'il en soit, il nous incombera de faire ressortir les propos tenus dans ces sources afin de voir si la connaissance

du Bas-Canada en France s'est améliorée et si les perceptions ont changé grâce aux précisions apportées par les auteurs et les journaux dans les années précédentes.

1. Auteur et écrits français sur le Bas-Canada (1840-1842)

1.1 Le séjour de M^{er} de Forbin-Janson au Bas-Canada (3 septembre 1840 au 5 novembre 1841)

Né à Paris le 3 novembre 1785 d'une famille aristocratique de Provence, la famille de Charles-Auguste-Marie-Joseph Forbin-Janson dût se retirer en Bavière puis en Suisse pour fuir la Révolution française. Revenu en France en 1800, celui-ci est nommé Auditeur au Conseil d'État par Napoléon I^{er} en 1805; il fait preuve de grands talents qui font croire à tous qu'il connaîtra une grande carrière d'homme d'État. Cependant, Forbin-Janson renonce à une carrière politique et entre au Séminaire de Saint-Sulpice au printemps 1808, à la surprise de tous. Croyant que la Révolution avait été le fruit de conspirations entre républicains et francs-maçons, il entre dans une société secrète royaliste en 1810 fondée par Ferdinand de Berthier. Ordonné en 1811, il est nommé vicaire-général du diocèse de Chambéry, mais il est déterminé à se consacrer à une vie de missionnaire à l'étranger. Cependant, après avoir consulté à Rome le pape Pie VII en 1814, ce dernier lui demande de renoncer à une mission en Chine pour se consacrer à une ré-évangélisation de la France à la suite des excès révolutionnaires. « Doué d'une facilité oratoire peu commune, capable de déployer une activité prodigieuse, légitimiste convaincu que la restauration de l'autel ne se séparait pas de celle du trône, Forbin-Janson utilise toutes les ressources d'un zèle ardent et d'une imagination fertile pour multiplier les manifestations religieuses théâtrales où, se donnait libre cours le cléricisme politique. »¹³⁶ Ses missions connaissent un franc succès et il fonde, avec son ami l'abbé de Rauzan, les *Missionnaires de*

¹³⁶ Philippe Sylvain, « Forbin-Janson, Charles-Auguste-Marie-Joseph de » DBC, VII.

France. Envoyé en Syrie en 1817, il est de retour en France en 1819 et continue sa vie de missionnaire jusqu'en 1823, année où on lui confie l'évêché de Nancy et de Toul. Ultramontain, il est mal reçu dans cette partie de la France où, par sa personnalité bouillante, il s'aliène les autorités civiles, le public et son propre clergé. Chassé de son diocèse à la suite de la chute de Charles X, suspecté partout en France par ses adversaires politiques, Forbin-Janson devient disponible pour des missions à l'étranger.

Envoyé aux États-Unis en 1839 à la demande de Grégoire XVI, il y prêchera des retraites pendant deux ans. Arrivé au Bas-Canada le 3 septembre 1840, dans une contrée qui parle la même langue que lui, il connaîtra un succès immense en prêchant dans plusieurs localités à un moment où la religion catholique connaît un « regain de vie » au Bas-Canada à la suite des défaites répétées de 1837 et 1838. Son travail en Amérique sera très apprécié du pape Grégoire XVI qui lui confiera un poste important au trône pontifical pour son zèle à la défense et à la diffusion de la foi catholique aux États-Unis d'Amérique.

Convaincu par Mgr Ignace Bourget de se rendre en Angleterre afin d'intercéder en faveur des exilés politiques de 1839, Forbin-Janson rencontrera lord Stanley le 15 août 1842. Sa mission en faveur des déportés recevra une réponse favorable du gouvernement anglais : 38 des déportés partiront de Sydney le 9 juillet 1844 et arriveront au Bas-Canada au début de 1845.

Bien que de son séjour au Bas-Canada nous n'ayons que des commentaires qui se rapportent à la religion des Canadiens, nous pensons que ceux-ci sont très significatifs de la remontée extraordinaire que connaît la foi catholique dans la population canadienne aux lendemains des Rébellions : « Et avec quelle docilité, quelle confiance de la part de toutes ces masses! Cela tient du prodige! Que le Seigneur est donc bon! Comme il aime le pauvre peuple canadien, qui, malgré ses faiblesses et ses désordres, a du moins conservé une foi vive et

pure! »¹³⁷ Louant la « fermeté des principes religieux » et la vivacité de la foi canadienne qui distinguent le peuple canadien de tous les peuples du monde, Forbin-Janson attire à chacun des endroits où il s'arrête des foules impressionnantes venues l'entendre. Pour cause, « la prédication de l'évêque de Nancy suivait la crise des années trente et la défaite amère de 1837-1838, les pendaisons, les exils, les expéditions punitives de l'armée anglaise dans les paroisses autour de Montréal. C'était comme une délivrance soudaine et pleine de panache et de couleur, de croix, de cortèges, de processions et de reposoirs. »¹³⁸

Prêchant d'un bout à l'autre de la colonie bas-canadienne, il visitera plus d'une soixantaine de localités lors de son séjour et prêchera des grandes retraites à Québec (3 septembre 1840), à Montréal (13 décembre 1840 : 40 jours), aux Trois-Rivières (1^{er} février 1841 : 5 semaines) et encore à Québec (8 septembre 1841).

Son succès au Bas-Canada sera couronné par l'érection d'une croix haute de 100 pieds sur le Mont Saint-Hilaire. De retour en Europe en 1842, il entreprend d'écrire ses mémoires sur le Bas-Canada qui lui serviront en même temps de rapport qu'il livrera au pape Grégoire XVI. « Non certes, je n'ai point oublié mes chers Canadiens *aux cœurs d'or et aux clochers d'argent*. Je le répéterai à New-York ainsi qu'à Paris, à Paris comme à Rome : je ne pense pas qu'il y ait sur le globe une autre population catholique aussi nombreuse, où la foi soit aussi vive et pure que dans notre Canada, et où l'on mette en pratique des vertus aussi vraiment chrétiennes. Interrogé, il y a deux jours encore, lequel, de tous les pays que j'avais parcourus, je trouvais préférable, où j'aimerais mieux vivre, et où j'avais été le plus heureux, j'ai répondu sur le champ : Le Canada, parce que c'est là que Jésus-Christ mon maître est le mieux aimé, le mieux servi. »¹³⁹

¹³⁷ Narcisse-Eutrope Dionne, *Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine; sa vie, son œuvre en Canada*, Québec, L. Brousseau, 1895, p. 107.

¹³⁸ Claude Galarnau, « Monseigneur de Forbin-Janson au Québec en 1840-1841 » dans *les Ultramontains canadiens-français*, sous la direction de Nive Voisine et Jean Hamelin, Montréal, Boréal, 1985, p. 138.

¹³⁹ Dionne, *op. cit.*, p. 146.

Plusieurs études d'historiens contemporains prouvent la remontée que connaît la religion dans la masse populaire après les Rébellions de 1837-1838 et Forbin-Janson est à même de le constater lors de son passage au Bas-Canada. L'auteur ne cite aucune source particulière. Les propos tenus dans son journal sont des constatations personnelles. Ayant déjà beaucoup voyagé, connaissant l'état de la religion dans plusieurs pays européens et aux États-Unis, le voyageur se base sur sa connaissance et ses propres expériences afin de juger les Canadiens. Cela dit, la mission et les fonctions cléricales limitent les perceptions du clerc qu'à la religion canadienne, Forin-Janson n'ayant probablement pas eu le temps ou le désir d'approfondir d'autres domaines.

2. La presse française et le Bas-Canada de 1840 à 1842

L'étude de la presse française des années post-révolutionnaires au Bas-Canada permettra de constater si les quotidiens français accordent toujours une place aux événements canadiens alors que les Patriotes ont été mis en échec et que la colonie a retrouvé son calme. Bien que l'armée britannique ait étouffé en 1837 et 1838 les tentatives d'indépendance canadienne, les années 1840 à 1842 sont également marquées par des décisions importantes au Bas-Canada dont l'application du Rapport Durham qui se conclut par l'union du Haut et du Bas-Canada. Bien qu'il ait perdu tout espoir de trouver en France des appuis fermes pour défendre les Canadiens, Louis-Joseph Papineau, alors en exil, y prolonge son séjour afin de poursuivre diverses recherches et d'établir certains contacts utiles à la colonie.

2.1 Le Journal des débats politiques et littéraires

De 1840 à 1842, le *Journal* publie quatre articles où il est question, en partie ou en totalité, du Canada. Aussi, bien que leur importance soit quelquefois négligeable et que leur parution soit espacée dans le temps, nous pourrions juger des propos et de l'intérêt que porte la France à son ancienne colonie. Le premier article, de la plume de Saint-Marc Girardin, paraît le 19 février 1840. Bien qu'il soit question de la « Vie, correspondance et écrits de Washington », on peut y trouver quelques commentaires sur les Canadiens. Cet article réfère essentiellement à la Conquête alors que Washington faisait partie de l'armée anglaise. L'auteur exprime des regrets vis-à-vis la perte de la Nouvelle-France : « ce vaste empire que nous avons au Canada, qui nous avait coûté si peu à fonder. »¹⁴⁰ Établis parmi les peuples autochtones, les Français du Canada partageaient le même caractère : le goût de l'aventure, l'ardeur sur les champs de bataille, l'indolence pendant les temps de paix et toujours à la recherche de moments de plaisirs. Selon l'auteur, « il est difficile de n'être pas ému d'un sentiment de vanité nationale »¹⁴¹ lorsque les Français parlent, avec peine, de la perte de la Nouvelle-France et de l'abandon de la colonie à l'Angleterre.

Pour le second article, on doit se reporter au 3 août 1841 alors que Philarète Chasles, auteur des *Beautés de l'histoire du Canada* (1821), réagit contre la politique d'immigration massive dans les colonies canadiennes du gouvernement britannique afin de lutter « contre la vieille population française du Canada, population qui ne peut souffrir les Anglais, et contre les républicains des États-Unis, qui savent très bien prendre leurs avantages. »¹⁴² Rageant contre la légèreté qui a caractérisé la France alors qu'elle était maître de la Nouvelle-France, Chasles croit

¹⁴⁰ Le *Journal des débats politiques et littéraires*, 19 février 1840.

¹⁴¹ *Ibidem*.

¹⁴² *Ibid.*, 3 août 1841.

que la population d'origine française qui subsiste encore au Bas-Canada sera totalement assimilée dans un siècle.

Le troisième article a une importance moindre pour notre étude alors qu'on peut prendre connaissance le 22 octobre 1841 des sources de tensions entre l'Angleterre et les États-Unis en Amérique du Nord; on y souligne l'importance du Saint-Laurent pour exporter les produits de l'Ouest américain en Europe à des prix moins élevés. De là, selon l'auteur anonyme, les nombreuses tentatives des Américains d'envahir les Canada.

Le dernier article, du 19 octobre 1842, est de loin le plus important. Réagissant contre l'union des deux colonies canadiennes, l'auteur anonyme croit que cette mesure ne fera que renforcer les liens entre les réformistes canadiens et leurs sympathisants américains. Le mécontentement créé par cette mesure est l'impulsion qui manquait, selon l'auteur, afin de mobiliser la totalité de la population contre le gouvernement britannique : « Cette émancipation inévitable ne sera déterminée, nous le croyons, par aucune influence étrangère; elle germera, grandira et éclatera d'elle-même, par la seule force des choses, comme un fruit qui mûrit lentement et se détache de la branche à la plus légère secousse. »¹⁴³ Par contre, certains propos de l'auteur indiquent à quel point il cerne mal les tensions bas-canadiennes et les causes des récentes échauffourées entre Patriotes et Bureaucrates. En effet, selon lui, il s'agit d'une lutte entre le Bas-Canada, en majorité d'origine française, catholique et d'esprit démocratique et le Haut-Canada, composé d'une population anglaise, protestante et attachée aux sentiments aristocratiques, bien que certains se soient rangés du côté des Patriotes de la colonie voisine.

Gouvernés par le Parti anglais, qui bien souvent allait à l'encontre des décisions et des lois votées par la Chambre d'Assemblée en majorité composée des leurs, les Canadiens se révoltèrent

¹⁴³ *Ibid.*, 19 octobre 1842.

contre le pouvoir colonial en 1837. Mais la tentative des Patriotes ne changea en rien le contrôle des Anglais sur la colonie.

Cependant, la coalition de deux chefs politiques, LaFontaine au Bas-Canada et Baldwin au Haut-Canada, allait amener les réformistes canadiens au pouvoir. Heureux de voir le Parti français prendre une bonne part dans les affaires de la nouvelle colonie, l'auteur note que « l'intérêt que nous inspire la destinée d'une population issue de notre commune patrie ne peut plus être aujourd'hui qu'un intérêt de souvenir; mais nous ne pouvons voir sans sympathie cette résistance énergique et persévérante des mœurs, de la langue et de la religion de nos anciens colons à l'action absorbante de leur nouvelle métropole. »¹⁴⁴

2.2 Le Constitutionnel

L'année 1840 contraste fortement avec les trois années antérieures quant au nombre de mentions du Bas-Canada dans les articles et les nouvelles. Aucun article n'est consacré au Bas-Canada pendant cette année et il n'y a que quelques nouvelles provenant de journaux britanniques qui sont retranscrites dans le journal. Entre autres, on y parle de la question des frontières opposant les États-Unis et l'Angleterre en Amérique du Nord et de tous les événements qui entourent l'Union des deux colonies canadiennes.

L'année 1841 débute dans la même veine que l'année 1840 avait terminé; à savoir que l'on n'y retrouve que quelques petites nouvelles sans grand intérêt pour le lectorat français. La question des frontières est encore ramenée dans les colonnes des nouvelles extérieures du *Constitutionnel* en plus des élections qui opposent le « Parti anglais » au « Parti français. » Citée d'un journal anglais, cette déclaration est tout à fait fautive puisque les élections du Canada-Uni

¹⁴⁴ *Ibidem.*

opposent un parti réformiste, composé de Canadiens français et de Canadiens anglais, à un parti tory (conservateur), proche du pouvoir colonial.

On doit attendre le 23 avril 1841 pour qu'Isidore Lebrun reprenne sa « plume canadienne » et recommence à publier une série d'articles traitant véritablement de la société bas-canadienne. Résumant une séance de la Société de géographie du 2 avril, il consacre un article sur les causes des tensions territoriales entre l'Angleterre et les États-Unis en Amérique. À notre connaissance, il est le premier auteur à faire une telle démarche. En ce sens, on y apprend que les États-Unis convoitent le fleuve Saint-Laurent, long cours d'eau qui assure la navigation et le commerce avec les Grands-Lacs. On y apprend également pourquoi les habitants du Canada-Est (Bas-Canada) devraient se rallier à la république américaine¹⁴⁵. Le lecteur français peut lire que la population canadienne est « attachée religieusement à son origine, elle parle notre langue, conserve nos coutumes anciennes, et elle est catholique. »¹⁴⁶ Ces composantes de la société bas-canadienne seraient conservées et protégées advenant une fusion avec les États-Unis. On apprend aussi que l'Angleterre a supprimé la Constitution et tente d'assimiler la population française aux usages, lois et coutumes qui prévalent au Canada-Ouest (Haut-Canada), majoritairement peuplé de colons britanniques. De là l'avantage pour le Bas-Canada d'entrer sous la protection d'une grande nation démocratique qui protégerait ses droits, ses lois et ses coutumes.

Lebrun conclut son article en blâmant les hommes d'État français de ne pas avoir cherché à faire appliquer le traité de 1827 signée avec Londres afin de permettre à la marine française de pouvoir naviguer sur le Saint-Laurent et ainsi renouer avec son ancienne colonie et développer un nouveau marché pour les produits français. Il est également déçu du peu d'appui que les auteurs qui ont tenté de faire « cesser cette pusilianime [sic] indifférence envers le Canada » ont trouvé

¹⁴⁵ Souvenons-nous qu'Isidore Lebrun est un chaud partisan de l'entrée du Bas-Canada dans l'Union américaine. Voir ses articles au chapitre 1.

¹⁴⁶ *Le Constitutionnel*, 23 avril 1841.

dans les sphères dirigeantes de la France. Au contraire, ceux qui ont tenté de faire renouer les liens entre le Bas-Canada et la France se sont fait rabrouer tant par les politiciens qui ne désiraient pas irriter la Grande-Bretagne que par le public qui ne s'est pas intéressé outre mesure à la cause des Bas-canadiens. Selon Maurice Lemire¹⁴⁷, le *Tableau* de Lebrun, à l'instar de l'article de Louis-Joseph Papineau paru dans la *Revue du Progrès*, ont tous deux été de véritables échecs du point de vue de leur diffusion, puisque les exemplaires imprimés ne se sont pas vendus en quantité espérée. Il faut toutefois préciser que l'article de Papineau a été reproduit en brochure par Ludger Duvernay alors en exil à Burlington aux États-Unis.

Devant la persistance des tensions entre l'Angleterre et les États-Unis en Amérique, plusieurs croient en une guerre prochaine entre les deux puissances. Un second article, ayant pour titre « Association des Chasseurs (Hunter's Association) dans le nord de l'Amérique » paraît le 26 octobre 1841. On peut y lire qu'après la « surprise » de 1837, des Patriotes bas-canadiens et haut-canadiens font des avances aux Américains afin de les enjoindre à s'unir pour préparer une revanche. Aussi, bien que l'arrivée de Durham calme quelque peu les esprits au point de pratiquement étouffer ce désir révolutionnaire dans les colonies canadiennes, on lit qu'une association, celle dite des Chasseurs, continue à recruter des volontaires et à recueillir des armes, munitions et provisions pour organiser une insurrection qui libérerait les Canada. L'article énumère le nombre de loges connues dans les États américains ainsi que dans le Haut et Bas-Canada. En tout, on dénombre 1190 loges des Frères Chasseurs aux États-Unis, en plus des 84 au Haut-Canada et on écrit que presque tout le Bas-Canada est organisé en loges. Composé de membres de toutes conditions, ces loges représentent 80,000 membres. Les Chasseurs du Bas-Canada, selon l'article, sont dirigés par Morin, Papineau et Viger et cherchent à engager quelques militaires de profession. Les dirigeants ont même tenté d'établir des relations diplomatiques avec

¹⁴⁷ Maurice Lemire, *La vie littéraire au Québec*, Ste-Foy, 1991, vol. II.

l'Europe en envoyant Papineau et Lévesque en France; le premier, note l'auteur, a commis la maladresse d'entretenir ses interlocuteurs de liberté, de démocratie et de constitution plutôt que « d'en appeler aux sentiments français, aux intérêts de la France, d'évoquer les liens de parenté qui unissaient les deux populations. »¹⁴⁸ On lit dans l'article, qui tire ses sources d'une feuille anglaise, que d'autres agents sont envoyés en Irlande et en Écosse, dont Walsted [sic] Nelson et T. Papineau [sic].

L'année 1842 est, quant à elle, une des années les plus productives pour *Le Constitutionnel* en ce qui a trait au nombre d'articles publiés sur le Bas-Canada depuis 1830. Signés par Lebrun, ils ont également l'avantage de creuser une des composantes de la société canadienne-française, la littérature, et de dévoiler des propos à la fois intéressants et enrichissants pour les lecteurs du journal. Ainsi, l'intérêt de Lebrun pour la littérature canadienne, sujet important très développé dans son *Tableau statistique et politique des deux Canadas* (1833) peut être également lié à sa carrière d'homme de lettres. Ces articles sur la littérature canadienne, bien qu'ils adoptent la même position quant au manque de production au Bas-Canada, optent pour une approche peu différente du chapitre publié sur le même sujet en 1833. Bien qu'il enjoigne à nouveau les hommes de lettres à s'intéresser aux sujets encore inexplorés du Bas-Canada, il présente certaines de ces « richesses » afin de convaincre ses pairs.

En cinq articles, l'homme de lettres français fait montre d'une critique sévère envers la littérature canadienne. Dès les débuts de la Nouvelle-France, il écrit que la métropole n'a pas cherché à développer les moyens afin de voir poindre une littérature coloniale. Selon l'auteur, le mouvement littéraire de la France du XVII^e siècle ne fut pas introduit en Nouvelle-France. Pour cause, les dirigeants de la colonie n'étaient pas des hommes de lettres mais plutôt des commerçants qui n'avaient que faire de la littérature. Ainsi, il fallait s'en remettre à quelques

¹⁴⁸ *Le Constitutionnel*, 26 octobre 1841.

réécits de missionnaires et aux témoignages de moines pour pouvoir identifier un début de production littéraire en Nouvelle-France. Pourtant, pour Lebrun, les sujets ne manquent pas en Amérique pour voir naître une littérature riche et intéressante. Le premier sujet préconisé est l'étude des premières nations : « [...] Toutes ces bandes [...] ne procureraient-elles pas au littérateur et au philanthrope des observations curieuses et variées? » L'auteur préconise la publication d'un recueil de contes, ballades et chants des peuples amérindiens afin de favoriser une « véritable création pour la littérature canadienne et lui donner ce coloris et cette originalité que toute littérature doit avoir. »¹⁴⁹ François-Xavier Garneau, poète et historien canadien-français, serait pour Lebrun l'homme idéal pour créer cette collection unique. Un second sujet qui pourrait être développé dans la littérature canadienne devrait s'intéresser à l'immigration massive de colons britanniques au Bas-Canada, faisant ressortir les sentiments, les peurs et les craintes et le caractère distinct des Canadiens. Plusieurs autres sujets originaux s'offrent aux écrivains canadiens : les races aborigènes, la position outre-atlantique, le climat. Cependant, « jusqu'à présent, la littérature canadienne a manqué à la mission toute morale et pacifique des belles-lettres. »¹⁵⁰

Lebrun, dans son cinquième et dernier article, se consacre à d'autres domaines de la culture canadienne. D'abord la langue, que plusieurs voyageurs ont identifiée comme étant du vieux français sans pour autant mentionner que plusieurs bourgs et petites villes françaises conservent quelques locutions « régionales. » Lebrun mentionne également que bon nombre de Français ne savent ni lire ni écrire mais qu'au Canada, les femmes étaient très instruites afin d'assurer la gestion des intérêts de la famille. L'auteur continue de livrer des détails afin de briser certains préjugés qui persistent encore. Il observe que les Canadiens ont bien appris de la

¹⁴⁹ *Le Constitutionnel*, 26 février 1842.

¹⁵⁰ *Ibid.*, 20 février 1842.

primauté britannique dans le domaine industriel et que l'agriculture canadienne a fait plus de progrès que dans plusieurs cantons de la France. L'éducation est encore une des préoccupations du gouvernement, bien que son contrôle soit retombé [malheureusement selon l'auteur¹⁵¹] sous l'influence du clergé.

Reprenant quelque peu des propos déjà énoncés dans son ouvrage de 1833, Lebrun mentionne que les Canadiens s'intègrent difficilement dans les domaines industriels et le commerce ainsi que dans les sociétés savantes où, s'ils y sont, ils se tiennent à l'écart. Ces mêmes sociétés auraient avantage à créer des liens avec leurs consœurs européennes et à éradiquer l'esprit de « coterie » qui entrave leurs travaux.

Ne s'intéressant pas seulement au contenu mais aussi au support, c'est-à-dire le livre-objet comme tel, Lebrun cite l'Écossais Duncan qui se plaignait en 1819 que les librairies canadiennes se contentaient d'ouvrages de morale et de dévotion, sans s'ouvrir au monde ni à d'autres domaines comme les sciences. Se basant sur des catalogues de 1841, Lebrun remarque que ces mêmes librairies sont encore bien [trop !] pourvues de ces ouvrages et que certains titres « passablement ridicules se rencontrent dans leurs catalogues de 1841. »¹⁵² Lebrun remarque aussi que de vieux ouvrages de jurisprudence française continuent d'être très recherchés au Bas-Canada.

Lebrun note également à quel point la Révolution de 1830 en France a pu être profitable et a pu servir de modèle aux journaux bas-canadiens, leur donnant plus d'influence et plus d'activité. Cette déduction amène l'auteur à penser que « la France ne cessera pas d'être l'institutrice principale du Canada. »¹⁵³ Cependant, il note que le style des écrivains reste désuet

¹⁵¹ Voir Lebrun, chapitre 1.

¹⁵² *Le Constitutionnel*, 20 mars 1841.

¹⁵³ *Ibidem*.

par rapport aux journalistes de France. Selon lui, les journalistes canadiens manquent de lucidité, de souplesse et de concision.

Le domaine théâtral manque aussi de verve selon Lebrun. Aucun auteur n'a encore produit de pièce de théâtre et les Canadiens doivent se contenter de reproductions françaises ou attendre l'arrivée de quelques artistes anglais ou italiens pour bénéficier de nouveautés. Toutefois, il mentionne que le goût pour les beaux-arts existe bel et bien au Bas-Canada et que certains peintres connaissent du succès. Le dessin, la danse et la musique occupent également une partie importante de l'instruction des jeunes filles.

Les littéraires canadiens devraient, selon lui, s'appliquer à développer tout ce que l'Amérique peut apporter de nouveau, d'original et d'intéressant, tant dans la poésie que dans les arts. Ainsi, « si les écrivains ne parviennent pas à rencontrer l'originalité, du moins ils saisiront des traits prononcés et intéressants, ils présenteront des sujets encore neufs et féconds. »¹⁵⁴

Finalement, au cours de ses cinq articles sur la littérature canadienne, Lebrun revient à quelques reprises sur les relations et la connaissance de la France envers son ancienne colonie. Depuis que la France a perdu ses possessions en Amérique du Nord, il y a 80 ans, la France a voulu oublier ce traité honteux de 1763 et en même temps ses enfants qu'elle laissait derrière elle. Voilà pourquoi, selon Lebrun, la France ne connaît presque rien des races indigènes présentes en sol canadien. Voilà aussi pourquoi il prône une production littéraire sur les Amérindiens.

À l'encontre d'un Malte-Brun qui a écrit que la civilisation naissante est encore étrangère au Bas-Canada, Lebrun tente, encore une fois, de prouver à la France qu'un peuple de 500,000 âmes lui est toujours fidèle et a accompli tellement de progrès depuis un quart de siècle. Devant les efforts du gouvernement colonial pour assimiler les Canadiens, « le Canada redouble son amour pour la France; et néanmoins cet attachement patriotique est vu avec une indifférence, non

¹⁵⁴ *Ibidem.*

seulement par le gouvernement, mais aussi par notre monde savant, par des académiciens, qui ont pour attributions spéciales la gloire et la propagation de la langue et de la littérature françaises. »¹⁵⁵

Le seul autre article d'importance qui traite en partie du Canada est publié le 1^{er} novembre où on décortique le commerce colonial de la Grande-Bretagne. Ainsi, on peut y lire que le Canada est un grand importateur de tissus et est un exportateur important de bois de construction, de farines et de potasses.

Conclusion

Suite à l'étude des sources françaises sur le Bas-Canada entre 1840 et 1842, nous constatons que la France n'a pas gardé un intérêt soutenu pour son ancienne colonie. Si l'on fait exception de M^{fr} Forbin-Janson, un prêtre chassé de son pays, et de Lebrun, très peu d'auteurs ont porté attention au Bas-Canada. Aussi, outre Forbin-Janson, tous les autres auteurs que nous avons identifiés s'étaient déjà intéressés au Bas-Canada. Cela nous indique que la ferveur créée par les Rébellions de 1837-1838 n'a pas réveillé dans de nouveaux esprits le goût de redécouverte des « cousins d'Amérique. »

Bien que Papineau se trouve toujours en France, cette dernière persiste à ne pas prendre position dans le conflit qui oppose le Bas-Canada à l'Angleterre pour les raisons que nous avons déjà mentionnées. Ce qui est intéressant par contre, et on doit à Lebrun d'avoir porté ce fait à notre attention, c'est que les savants et littéraires de France continuent eux aussi d'ignorer la présence française en Amérique du Nord, comme si la douleur de 1759 était encore si intense, la défaite si humiliante, que la France avait laissé pour morts ses anciens sujets après 1763.

¹⁵⁵ *Ibidem.*

Bien que plusieurs auteurs aient parlé du Bas-Canada de 1830 à 1839, on constate que les informations à la disposition des auteurs sont limitées et, comme c'est le cas de Lebrun qui se répète, pas toujours actuelles. Effectivement, il revient encore une fois, en 1842, sur une description de la culture des Canadiens qu'il avait d'abord publiée dans son ouvrage de 1833.

Comme nous avons pu le constater, les impressions sur la société bas-canadienne de Forbin-Janson ne sortent guère du domaine religieux. Ses écrits, non publiés à l'époque, n'ont donc pas pu être consultés par personne et n'ont pu servir d'information qu'au haut clergé catholique.

Lebrun, quant à lui, tente encore une fois de démentir plusieurs préjugés qui peut-être empêchent certains intervenants de prendre position afin d'aider les Canadiens. Bien que la langue semble sortie de l'époque de Louis XIII et Louis XIV, que le système d'éducation reste désuet, surtout parce qu'il est toujours la chasse-gardée du clergé, et que l'industrie et le commerce soient encore peu développés, il note les grands progrès réalisés depuis quelques années et fait ressortir quelques vieilles particularités régionales de France afin de montrer que l'on retrouve encore en Europe certaines locutions « étranges » et beaucoup d'analphabétisme. La littérature canadienne, bien que peu développée, pourra traiter de milles sujets prometteurs qui attendent seulement que l'on daigne s'intéresser à eux.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nombreux historiens et auteurs ont, à tort, considéré que le retour de l'intérêt français pour le Bas-Canada s'est opéré en même temps que la venue de *La Capricieuse* en 1855. Il en est tout autrement. Bien qu'il s'agisse en majorité de coups d'épées dans l'eau ou de tentatives isolées, plusieurs voyageurs et hommes de lettres ont tenté de faire renaître le lien patriotique qui unissait la France aux Français du Canada avant 1763. Isidore Lebrun est sans contredit l'homme le plus acharné à vouloir faire revivre le souvenir oublié du Bas-Canada en France. Avec son ouvrage et ses nombreux articles publiés sur le sujet, son amitié avec quelques personnalités bas-canadiennes et sa proximité des hauts lieux culturels en France lui auront permis d'obtenir le plus large corpus de sources sur la vie des Canadiens et de la colonie.

La présente étude est la toute première à répertorier de façon si large et si systématique les sources imprimées françaises ayant pour sujet, en partie ou en totalité, le Bas-Canada. Après avoir identifié les sources, nous avons également eu pour tâche de les analyser et de les comparer afin de faire ressortir les perceptions émises par les auteurs français sur les Canadiens. Le dépouillement a également eu une deuxième utilité, celui d'identifier les sources premières, c'est-à-dire celles utilisées par les auteurs eux-mêmes. Ainsi, nous pouvons comprendre comment la perception de ces derniers envers le Bas-Canada peut transparaître à travers les sources qu'ils ont utilisées et les gens qu'ils ont rencontrés. Nous avons été les premiers également à dépouiller les journaux et revues de France afin de trouver quelques articles ou mentions du Bas-Canada entre 1830 et 1842 pour y constater les variations de l'intérêt français pour son ancienne colonie.

Mais encore, notre étude se veut un apport pratique à l'histoire des Rébellions et des Patriotes de 1837-1838. Nous sommes parmi les premiers à apporter aux événements révolutionnaires du XIX^e siècle au Bas-Canada un aspect international. Jusqu'ici, les historiens ne s'étaient penché que sur une perception territoriale propre au Bas-Canada voire même à une

région ou à une localité. L'intérêt d'approfondir cette perception internationale des Patriotes de 1837-1838 est multiple. D'abord, nous avons pu démontrer l'intérêt que pouvait susciter la bataille des Canadiens pour la liberté en France. Nous avons aussi fait ressortir les appuis français pour les demandes des réformistes canadiens. Enfin, nous avons scrupuleusement analysé tous les textes, ouvrages et articles ayant trait aux événements qui englobent la période « chaude » de 1837-1839 afin de démontrer que certains, pour ne pas dire très peu de Français, n'avaient pas totalement banni le Bas-Canada de leur mémoire.

Tout d'abord, avant de discuter des écrits en tant que tels, penchons-nous sur la connaissance que pouvait bien avoir la France de son ancienne colonie. Presque tous les auteurs ont mentionné que la connaissance en France du Bas-Canada, des Canadiens et même de la présence française en Amérique du Nord était très restreinte. Ce constat est vrai pour toutes les divisions de notre étude. Cependant, nous aurions pu nous attendre à ce que cette connaissance soit plus approfondie après 1836, après que certains voyageurs aient publié en France des ouvrages sur le Bas-Canada. Cependant, aucun auteur, pas même Lebrun, n'a pu garder vivace le souvenir de l'ancienne colonie. Cette carence d'information est également vérifiable par le nombre de sources anglaises et américaines que doivent citer les auteurs français qui n'ont point voyagé au Bas-Canada lorsque vient le temps de peindre les Canadiens et leur société.

Certains liens ont bel et bien été créés lors de voyages de personnalités canadiennes en Europe et en France. Cependant, nous l'avons vu, les préoccupations des Français débordent très peu hors de leur propre pays. Le gouvernement français, soucieux de préserver sa bonne entente avec l'Angleterre, se tient volontairement à l'écart des événements qui surviennent tout au long de la période et plus particulièrement entre 1837 et 1839. Aucune politique canadienne n'est

définie en France afin de renouer des liens avec les « cousins d'Amérique » et aucune ambassade française ou correspondant français ne sont installés au Bas-Canada.

Tout au long de la période étudiée, le nombre et la diversité des sources répertoriées représentent assez bien l'intensité de l'intérêt que la France avait envers le Bas-Canada entre 1830 et 1842. Bien que ces publications n'aient pas toutes la même portée et des tirages différents, nous pouvons juger de leur utilité par les sujets abordés ainsi que les opinions émises par les différents auteurs.

De 1830 à 1842, l'intérêt pour le Bas-Canada fut éphémère, étant concentré entre 1837 et 1839. De fait, si l'on veut prendre connaissance d'ouvrages sur le Bas-Canada, on doit se fier à quelques originaux qui font figure de défricheurs et d'innovateurs. L'intérêt pour le Bas-Canada, concentré dans les années de troubles, d'histoires sanglantes et de soulèvements armés, est pratiquement absent entre 1830-1836 et connaît un déclin accéléré après 1839. Arrivée inattendue, départ tout aussi précipité, le Bas-Canada n'est presque plus dans la mémoire collective française après 1763, comme si le pays avait voulu tout oublier de sa défaite de 1760. Le duc de La Rochefoucault-Liancourt résume assez bien le degré de connaissance dans lequel l'ancienne colonie se retrouve alors en France: « le thermomètre canadien a descendu au-dessous de toute graduation, et le mercure est rentré dans la boule. »¹⁵⁶ Cette ignorance même de l'existence d'un peuple francophone en Amérique du Nord est également marquée par la surprise que les voyageurs ont, une fois débarqués en Amérique, d'apprendre la présence de « fils de la France » de ce côté-ci de l'Atlantique. L'attention toute particulière que ces voyageurs apportent à décrire ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent et ce qu'ils ressentent au Bas-Canada laisse une impression de découverte inattendue. Bien que l'attention publique se porte un instant sur les

¹⁵⁶ Tiré de Armand Yon, *Le Canada français vu de France, 1830-1914*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, p. 8.

événements insurrectionnels et les répressions de l'armée britannique au Bas-Canada, ce qui est vérifiable par la multiplication des nouvelles sur le Canada ainsi que par des articles qui lui sont consacrés, on se rend compte que la France n'a porté attention à son ancienne colonie que lorsque celle-ci mettait en question la suprématie de l'empire britannique. Autrement dit, ce sont les tensions présentes à Londres même au sujet du lien colonial et du gouvernement de la colonie qui font que la France redécouvre le Bas-Canada. En fait, on s'intéresse à tous les événements qui pourraient affaiblir la puissance et la domination britanniques et ceci n'est pas spécifique aux troubles de 1837-1838.

Le troisième constat que nous pouvons faire concerne la variation des types de sources traitant du Bas-Canada recensées dans les trois périodes de notre étude. Dans le premier chapitre, il est clair que la primauté revient aux récits de voyages, en terme de quantité. Or, l'ouvrage de Lebrun sur les Canadas, qui n'est pas un récit de voyage mais une étude de la société canadienne, est le plus complet et le plus important. De fait, les récits de voyages et les correspondances écrites lors d'un passage en terre bas-canadienne par les Français représentent 50%¹⁵⁷ de l'ensemble des sources étudiées entre 1830 et 1836. En ce sens, Le Bas-Canada n'attire pas l'attention de littéraires en France. La seconde et la troisième partie de l'étude sont, quant à elles, marquées par une domination des articles de journaux sur les événements bas-canadiens. Bien que ce soit la première période qui couvre le plus d'années, on note que ce n'est vraiment que lorsque les tensions sont à leur paroxysme, entre 1837 et 1839, qu'on remarque une augmentation subite et forte du rythme et de la parution d'articles sur le Bas-Canada. La troisième et dernière période, quant à elle, est marquée par un véritable désintéressement de la part des Français, à l'exception, à nouveau, d'Isidore Lebrun. Si l'on exclut quelques articles de moindre importance publiés dans le *Journal des débats* et les notes d'un clerc envoyé « par la force des choses » au

¹⁵⁷ Le 50% équivaut à la somme des récits de voyages (4) et correspondance (1) utilisées sur un total de 10 sources.

Bas-Canada, il n'y a que l'homme de lettres français qui s'intéresse encore à la société bas-canadienne et tente encore et toujours de faire naître en France un intérêt afin de recréer et de consolider les liens, tant culturels que commerciaux, entre la France et son ancienne colonie.

Quant aux intérêts plus particuliers, c'est-à-dire les sujets sur lesquels les auteurs élaborent lorsqu'ils écrivent sur le Bas-Canada, ils connaissent également une évolution selon les périodes. On retrouve, dans les années 1830-1836, un désir d'approfondir la connaissance de toutes les facettes de la société bas-canadienne puisque cette dernière est inconnue en France. Les Français s'intéressent avant tout au domaine culturel : ils étudient la littérature, la langue, les coutumes, les mœurs. Ensuite, on s'attarde à décrire la physionomie des Canadiens, afin de livrer un portrait assez juste de leur apparence. Qui dit étude de la culture et du physique dit également comparaison avec ce que l'on connaît déjà. C'est pourquoi on compare le Canadien avec le Français ou l'Américain; ce dernier semble être mieux apprécié et connu en France. Les auteurs se penchent sur le système seigneurial, sur l'éducation, le clergé, l'agriculture afin de broser un tableau précis du Bas-Canada en France. Bien que le domaine politique soit abordé par quelques auteurs « éclairés » entre 1830 et 1836, ce n'est que lorsque les troubles éclatent que certains Français approfondiront les causes qui minent la vie politique au Bas-Canada depuis longtemps. Cet intérêt plus poussé coïncide avec l'arrivée de nouvelles sur les Patriotes en France par l'entremise de journaux britanniques et américains. Les journalistes et certaines personnes réagissent au Rapport Durham et à la répression de l'armée britannique, analysent l'histoire politique depuis 1763 ainsi que les batailles entre le Parti patriote et le Parti bureaucrate au Bas-Canada. Entre 1837-1839, très peu de place est accordée au domaine de la culture (éducation, mœurs, langue) si ce n'est pour tenter de faire ressurgir la ressemblance et la parenté entre Canadiens et Français afin que l'opinion publique se mobilise pour venir en aide aux « cousins d'Amérique ». Finalement, dans la dernière partie de notre étude, outre les écrits de Lebrun sur la

littérature canadienne et ceux de Forbin-Janson sur la piété des Canadiens, l'intérêt français pour le Bas-Canada semble s'être dispersé.

Claude Galarnau, écrit avec raison dans son ouvrage *La France devant l'opinion canadienne 1760-1815* que : « Le lien d'origine entre les deux pays donne aux problèmes d'opinion qui les concernent une dimension spéciale. » Bien que les idées et les opinions émises sont tributaires des sources d'informations que l'on dispose, il n'en reste pas moins que les préjugés, ici envers un peuple de même langue, de même origine et de culture similaire, peuvent biaiser les perceptions des auteurs français. Leur objectivité est ainsi constamment tirillée entre la réalité et leurs sentiments, animés par une certaine sympathie envers les Canadiens.

La perception de la réalité canadienne dépend également de deux autres grands facteurs. Premièrement, l'origine des sources utilisées par les auteurs qui ont écrit sur le Bas-Canada. Tocqueville et Beaumont sont très influencés par John Neilson qui leur sert de guide et les instruit sur la société bas-canadienne. Les voyageurs ont droit, lorsqu'ils parcourent les villes et y rencontrent des personnalités importantes, à des témoignages qui souvent embellissent la réalité. Les voyageurs qui ont préalablement séjourné aux États-Unis et qui ont étudié les composantes sociales, politiques et économiques de ce pays, tiennent sur le Bas-Canada des propos négatifs ou péjoratifs. Toutefois, bien que plusieurs de leurs perceptions soient négatives, on note un préjugé favorable lorsque vient le temps de parler de l'habitant canadien. Ce dernier leur rappelle, selon Sylvain Simard : « un type idéal de paysan français, sobre, dur à la tâche, obstinément conservateur, hospitalier et adepte d'une morale rigoureuse. »¹⁵⁸ Cependant, on le critique quant à son obstination à ne pas vouloir moderniser ses méthodes de culture qui est, pour d'autres, relié au manque d'instruction. Prisonniers de leurs sources plus ou moins variées, les auteurs sont très

¹⁵⁸ Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France: l'image du Canada en France (1850-1914)*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, p. 181.

rarement capables de présenter la société bas-canadienne avec une connaissance approfondie de la réalité. Propos mensongers, études partisans, données biaisées, préjugés sociaux, politiques et économiques, voilà les pièges auxquels les auteurs doivent se distancer afin de livrer une perception plus juste de leurs récits de voyages, de leurs études ou de leurs articles.

Le second facteur qui influence la perception canadienne des auteurs est leur positionnement idéologique. Par exemple, Forbin-Janson se sent parfaitement à l'aise au Bas-Canada puisqu'il y retrouve une société dite d'Ancien Régime et ayant conservée les mœurs catholiques traditionnelles. D'autres, tel Tocqueville, perçoivent le Bas-Canada comme ayant un besoin pressant de modernisation mais où l'Église et la démocratie font bon ménage. Totalement à l'inverse de Forbin-Janson, Isidore Lebrun, républicain, voit au Bas-Canada la « preuve de la totale déchéance sociale, morale et politique où mènent inévitablement le cléricisme et l'obscurantisme religieux. »¹⁵⁹ Autrement dit, Lebrun croit que l'Église est la principale cause du retard politique, culturel, social et économique des Canadiens par rapport aux États-Unis et à la France.

Nous savons aussi que plusieurs des écrits étudiés n'ont pas été publiés à l'époque de leur rédaction. Ceux qui parvenaient à les publier n'ont pas connu de succès ni réussi à susciter une quelconque sympathie de la France envers le Bas-Canada. En fait, les seuls écrits sur le Canada qui ont connu une diffusion assez large pour rejoindre une partie considérable de la population française sont les articles parus dans les journaux de Paris. Ceci dit, nous avons pu voir, à certains moments, à quel point les opinions émises dans ces articles ne faisaient que reprendre les propos et opinions publiées dans des journaux britanniques. Cependant, plus la presse s'intéresse aux événements de 1837-1838, plus les journaux prennent position en faveur des demandes des Patriotes mais pour des raisons différentes selon l'orientation politique du journal en question.

¹⁵⁹ *Op. cit.*, p. 87.

Deux des trois journaux étudiés, nous l'avons vu, donnent leur appui aux francophones du Canada avant tout pour des raisons patriotiques, linguistiques et parce qu'ils sont des « Français du Canada ». Le troisième, quant à lui, fait fi des querelles de « races » qui ne sont pas prédominantes dans les événements de 1837-1838 et accorde une plus grande place aux demandes républicaines qui ont été largement exposées dans les 92 Résolutions de 1834.

Il reste à se demander si les écrits des contemporains français ont réussi à toucher les classes populaires. Dès lors, il faut avouer son ignorance reliée à l'absence de témoignages et d'un quelconque indice de l'intérêt populaire de l'époque. Tel que nous l'avons mentionné au chapitre II, aucune lettre d'opinion n'est publiée dans les journaux que nous avons dépouillés. Cependant, l'intérêt marqué pour les nouvelles canadiennes entre 1837-1839 laisse présager que les abonnés suivaient quotidiennement les événements bas-canadiens avec tout l'intérêt que peut avoir un peuple de même origine.

Annexe I

Sources utilisées par les auteurs.

CHAPITRE I (1830-1836)

Alexis de Tocqueville

- Rencontres
 - Joseph-Vincent Quiblier, sulpicien
 - Dominique Mondelet
 - Charles Mondelet
 - Marchand anglais (non identifié)
 - John Neilson
 - Rencontre de Canadiens
 - Denis-Benjamin Viger
 - Curés de paroisses

- Journal
 - *Le Canadien*

Gustave de Beaumont

- Rencontres
 - Rencontre de Canadiens
 - John Neilson (source principale)
 - Joseph-Vincent Quiblier
 - Curés de paroisses
 - En rapport avec « tous les hommes distingués du pays »
 - Juge Taschereau

Théodore Pavie

- Rencontres
 - Rencontre de Canadiens
 - Anglais du Bas-Canada, sans les identifier

Konrad Malte-Brun

• Ouvrages

DAINVILLE, D. [Philarète Chasle], *Beautés de l'histoire du Canada*, Paris, Bossange frères, 1821, 511 pages.

HERIOT, George. *Travels through the Canadas*, Londres, R. Phillips, 1808, 232 pages.

HOWISON, John [Howinson]. *Sketches of Upper Canada: Domestic, Local and Characteristic to which are added, practical details for the Information of Emigrants of every class; and some Recollections of the United States of America*. London, Oliver and Boyd, 1821, 353 pages.

KALM, Pehr. *Travels into North America : containing its natural history, and a circumstantial account of its plantations and agriculture in general, with the civil, ecclesiastical and commercial state of the country, the manners of the inhabitants, and several curious and important remarks on various subjects, translated into English by John Reinhold Forster*, Londre, The Editor, 1770-1771, Tome II.

LAMBERT, John. *Travels through lower Canada, and the United States of North America, in the years 1806, 1807, & 1808*, London, Richard Phillips, 1810, tome I.

LEBRUN, Isidore. *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, Paris, Treuttel et Würtz, 1833, 538 pages.

MALTE-BRUN, Konrad. *Annales des voyages, de la géographie, et de l'histoire ou Collection des voyages nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les langues européennes*, Paris, Buisson, 1809-1814, tome XVIII.

SAGARD-THÉODAT, Gabriel. *Le grand voyage du pays des Hurons situé en l'Amérique*, Paris, 1632, 2 vol.

SMITH, David-William. *A short topographical description of His Majesty's province of Upper Canada in North America*, 2nd edition, London, W. Faden, 1813, 123 pages.

WELD, Isaac. *Voyage au Canada, dans les années 1795, 1796 et 1797, Traduit de l'anglais d'Isaac Weld, et enrichi d'une carte générale du pays, et de onze planches*, Paris, Munier, 1803, tome II.

The Columbian, (journal de New-York) Lettres sur le Haut-Canada dans les parutions des 12 et 13 juillet 1813.

Traité de géographie du Canada à l'usage des écoles de cette province, Montréal, 1831.

N. Lemoult

- Journal
 - *Mercur de Québec (Quebec Mercury)*

Isidore Lebrun (les pages où sont utilisées les sources ont été mises entre parenthèses)

- Rencontres
 - N. Lemoult
 - Amable Berthelot
 - Joseph-Isidore Bédard
 - Denis-Benjamin Viger
 - François-Xavier Gameau
 - Joseph-Isidore Bédard
- Journaux canadiens
 - *La Minerve* (421, 475)
 - *Le Canadien* (195, 412)
- Journaux et revues de France et d'Angleterre
 - *La Revue des Deux-Mondes*, article de Barker, mars 1831 (212)
 - *Morning Chronicle* (141)
 - *New Monthly Magazine* (377)
 - *St-Catherines' Journal*, juillet 1831 (348)
 - *The London Magazine* (116)
 - *Westminster Review* (139)
- Récits de voyages

Duncan, John Morison. *Travels trough parts of the United States and the Canada in 1818 and 1819*, London, Hurst, Robinson et company, 1823. (223, 235)

HOWISON, John [Howinson]. *Sketches of Upper Canada: Domestic, Local and Characteristic to which are added, practical details for the Information of Emigrants of every class; and some Recollections of the United States of America*. London, Oliver and Boyd, 1821, 353 pages. (211)

Mac Taggart, John. *Three years in Canada an account of the actual state of the country in 1826-7-8*, London, colburn,1829. (345)

Milbert, Jacques-Gérard. *Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson et des parties latérale [de] l'Amérique du Nord*, Paris, H. Gaugin, 1828-1829. (211, 212)

Silliman, Benjamin. *Remarks made in a short tour between Hartford and Quebec in the autumn of 1819*. New-Haven, S. Converse, 1820. (223)

Talbot, Edward Allen. *Cinq années de séjour au Canada; traduit de l'anglais suivit d'un extrait du voyage de M.J.M. Duncan en 1818 et 1819*. Paris, Boulland et Compagnie, 1825. (212)

- Ouvrages

Bouchette, Joseph. *The British Dominions in North America*, Londres, Rees, Orme, Brown, Green and Longman, 1832. (109, 289)

Ecclesiastical Register du Bas-Canada, 1831 (144)

Laterrière, Pierre de Sales. *A political and historical account of Lower Canada with remarks on the present situation of the people, as regards their manners, character, religion, etc.* Londres, W. Marsh et A. Miller, 1830. (232)

Malte-Brun, Konrad. *Précis de la géographie universelle, ou, Description de toutes les parties du monde*. Paris, Buisson, 1817. (235)

Traité d'agriculture de Perrault (Est publié dans *Le Canadien* en 1831) (310)

Beaubien, Henri des Rivières. *Traité sur les lois civiles du Bas-Canada*, Montréal, Duvernay, 1832-1833. (260)

- Correspondants
 - Ludger Duvernay
 - Augustin-Norbert Morin
 - Étienne Parent
- Autres

Recensement du Haut et Bas-Canada pour l'année 1831¹⁶⁰

Discours de M. Bow Felton (membre du Conseil législatif du Bas-Canada) (119)

Berthelot, député de la Chambre d'Assemblée. Discours session 1827 (123) Mémoires (236)

Jos. Skey (président de la Chambre d'histoire naturelle) (239)

Enquête de 1828 sur les affaires du Canada (277, 313, 406)

Discours de Louis-Joseph Papineau (276)

M. W. Evans (secrétaire de la société de Montréal), rapport du 5 mars (303)

Discours d'ouverture de John Colborne, session 1831, (324)

Bill du Parlement du Canada (324)

Rapport du comité des chemins à la Chambre d'Assemblée (342)

Discours de Mackenzie. (358)

Tableaux importations/exportations du Bas-Canada (391)

Tableaux commerce extérieur de la France pour l'an 1831 (409)

Rapports des douanes de Québec (392)

¹⁶⁰ Sans le mentionner précisément, il est évident, de par les informations livrées, que Lebrun a eu en sa possession une copie ou du moins un résumé du recensement de 1831.

Acte de tenures de 1825 (412)
Discours de Morin en 1825 (466)
Pétition contre Dalhousie (501, 502)
Travaux de Jacques Viger¹⁶¹

Michel Chevalier

- Rencontres
 - Rencontre de Canadiens mais ne les identifie pas
- Autres
 - 92 Résolutions

Alcide Dessalines d'Orbigny

- Rencontres
 - Humboldt (voyageur allemand qui a parcouru la moitié nord de l'Amérique du Sud)
- Récits de voyageurs
 - MacGregor
 - LAMBERT, John. *Travels through Lower Canada, and the United States of North America, in the years 1806, 1807, & 1808*, London, Richard Phillips, 1810, tome I.
 - un voyageur anglais (non identifié)
- Ouvrage
 - MALTE-BRUN, Konrad. *Annales des voyages, de la géographie, et de l'histoire ou Collection des voyages nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les langues européennes*, Paris, Buisson, 1809-1814, tome XVIII.

La Revue Encyclopédique de 1830 à 1836 (articles d'Isidore Lebrun)

- Rencontres
 - Amable Berthelot
 - N. Lemoult
- Ouvrages
 - Léon Gosselin, *Rapports judiciaires du Canada*
 - Ouvrages de Joseph Perrault
 - BIBAUD. *Épîtres, Satires, Chansons, Épigrammes et autres pièces de vers*. Montréal, Ludger Duvernay, 1830.

¹⁶¹ Que Lebrun a pu consulter afin de parfaire son étude.

- *Transaction of the Library and Historical Society of Quebec*
 - MacGregor, John. *British America*, Londres, 1832.
 - LEBRUN, Isidore. *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, Paris, Treuttel et Würtz, 1833, 538 pages.
 - BOUCHETTE, Joseph. *The British Dominion in North America*, Londres, Rees, Orme, Brown, Green and Longman, 1832.
- Journal canadien
 - *La Minerve*
 - Autres
 - Un magistrat (non identifié)
 - Un membre du corps législatif du Bas-Canada et du barreau de Montréal (non-identifié)
 - Poésie de Joseph Quesnel

***La Revue des Deux-Mondes* (article de Barker, article de Chasles, lettres de Chevalier)**

- Ouvrages
 - CHASLES, Philarète. *De la littérature dans l'Amérique du Nord*. (1835, vol 3)
 - CHEVALIER, Michel. *Lettres sur l'Amérique du Nord*, sous format de manuscrit, seront publiées à Paris en 1841. (1836, vol 8)
- Autres
 - M. Parker (marchand anglais s'adressant au Parlement de Londres)
 - Général Murray (Rapport aux lords du bureau du commerce et des plantations)
 - Voyageur irlandais (non identifié)

***Le Journal des débats politiques et littéraires* (1830-1836)**

- Journal britannique
 - *The Globe*

CHAPITRE II (1837-1839)

Édouard de Pontois

- Rencontres
 - Louis-Joseph Papineau (8 août 1837 à Montréal, début 1838 à Saratoga, fin novembre 1838 à New-York)
 - Thomas S. Brown (6 août 1837)
 - Rencontre de Canadiens et d'Anglais lors de son séjour au Bas-Canada

- Lord Gosford (fin juillet 1837 à Québec et aux États-Unis en 1838)
- Un proche de Lord Durham (non identifié)
- Hommes politiques américains (non identifiés)
- Participations à des assemblées
 - Assemblée patriote de Saint-Constant (6 août 1837)
 - Assemblée loyaliste à Québec
- Journaux canadiens
 - Journaux patriotes (sans nécessairement les identifier)
 - Journaux bureaucrates (sans nécessairement les identifier)
 - *Le Populaire*
 - *Le Journal de Toronto*
- Correspondants
 - Correspondances de la frontière américaine
 - Lettre de Thomas S. Brown (en date du 8 janvier 1838)

Le Journal des débats politiques et littéraires (1837-1839)

- Journaux britanniques
 - *Morning Chronicle*
 - *The Globe*
 - *Dublin Mercantile Advertiser*
 - *True-Sun*
 - *Standard*
 - *Times*
 - *Morning Courier*
 - *Morning Herald*
- Journaux américains préalablement cités dans un journal anglais
 - *Le Courrier des États-Unis*
 - *Gazette de New-York*
 - *Daily Advertiser de New-York*
 - *New-York Albion*
 - *New-York Evening Star*
 - *Commercial Advertiser de New-York*
 - *New-York Courier and Inquirer*
 - *Oswego Palladium*
 - *Estafette de New-York*
 - *Detroit Port*
- Journaux bas-canadiens préalablement cités dans un journal anglais
 - *Le Populaire*

- *La Minerve*
 - *La Gazette de Montréal*
 - *Quebec Morning Herald*
 - *La Gazette de Québec*
 - *Courrier de Montréal*
 - *Le Mercure de Québec (Quebec Mercury)*
- Autres journaux des colonies britanniques d'Amérique du Nord cités dans les journaux anglais
 - *Toronto Patriot*
 - *Prescot Sentinel*
 - *Toronto British Colonist*
 - *Toronto Daily Whig*
 - Journaux du Nouveau-Brunswick (non identifiés)
 - Journaux de St-John, Terre-Neuve (non identifiés)
 - Journaux de Halifax, Nouvelle-Écosse (non identifiés)
 - Autres
 - Débats des parlementaires anglais sur les affaires du Canada (Chambre des Communes et Chambre des Lords)
 - Lettre de Philadelphie (en date du 24 novembre 1837)
 - *Rapport Durham*

Le Constitutionnel (1837-1839)

- Journaux britanniques
 - *True-Sun*
 - *Courier*
 - *Standard*
 - *Times*
 - *Morning Chronicle*
 - *Morning Advertiser*
- Journaux américains préalablement cités dans un journal anglais
 - *Le Courrier des États-Unis*
 - Journaux de Boston (non identifiés)
 - *Buffalo Advertiser*
 - *Buffalo Whig*
 - *Albany Argus*
 - *Detroit-Morning Post*
 - *Buffalo Star*
 - *Kingston Herald*
 - *Niagara Advertiser*

- *Estafette des Etats-Unis*
- Journaux de Rochester (non identifiés)
- Journaux bas-canadiens préalablement cités dans un journal anglais
 - *Montreal Courier*
 - *Montreal Herald*
 - *Gazette de Québec*
 - *Gazette de Montréal*
 - *Mercure de Québec (Quebec Mercury)*
 - *Montreal Transcript*
- Autres journaux des colonies britanniques d'Amérique du Nord cités dans les journaux anglais
 - *Toronto Patriot*
 - *Toronto Daily Whig*
- Journaux français
 - *Le Mercure (ancien journal français du temps de la Nouvelle-France)*
 - *Journal du Havre*
- Correspondances
 - Correspondant particulier du *Constitutionnel* stationné à Londres
 - Correspondances de Buffalo et de Rochester
- Ouvrages
 - *Tableau statistique et politique des deux Canada (1833)* d'Isidore Lebrun
 - *Blackwoods Magazine*, n. 268
- Autres
 - Débats des parlementaires anglais sur les affaires du Canada (Chambre des Communes et Chambre des Lords)

La Gazette de France (1837-1839)

- Journaux britanniques
 - *Courrier*
 - *Morning Herald*
 - *True Sun*
 - *Morning Post*
 - *Times*
 - *Globe*
 - *Mercury*
 - *Spectator*
 - *Standard*

- *Evening Post*
- Journaux américains préalablement cités dans un journal anglais
 - *New-York Daily Express*
 - *Albany Argus*
 - *Boston Morning Herald*
 - *Baltimore Sun*
 - *Buffalo Sun*
 - *New-York Courier and Inquirer*
 - *Pensylvania Inquirer*
- Journaux bas-canadiens préalablement cités dans un journal anglais
 - *Le Vindicator*
 - *Quebec Morning Herald*
 - *La Minerve*
 - *Montreal Herald*
 - *Gazette de Québec*
 - *Courrier de Montréal*
 - *Gazette de Montréal*
 - *Quebec Mercury*
- Autres journaux des colonies britanniques d'Amérique du Nord cités dans les journaux anglais
 - *Gazette du Nouveau-Brunswick*
 - *Toronto Patriot*
 - *Toronto british colonist*
- Journaux et revues de France
 - *Le National* (journal de Paris)
 - *Le Journal des débats politiques et littéraires*
 - *Le temps*
- Ouvrage
 - *Tableau statistique et politique des deux Canadas* (1833) d'Isidore Lebrun
- Autres
 - Débats des parlementaires anglais sur les affaires du Canada (Chambre des Communes et Chambre des Lords)
 - *Rapport Durham*

Francis de Castelnau

- Rencontre de Canadiens mais ne cite aucune source en particulier

- Autre
 - 92 Résolutions

La Revue des Deux-Mondes (1837-1839) (article de F. Buloz 1838, vol. 16)

- Ne mentionne aucune source

CHAPITRE III (1840-1842)

Alfred de Vigny

- Assiste à une séance de la Chambre des Lords (Parlement de Londres), 1839.
- *Rapport Durham*

M^{gr} de Forbin-Janson

- Rencontres
 - Parcourt les villes et villages du Bas-Canada du 6 octobre au 5 novembre; rencontre de membres du clergé et d'habitants (non identifiés)
 - Familles des exilés politiques de 1838
 - Charles Bagot (gouverneur du Bas-Canada)
 - Lord Stanley
 - M^{gr} Ignace Bourget

Journal des débats politiques et littéraires (1840-1842)

- Journaux britanniques
 - *Globe*
 - *Morning Advertiser*
 - *Courier*
- Journal américain préalablement cité dans un journal anglais
 - *Courrier des États-Unis*
- Journaux canadiens préalablement cités dans un journal anglais
 - *Mercure de Québec (Quebec Mercury)*
 - *Niagara Chronicle*
- Articles
 - Philarète Chasles

- Saint-Marc Girardin
- « Lettres écrites du Canada par des personnes pauvres qui ont émigré récemment dans ce pays » (3 août 1840) publiés dans des journaux britanniques afin de favoriser l'immigration au Canada.
- Autre
 - Débats des parlementaires anglais (Chambre des Communes, Chambre des Lords)

La Revue des Deux Mondes (1840-1842) (article de P. Grimblot, 1842, vol. 31)

- Rapport Gosford
- Lord Glenelg
- 92 Résolutions
- Recensement de 1831
- M. Ellice
- Récit d'un voyageur anglais (ne l'identifie pas), emprunté dans *The Backwoods of Canada*, 1836.
- Un rapport de la Chambre d'Assemblée (sur l'instruction)
- Statistiques du commerce du Canada (importations et exportations)
- Un membre de la Chambre d'Assemblée
- Discours de John Russell dans la Chambre des Communes
- Lord Stanley
- Lord Sandon
- Lord Peel
- Mac-Culloch
- Henri Parnell

Le Constitutionnel (1840-1842)

- Journaux britanniques
 - *Morning Advertiser*
 - *Globe*
 - *Sun*
 - *Courrier*
 - *Morning Chronicle*
 - *Standard*
 - *Morning Herald*
 - *Times*
- Journaux américains préalablement cités dans un journal anglais
 - Journaux américains (non identifiés)

- *New York Courier*
- Journaux canadiens préalablement cités dans un journal anglais
 - Journaux du Nouveau-Brunswick (non identifiés)
 - *Sentinelle de Burlington*
 - *Montreal Times*
 - *Montreal Herald*
 - *Toronto Patriot*
- Journaux et revues de France
 - *Courrier du Havre*
- Ouvrages
 - *Tableau statistique et politique des deux Canadas* (Isidore Lebrun, 1833)
 - HOWISON, John [Howinson]. *Sketches of Upper Canada: Domestic, Local and Characteristic to which are added, practical details for the Information of Emigrants of every class; and some Recollections of the United States of America.* London, Oliver and Boyd, 1821, 353 pages.
 - MILBERT, Jacques-Gérard. *Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson et des parties latérales [de] l'Amérique du Nord*, Paris, H. Gaugin, 1828-1829.
 - TALBOT, Edward Allen. *Cinq années de séjour au Canada; traduit de l'anglais suivi d'un extrait du voyage de M.J.M. Duncan en 1818 et 1819.* Paris, Boulland et Compagnie, 1825.
- Autres
 - Débats des parlementaires anglais (Chambre des Communes, Chambre des Lords)
 - Lettre datée du 10 août 1840 du Palais de Buckingham
 - Lettres de Montréal
 - Résumé d'une séance de la société de géographie (2 avril 1841)
 - Texte du serment des Frères Chasseurs
 - Écrits de Washington Irving
 - Ouvrage de l'évêque Grégoire
 - Humboldt
 - *Institut*, journal de Québec, 31 mai 1841
 - MacPherson, poète écossais
 - Poésie de François-Xavier Garneau
 - *Scottish Magazine*
 - Raynal
 - Barker
 - *Returns of 1841* (tableau de l'immigration dans les Canadas)
 - Savant avocat de Québec (non identifié)
 - Augustin-Norbert Morin
 - *Le Canadien*, 3 novembre 1841
 - Auteur canadien d'un nouveau recueil des locutions vicieuses

- Joseph Skey
- Travaux des sociétés de Québec et de Montréal
- Duncan, voyageur écossais, 1819.
- Catalogues de librairies de 1841
- M. Réal
- Tableaux du commerce externe de la Grande-Bretagne avec ses colonies
- Catalogue de M. Faribault (avocat de Québec)
- Lettre de Euphrosine B à ses parents, New-York octobre 1841, citée dans les *Annales religieuses et littéraires d'Aix*.

ANNEXE II

Chronologie des relations entre la France et le Bas-Canada de 1830 à 1842

La présente chronologie est basée sur le « Bref rappel des événements qui ont façonné l'évolution des relations entre la France et le Québec depuis la fin du Régime français » sous la direction de Jean-Pierre Chalifoux (<http://www2.bibliat.gouv.qc.ca/rfq/vindex.htm>), à laquelle nous avons ajouté les fruits de notre recherche.

1830

Durant cette décennie et celles qui suivent, le prénom «Napoléon» se répand au Bas Canada.

1831

Passage en France de François-Xavier Garneau qui séjourne alors en Angleterre. Il y reviendra l'été suivant.

Voyage en France d'Isidore Bédard, député de Québec.

1^{er} semestre : La *Revue des Deux-Mondes* publie un article de Barker « Essai historique, statistique et politique sur le Canada. »

1^{er} août : Alors à Détroit, Beaumont écrit ses premiers commentaires sur les Canadiens français qu'ils a rencontrés autour des Grands-Lacs.

24 août au 2 septembre : Voyage d'Alexis de Tocqueville et de Gustave de Beaumont au Bas-Canada.

- 24 août : arrivée à Montréal; rencontre du sulpicien Joseph Quiblier et des avocats Charles et Dominique Mondelet
- En voyage vers Québec (25 au 27 août) Tocqueville compose « Canada, son apparence extérieur »
- 27 août : arrivée à Québec; rencontre John Neilson, visite des citoyens de Québec, un

cabinet de lecture et un tribunal civil.

- 29 août : visite la ville de Beauport sans guide, discussions avec des habitants et des curés
- 31 août : visite de la rive droite du Saint-Laurent avec John Neilson et Denis-Benjamin Viger
- 1^{er} septembre : Tocqueville écrit ses « Remarques générales »
- 2 septembre : départ du Bas-Canada

Isidore Lebrun fait paraître ses deux premiers articles sur le Bas-Canada « Bas-Canada : instruction publique » et un compte rendu de l'ouvrage de Michel Bibaud, *Épîtres, satires...*, dans

la *Revue Encyclopédique* de Paris. Ce compte rendu est la première recension française d'une oeuvre québécoise.

1832

Lebrun fait paraître un troisième article sur le Bas-Canada dans la *Revue Constitutionnelle*.

Nouveau séjour en France de François-Xavier Garneau.

Le député Denis-Benjamin Viger voyage en France.

Voyage au Bas-Canada de Théodore Pavie.

Parution à Paris du *Précis de la géographie universelle* de Malte-Brun; le 11^e volume est réservé à l'Amérique.

1833

Voyage en France de Robert-Shore-Milnes Bouchette, arpenteur général du Bas-Canada vers 1833-1834. Il est le père de Robert Bouchette, patriote qui sera exilé aux Bermudes et grand-père de l'économiste Errol Bouchette qui publiera *l'Indépendance économique du Canada français*.

Lebrun fait paraître son quatrième et dernier article sur le Bas-Canada dans la *Revue Constitutionnelle*.

Le Français Isidore Lebrun (1786-) publie à Paris un *Tableau statistique et politique des deux Canada*.

Parution dans la *Revue Constitutionnelle* d'un compte rendu du livre d'Isidore Lebrun.

L'Angevin Théodore-Marie Pavie (1811-1896), qui a voyagé au Bas-Canada l'année précédente, fait paraître ses *Souvenirs atlantiques, Voyage aux États-Unis et au Canada*.

Séjour de Michel Chevalier au Canada qu'il évoque dans *Lettres sur l'Amérique*, publiées en 1841.

Mort à Paris du poète québécois Joseph-Isidore Bédard, à l'âge de 27 ans.

1835

Arrivée du journaliste Aimé-Nicolas-Napoléon Aubin. Il fonde *Le Fantasque* en 1837, et il en assume la direction jusqu'en 1849.

Septembre : Georges-Barthélemi Faribault commémore à Québec le 300^e anniversaire du débarquement du malouin Jacques Cartier. Il dévoile un monument. Faribault correspondra régulièrement avec ses amis Français, au cours des décennies à venir, notamment avec Alexandre Vattemare et Adolphe de Puibusque. Il se rendra à Paris en 1851.

La Revue des Deux-Mondes (vol. III) publie l'article de Philarète Chasles « De la littérature en Amérique du Nord »

1836

Voyage en France de Jean Holmes, prêtre du Séminaire de Québec. Il achète livres et instruments pour des maisons d'enseignement, il favorise le développement des relations de la Société littéraire et historique de Québec avec la France. Il obtient une lettre de recommandation de François Guizot, ministre de l'Instruction publique, pour le dossier des Écoles normales. Il profite de son séjour à Paris pour copier des documents d'archives.

Adolphe Jacques, venu de France, fonde la première union typographique au Canada : l'Union Typographique de Québec.

La Revue des Deux-Mondes (vol. VIII) publie des extraits des lettres de Michel Chevalier sur son voyage au Bas-Canada

1837

28 juillet : Édouard de Pontois, représentant de la France aux États-Unis, arrive à Québec où il rencontre lord Gosford et participe à un « meeting » loyaliste.

6 août : Édouard de Pontois assiste à l'assemblée patriote de Saint-Constant sur l'invitation de Thomas S. Brown.

8 août : de Pontois est reçu par Louis-Joseph Papineau à sa demeure de Montréal

9 août : Toujours à Montréal, Pontois rédige sa première correspondance afin d'informer le ministère des Affaires étrangères de France sur les événements du Bas-Canada.

Fin août : Les nouvelles sur le Bas-Canada commencent à être plus nombreuses et plus régulières dans la presse française.

Échec de la première Rébellion des Patriotes canadiens.

Arrivée, à Montréal, de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes, à l'initiative des Sulpiciens, majoritairement français à Montréal au XIX^e siècle.

Pierre-Louis Morin, architecte français, s'installe à Montréal. Il bâtit plusieurs édifices: le Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'église de Laprairie, le manoir Masson de Terrebonne. Il trace aussi les plans du Vieux-Montréal. Il se lie d'amitié avec Étienne Parent, Joseph-Guillaume

Barthe et Octave Crémazie. Son petit-fils, Paul, l'auteur de *Paon d'email*, maintiendra une longue correspondance avec la comtesse Anna de Noailles et il sera reçu Officier d'Académie.

Décembre 1837-Janvier 1838 : Les nouvelles canadiennes occupent une place importante dans les journaux français.

7 décembre : *La Gazette de France* publie son 1^{er} article (extrait de Lebrun; 1833) sur le Bas-Canada.

17 décembre : *Le Constitutionnel* publie son 1^{er} article du le Bas-Canada.

1838

Décembre 1837-Janvier 1838 : Les nouvelles canadiennes occupent une place importante dans les journaux français.

1^{er} janvier : *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie son premier article sur le Bas-Canada.

Première ligne régulière de navigation reliant le Canada et le Royaume-Uni.

Le député Louis-Hippolyte La Fontaine effectue un voyage en France.

Août : de Pontois rencontre Papineau à Saratoga.

Fin novembre : de Pontois rencontre Papineau à New-York.

Décembre 1838 : les nouvelles canadiennes réoccupent une place importante dans la presse française.

1839

Arrivée au Québec de Henri-Gustave Joly de Lotbinière. Il deviendra Premier ministre du Québec, en 1878.

Mars : Exil en France de Louis-Joseph Papineau, pendant six ans [1839-1845]. Sa femme Julie Bruneau reste avec lui à Paris jusqu'en 1843. Son fils Lactance, étudiant en médecine, séjourne en France jusqu'en 1844.

Francis de Castelnau voyage au Bas-Canada alors que lord Durham est à la veille de partir.

14 mars : Eugène Guillemot fait publier sa *Réponse d'un Français au rapport de Lord Durham, ex-Gouverneur de l'Amérique britannique*.

Mai : Papineau fait publier son *Histoire de la résistance du Canada au gouvernement anglais* dans la *Revue du Progrès*.

1840

Louis-Joseph Papineau rend visite à Lamennais en prison et lui apporte *Le Fantasque*, journal publié à Québec par Napoléon Aubin.

Charles-Auguste-Marie de Forbin-Janson, évêque de Nancy, prêche triomphalement dans la vallée du Saint-Laurent jusqu'en 1841.

La Revue des Deux-Mondes (vol. XXXI) publie un article de P. Grimblut « Politique coloniale de l'Angleterre : Le Canada. »

3 septembre 1840 au 5 novembre 1841 : Voyage de Mgr Forbin-Janson au Bas-Canada.

- 3 septembre : Arrivée à Québec où il prêche une grande retraite
- 2 octobre : Arrivée à Montréal, part en mission à Terrebonne et à Deux-Montagnes
- 12 décembre : Retour à Montréal
- 13 décembre : Grande retraite de 40 jours à Montréal

Novembre : arrivée du comédien Philastrope Alexandre Vattemare

1841

Suite du voyage de Forbin-Janson (3 septembre 1840 au 5 novembre 1841)

- 21 janvier : Inaugure le chapitre de Montréal et part en missions à Saint-Laurent et à Sainte-Scholastique
- 1^{er} février : Retraite de 5 semaines à Trois-Rivières
- 9 et 10 juin : Prêche à l'Acadie et à Chambly
- 21 juin : Prêche à Saint-Pierre de Sorel
- Juillet : Prêche à Maskinongé, Rivière-du-Loup, Vaudreuil, Rigaud, Saint-André, Saint-Damase, Saint-Jean, Saint-Ours.
- août : visite l'Acadie (Nouveau-Brunswick).
- 19 août : Est à Pictou.
- 8 septembre : Prêche la retraite ecclésiastique à Québec.
- 6 octobre : Bénit la croix sur le mont Saint-Hilaire de Rouville.
- octobre : Prêche à Sainte-Marie de Monnoir, Saint-Jean Dorchester, Saint-Benoît, Saint-Polycarpe, Châteauguay.
- 26 octobre : Bénit la première pierre de l'église de Bytown (Ottawa).
- 5 novembre : Part de Montréal pour New-York.

23 avril : Le Constitutionnel publie l'article d'Isidore Lebrun : « Études de la géographie : Explorations australes » dont une partie porte sur le Bas-Canada.

Premier voyage en France d'Ignace Bourget, évêque de Montréal, pour y recruter des religieux tels les Oblats, les Jésuites et les Religieuses du Sacré-Coeur.

Arrivée au Canada de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée.

Le Français Alexandre Vattemare est en visite à Montréal et à Québec pour développer les liens culturels entre la France et le Bas-Canada.

26 octobre : *Le Constitutionnel* consacre un article sur l'Association des Frères Chasseurs.

1842

6, 20 et 26 février, 13 et 20 mars : *Le Constitutionnel* fait paraître 5 articles d'Isidore Lebrun sur la littérature canadienne.

10 avril : *Le Constitutionnel* publie « Passage au Niagara » de Euphrosine B.

L'abbé Pierre H. Bouchey (Bouchy), vient enseigner la rhétorique au Séminaire de Québec. Il enseignera aussi au collège Sainte-Anne de la Pocatière.

Voyage en France de Joseph-Sabin Raymond, prêtre, professeur et vicaire général.

Retour des Jésuites au Canada marqué par l'arrivée pour un séjour de vingt ans au Québec, du père Félix Martin, fondateur du Collège Sainte-Marie. Il publiera *Mission du Canada* en 1861 et *De Montcalm en Canada*, en 1867.

L'ornithologue Jean-Jacques Audubon visite Québec.

Publication à Paris des *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord* de Francis de Castelnau.

BIBLIOGRAPHIE

Connaissance et perceptions du Bas-Canada en France de 1830 à 1842

I. INSTRUMENTS DE RECHERCHE

BELLANGER, Claude. *Histoire générale de la presse française*, Paris, Presses universitaires de France, 1969, vol. II.

Bibliographie des relations France-Québec : <http://www2.bibliat.gouv.qc.ca/rfq/vindex.htm>

« Les relations entre la France et le Canada au XIX^e siècle », dans Les cahiers du centre culturel canadien, cahier n^o 3, 1974, 109 pages.

II. SOURCES IMPRIMÉES

A) CORRESPONDANCES

BEAUMONT, Gustave de. *Lettres d'Amérique 1831-1832*, texte établi et annoté par André Jardin et Georges W. Pierson, Paris, PUF, 1973, 220 pages.

CORMIER, Louis-P. *Lettres à Pierre Margry de 1844 à 1886 : (Papineau, La Fontaine, Faillon, Leprohon et autres)*, Québec, PUL, 1968, 229 pages.

Correspondance de M. de Pontois au comte Molé : dans Robert de ROQUEBRUNE, « M. de Pontois et la rébellion des Canadiens français en 1837-1838 », *Nova Francia*, III, 4 (1927-1928) : 238-249; 5 : 273-278; 6 : 362-371; IV, 1 (1929) : 3-32; 2 : 79-100; 5 : 293-310.

Œuvres, papiers et correspondances d'Alexis de Tocqueville, Paris, Gallimard, 1951, 18 tomes; t.7. Correspondance étrangère d'Alexis de Tocqueville: Amérique, Europe continentale; t.11. Correspondance d'Alexis de Tocqueville et de Pierre-Paul Royer-Collard. Correspondance d'Alexis de Tocqueville et de Jean-Jacques Ampère; t.12. Souvenirs.

Alexis de Tocqueville à Henry Reeve, cleric au Conseil privé, 3 janvier 1838, archives de l'Université de Toronto; reproduite dans la *Canadian Historical Review*, XIX (1938) : 394-397.

WHITE, Ruth. *Louis-Joseph Papineau et Lamennais: le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits*, Montréal, HMH, 1983, 643 pages.

B) RÉCITS DE VOYAGES

AMPÈRE, Jean-Jacques. *Promenade en Amérique : États-Unis, Cuba, Mexique*, Paris, Michel Lévy frère, 1855, 2 vol.

CASTELNAU, Francis de. *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord*, Paris, A. Bertrand, 1842, 165 pages.

CHEVALIER, Michel. *Lettres sur l'Amérique du Nord*, Paris, C. Gosselin, 1841, 2 vol. (Réédition en 1844 à Bruxelles)

ORBIGNY, Alcide Dessalines d', M. de Saison et Jules Boilly. *Voyage pittoresque dans les deux Amériques : résumé général de tous les voyages*, Paris, L. Tendré, 1836, 568 pages.

PAVIE, Théodore. *Souvenirs atlantiques, voyage aux États-Unis et au Canada*, Paris, Roret, 1833, 2 vol.

C) OUVRAGES

DAINVILLE, D. [Philarete Chasle], *Beautés de l'histoire du Canada*, Paris, Bossange frères, 1821, 511 pages.

GUILLEMOT, Eugène. *Réponse d'un Français au rapport de Lord Durham ex-Gouverneur de l'Amérique Britannique*, ANQ, P68/3, n° 287. Aussi dans Ruth White, op. cit., pp. 179-183.

LEBRUN, Isidore. *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, Paris, Treuttel et Würtz, 1833, 538 pages.

MALTE-BRUN, Konrad. *Précis de la géographie universelle*, Paris, André, 1832-1837, 12 volumes. (Vol. 11 : Description de l'Amérique)

VALLÉE, Jacques. *Tocqueville au Bas-Canada*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 187 pages

VIGNY, Alfred de. « Les Français du Canada », dans Jean MÉNARD, *Xavier Marmier et le Canada*, Québec, PUL, 1967, pp. 179-188.

D) JOURNAUX

Journal des débats politiques et littéraires

Publié du 8 juillet 1815 à août 1944

Tendance idéologique : centre

Localisation : Université Laval, bibliothèque générale, MF AN J8645a (1815-1844)

NETTEMENT, Alfred. *Histoire politique, anecdotique et littéraire du Journal des débats*, Paris, l'Écho de France, 1838, 2 tomes.

PEREIRE, A. *Le Journal des débats politiques et littéraires 1814-1914*, Paris, E. Champion, 1914, 263 pages.

SIRVEN, A. *Journaux et journalistes : Le Journal des débats*, Paris, F. Coumol, 1865, 354 pages.

La Quotidienne

Publiée de 1815 à 1847

Tendance idéologique : droite

Localisation : Center for Research Library (CRL), Chicago, MF 7982 (1816-1837)

La Gazette de France

Publiée de 1797 à 1848

Tendance idéologique : droite

Localisation : Université de l'Alberta, AN 20P2G28 (sept 1805-déc 1836, juillet 1837-déc 1840)

NETTEMENT, Alfred. *Histoire de la Gazette de France*, Paris, Perrodil, 1846, 291 pages.

SIRVEN, Alfred. *Journaux et journalistes : la Gazette de France*, Paris, F. Coumol, 1866, 357 pages.

Le Temps

Publié de juillet 1829 à juin 1842

Tendance idéologique : gauche

Localisation : CRL MF 9458 (1829-1837)

MF 9663 (1835)

Le Constitutionnel

Publié de mai 1815 à au moins 1868

Tendance idéologique : gauche

MOUCHOT. *Le Constitutionnel*, thèse de l'École des Chartes, 1968.

Location : CRL MF 10021 (1830-1834)

MF 10582 (1834-1843)

MF 10021 (1844-1846)

Revue des Deux Mondes

Publiée de 1829 à 1940

Localisation : Université de Toronto, John P. Robarts Library (Humanities and Social Sciences)

ISSN: 00351962 0151914X 07509278

System ID no: AAM-8038

Revue Encyclopédique
Publiée de 1819 à 1835

Localisation : Université d'Ottawa, bibliothèque Morisset
AP 20R47A (MRT microfilm)

Journal du Havre
Publié de 1750 à 1913
Localisation : Washington DC, Library of Congress, U.S.A.

Le National
Introuvable en Amérique du Nord

La Revue du progrès
Introuvable en Amérique du Nord

Le Courrier français
Introuvable en Amérique du Nord

E) ARTICLES CONCERNANT LE CANADA DANS LES PÉRIODIQUES FRANÇAIS DÉPOUILLÉS (ORDRE CHRONOLOGIQUE)

BARKER. « Essai historique, statistique et politique sur le Canada, publié dans *La Revue des Deux-Mondes*, premier semestre de 1831, pp. 295-323.

LEBRUN, Isidore. « Bas-Canada, Instruction publique » publié dans la *Revue Encyclopédique*, 1831, pp. 722-724.

LEBRUN, Isidore. « Bulletin bibliographique, Livres étrangers, Amérique septentrionale, Canada : Épîtres, Satires, Chansons, Épigrammes et autres pièces de vers par M. Bibaud, Montréal, 1830, imprimerie de Ludger Duvernay » publié dans la *Revue Encyclopédique*, 1831, III, pp. 529-531.

LEBRUN, Isidore. Sans titre, publié dans la *Revue Encyclopédique*, 1832, pp. 691-694.

CARNOT, H et P. Leroux. « De la politique française par rapport à l'Amérique du Nord », publié dans la *Revue Encyclopédique*, 1833, pp. 142-144.

Anonyme [R]. Critique du « Tableau statistique et politique des deux Canadas », publié dans la *Revue Encyclopédique*, 1833, pp. 496-497.

CHASLES, Philarète. « De la littérature dans l'Amérique du Nord », publié dans *La Revue des Deux Mondes*, 1835, vol. III.

CHEVALIER, Michel. « Lettres sur l'Amérique du Nord », publié dans *La Revue des Deux Mondes*, 1836, vol. VIII, pp. 85-115.

7 décembre 1837, *La Gazette de France* publie un extrait du livre d'Isidore Lebrun.

Anonyme. « Les Deux Canadas : Meetings politiques, Discours du président Louis Papineau », publié dans *Le Constitutionnel*, 24 décembre 1837.

1^{er} janvier 1838, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur le Canada.

Anonyme [Correspondant particulier du Constitutionnel]. « Affaires du Canada », publié dans *Le Constitutionnel*, 2 janvier 1838.

Anonyme. « Les États-Unis, le Canada et l'Angleterre », publié dans *Le Constitutionnel*, 5 janvier 1838.

8 janvier 1838, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur le Canada.

20 janvier 1838, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur le Canada.

28 janvier 1838, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur le Canada.

29 janvier 1838, publication dans *La Gazette de France* d'un article du *Journal des Débats* du 28 janvier.

6 février 1838, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur le Canada.

11 février 1838, *Le Journal des débats politiques et littéraires* dresse un plan géographique de l'Amérique du Nord.

Anonyme. « Le Canada », publié dans *Le Constitutionnel*, 11 février 1838.

Anonyme. « Le Canada : son avenir », publié dans *La Gazette de France*, 14 février 1838.

Anonyme. Article sans titre, publié dans *Le Constitutionnel*, 16 avril 1838.

21 octobre 1838, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur la démission de lord Durham.

13 novembre 1838, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur les circonstances de l'appel de Durham pour enquêter au Canada.

24 novembre 1838, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur le Canada.

Anonyme. « De l'insurrection du Canada », publié dans *Le Constitutionnel*, 6 décembre 1838.

14 décembre 1838, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur le Canada.
Anonyme. « Esquisse des Canadas », publié dans *Le Constitutionnel*, 16 et 23 décembre 1838.

BULOZ, F. « Lettre sur la situation extérieure », publié dans *La Revue des Deux Mondes*, 1838, vol. XVI, pp. 426-429.

15 juin 1839, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur l'idée d'unir les deux colonies canadiennes.

30 juillet 1839, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur les causes du retard de l'Union des Canadas.

Anonyme. « Vie, Correspondance et Écrits de Washington », publié dans *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 19 février 1840.

LEBRUN, Isidore. « Études de la géographie : Explorations australes », publié dans *Le Constitutionnel*, 23 avril 1841.

CHASLES, Philarète. « Lettres écrites du Canada par des personnes pauvres qui ont émigré récemment dans ce pays », publié dans *Le Journal des débats politiques et littéraires*, 3 août 1841.

22 octobre 1841, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur les causes de tensions entre l'Angleterre et les États-Unis.

Anonyme. « Association des chasseurs », publié dans *Le Constitutionnel*, 26 octobre 1841.

GRIMBLLOT, P. « Politique coloniale de l'Angleterre, I. Le Canada », publié dans *La Revue des Deux Mondes*, 1842, vol. XXXI, pp. 853-889.

LEBRUN, Isidore. « Littérature canadienne », publié dans le supplément du *Constitutionnel*, 6, 20 et 26 février 1842, 13 et 20 mars 1842.

B., Euphrosine. « Passage au Niagara », publié dans *Le Constitutionnel*, 10 avril 1842.

19 octobre 1842, *Le Journal des débats politiques et littéraires* publie un article sur le Canada.

Anonyme. « Le commerce colonial de la Grande-Bretagne », publié dans *Le Constitutionnel*, 1^{er} novembre 1842.

REGNAULT, Elias. « Canada », dans BLANC, CORMENIN et LAMENNAIS, *Dictionnaire politique*, Paris, Pagnerre, 1843, pp. 180-182.

III) ÉTUDES PARTICULIÈRES

DIONNE, Narcisse-Eutrope. *Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine; sa vie, son œuvre en Canada*, Québec, L. Brousseau, 1895, 196 pages.

GALARNEAU, Claude. « Monseigneur de Forbin-Janson au Québec en 1840-1841 » dans *les Ultramontains canadiens-français*, sous la direction de Nive Voisine et Jean Hamelin, Montréal, Boréal, 1985, p. 121-142; voir aussi *DBC*, VII : 329-332.

GALLICHAN, Gilles. « Mgr Plessis et le Journal de son voyage en Europe », *Cahiers des Dix*, 54 (2000): 61-97.

LAMONDE, Yvan. « La librairie Hector Bossange de Montréal (1815-1919) et le commerce international du livre » version remaniée de l'article paru dans Claude Galarnreau et Maurice Lemire (dirs.), *Livre et lecture au Québec (1800-1850)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p. 59-92.

LECLERCQ, Jean-Michel. *Les études canadiennes d'Alexis de Tocqueville*, Lille, Faculté de droit et de science économiques de Lille, 1965, 135 pages.

LEMIRE, Maurice. *La Vie littéraire au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, vol II (1806-1839), III (1840-1869).

SIMARD, Sylvain. *Mythe et reflet de la France: l'image du Canada en France (1850-1914)*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, 440 pages.

YON, Armand. *Le Canada français vu de France, 1830-1914*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, 235 pages.

IV) ÉTUDES GÉNÉRALES

Nouvelle histoire de la France contemporaine, 1787-1974, 18 vol. parus, Paris, Le Seuil, Coll. Points-Histoire, 1972-1991.

ALBERTINI, Pierre. *La France du XIX^e siècle, 1815-1914*, Paris, Hachette, 2000, 159 pages.

ANTONETTI, Guy. *Louis-Philippe*, Paris, Fayard, 1994, 992 pages.

BARJOT, Dominique, Jean-Pierre Chaline et André Encrevé. *La France au XIX^e siècle : 1814-1914*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, 651 pages.

COLLET, Paulette. *Les romanciers français et le Canada (1842-1981) : Anthologie*, Sherbrooke, Naaman, 1984, 166 pages.

CRUBELLIER, Maurice. *Histoire culturelle de la France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Colin, 1974, 454 pages.

DUHAMEL, Jean. *Louis-Philippe et la première entente cordiale*, Paris, Editions de Flore, 1951, 367 pages.

FAVIER, Jean (sous la direction de). *Les révolutions (de 1789 à 1851)*, dans *Histoire de France*, Paris, Fayard, 1985, tome 4.

FRÉCHET, Hélène. *Histoire de la France au XIX^e siècle*, Paris, Ellipses/Éd. Marketing, 1993, 355 pages.

JARDIN, André et André-Jean TUDESQ. *La France des notables (1815-1848)*, Paris, Éditions du Seuil, 2 volumes.

LA GORCE, Pierre de. *Louis-Philippe (1830-1848)*, Paris, Plon, 1931, 421 pages.

MORABITO, Marcel. *Histoire constitutionnelle et politique de la France (1789-1958)*, Paris, Montchrestien, 1991, 455 pages.

RIOUX, Jean-Pierre et Jean-François Sirinelli, sous la direction de. *Histoire culturelle de la France*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, tome 3 : *Lumières et liberté : les dix-huitième et dix-neuvième siècles*, 390 pages.

WINOCK, Michel. *La France politique : XIX-XX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 553 pages.

V) ÉTUDES SUR LES PERCEPTIONS INTERNATIONALES AU XIX^e SIÈCLE

BEALES, Derek. *England and Italy, 1859-60*, Toronto, Nelson, 1961, 196 pages.

BLUMENTHAL, Henry. *A Reappraisal of Franco-American Relations, 1830-1871*, Westport, Conn., Greenwood Press, 1980, 255 pages.

BROOKS, John Graham. *As Others See us. A Study of Progress in the U.S.*, New-York, , 1908, 365 pages.

CURTIS, Eugène. « American Opinion of the French Nineteenth Century Revolutions », *American Historical Review*; XXIX, janvier 1924, pp. 249-270.

ECHEVERRIA, Durand. *Mirage in the West : a History of the French Image of American Society to 1815*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1968, 300 pages.

DESCHAMPS, Henry-Thierry. *La Belgique devant la France de juillet. L'opinion et l'attitude française de 1839 à 1848*, Paris, Les Belles Lettres, 1956, 561 pages.

DICKINSON, H.T., *Britain and the French Revolution, 1789-1815*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Macmillan Education, 1989, 291 pages.

GARELLI, François. *Histoire des relations franco-italiennes*, Paris, Rive droite, 1999, 333 pages.

LANESSAN, Jean-Louis de. *Histoire de l'Entente cordiale franco-anglaise : les relations de la France et de l'Angleterre depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Alcan, 1916, 310 pages.

MAHIEU, Robert G. *Les enquêteurs français aux États-Unis de 1830 à 1837. L'influence américaine sur l'évolution démocratique en France*, Thèse de doctorat Université Paris, Paris, 1934, 159 pages.

MECHT, David. *Russian Radicals Look to America, 1825-1894*, Cambridge, Massachusetts, 1947, 240 pages.

MONAGHAN, Frank. *French Travellers in the United-States, 1765-1932*, New-York, The New York Public Library, 1933, 114 pages.

MONCHOUX, André. *L'Allemagne devant les lettres françaises. De 1814 à 1835*, Paris, Colin, 1953, 527 pages.

NORA, Pierre. *La Russie devant l'opinion française de 1825 à 1840*, D.E.S. Paris, juin 1954, 287 pages.

PICHOIS, Claude. *L'image de la Belgique dans les lettres françaises de 1830 à 1870. Esquisse méthodologique*, Paris, Librairie Nizet, 1957, 119 pages.

REMOND, René. *Les États-Unis devant l'opinion française 1815-1852*, Paris, Colin, 1962, 967 pages.

RENOUVIN, Pierre. « L'histoire contemporaine des relations internationales. Orientation de recherches », *Revue historique*, avril-juin 1954, pp. 233-255.

ROBERSTON, William Spence. *France and Latin-American Independence*, New York, Octagon Books, 1967, 626 pages.

TAYLOR, Alan John Percivale. *The Italian Problem in European Diplomacy, 1847-1849*, Manchester Angleterre, Manchester University Press 1970, 252 pages.